AIMONS L'ÉGLISE, Elle est notre Mère!

Actes du forum



Famille Missionnaire de Notre-Dame Aimons l'Église, elle est notre mère! Actes du forum Sens – 19/20 février 2022

Sommaire

SOMMAIRE3	3
INTRODUCTION AU FORUM	5
Voir et comprendre la crise de l'Église	
L'ÉGLISE CONTRE VENTS ET MARÉES : PETITE HISTOIRE DES CRISES DE L'ÉGLISE1	
Introduction	
l. La crise arienne	
II. Deux autres crises du premier millénaire	
III. Le second millénaire	
Conclusion	
PANORAMA DE LA SITUATION ACTUELLE DE L'ÉGLISE	
l. Origine de la crise : modernisme et progressisme3	
II. Crise des tria munera de l'Église3	
III. Les réalisations contemporaines : la tentation du schisme	
Conclusion5	51
Le Concile Vatican II : héritage et perspectives	
LE CONCILE VATICAN II EST-IL RESPONSABLE DE LA CRISE DE L'ÉGLISE ?5	55
Introduction5	55
l. Quelques précisions et distinctions qui s'imposent5	56
II. Un lien entre le concile Vatican II et la crise actuelle ?5	57
III. Le concile Vatican II, remède pour la crise actuelle6	52
Conclusion	ĵ5
RÉVOLUTION OU TRADITION : DEUX CLEFS D'INTERPRÉTATION DU CONCILE6	59
l. L'herméneutique de la discontinuité et de la rupture	70
II. L'herméneutique de la réforme7	75
Conclusion7	78
REDÉCOUVRIR LE SENS DES TEXTES DE VATICAN II SUR LE MYSTÈRE DE L'ÉGLISE7	79
l. La place de <i>Lumen gentium</i> dans le Concile Vatican II	79
II. L'Église dans le dessein divin 8	
III. L'Église « mystère » et « sacrement » de Salut	
IV. Les différentes images de l'Église	

Redécouvrir le mystère de l'Église

APRÈS LES SCANDALES, L'ÉGLISE DEMEURE SAINTE I. La position luthérienne de la sanctification et son impact en ecclésiologie II. L'Église corps du Christ est sainte de la sainteté du Christ III. L'Église sainte communique instrumentalement la sainteté Conclusion	90 93 98
LA SYNODALITÉ ET L'ÉGLISE UNE, CATHOLIQUE ET APOSTOLIQUE	107 107 107
Conclusion	123 124 ité125 129 131
L'ÉGLISE A-T-ELLE BESOIN D'ÊTRE RÉFORMÉE ?	13914114314715115
	161

Introduction au forum

Père Bernard Domini

Je voudrais commencer ce forum par ces quelques mots de saint Jean-Paul II à Lyon en octobre 1986. On avait fait poser aux jeunes des questions : « Nous voulons une Église sans rides ! ». Et Jean-Paul II avait répondu « Moi aussi ! » Mais il ajoutait :

L'Église a des rides. [...] Au cours des siècles, elle a connu des persécutions, qui ont pu éveiller une nouvelle ferveur. Mais certains de ses membres ont connu aussi les séductions de l'esprit du mal, l'installation dans la richesse, la routine, ou simplement la tentation des compromissions dans le nécessaire dialogue du salut avec le monde. Jésus avait prié son Père : « Je ne te demande pas de les enlever du monde, mais de les garder du Mauvais ». L'Église n'est pas un club de soi-disant parfaits, mais un rassemblement de pécheurs réconciliés, en route vers le Christ, avec leurs faiblesses humaines. [...] Et pourtant l'Église nous conduit aux sources de la sainteté depuis notre baptême. Elle est notre Mère. Une Mère qui nourrit et qui réconcilie. Une Mère, on ne peut pas la critiquer comme une étrangère, car on l'aime, celle qui nous a donné la vie¹!

Pour comprendre la crise, je reviens à ce qui s'est passé le 13 octobre 1884. Le pape Léon XIII célèbre la messe. Pendant 10 minutes, à la fin de sa messe, il est comme absent. Son secrétaire écrit :

Le 13 octobre 1884 au matin, le Souverain Pontife avait fini de célébrer la messe et en suivait une autre, offerte en action de grâce, comme il faisait d'habitude. Tout à coup, on l'a vu dresser énergiquement la tête, puis fixer intensément quelque chose au-dessus du célébrant. Il avait le regard fixe, les paupières comme figées, l'air à la fois atterré et émerveillé. Son teint avait changé de couleur, et les traits de son visage n'étaient plus les mêmes. Quelque chose d'étrange, de grand, lui était arrivée. Finalement, comme retrouvant ses esprits, d'un petit coup de main, mais énergiquement, il s'est levé et on l'a vu se diriger vers son bureau. Ses proches s'empressèrent de le suivre. Ils lui murmurèrent : « Saint-Père, ça ne va pas ? Vous avez besoin de quelque chose ? » Il répondit : « Rien, rien ». Une demi-heure plus

¹ SAINT JEAN-PAUL II, « Discours du Saint Père aux jeunes », Lyon, 05-10-1986 [en ligne : https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/1986/october/documents/hf-jp-ii-spe-19861005-giovani-stadio-lione-francia.html].

tard, il a fait appeler le secrétaire de la Congrégation chargée des Rites et, lui tendant une feuille de papier, a demandé de le faire imprimer et de l'envoyer à tous les évêques du monde. Que contenait ce papier ? La prière que nous récitons après avoir invoqué le Prince de la Milice Céleste, implorant Dieu qu'Il repousse Satan en enfer².

Voici un autre récit plus complet :

Le Saint Père explique qu'au moment où il s'apprêtait à quitter le pied de l'autel, il entendit soudainement deux voix : l'une douce et bienveillante, l'autre gutturale et rauque. Les voix semblaient venir d'auprès du tabernacle. Et il entendit la conversation suivante : La voix raugue, celle de Satan dans son orgueil, se vantait à Notre-Seigneur en disant : « Je peux détruire ton Église! » La voix douce du Seigneur répondit : « Tu le peux ? Alors, fais-le donc. » Satan : « Pour cela, j'ai besoin de plus de temps et de puissance ». Notre-Seigneur : « De combien de temps? » Satan: « De 75 à 100 ans, et il me faut aussi un pouvoir plus grand sur ceux qui se livreront à mon service ». Notre-Seigneur : « Tu as le temps, tu auras le pouvoir. Fais-en ce que tu voudras ». Le Pape racontera plus tard qu'il entendit Satan et lésus avant d'avoir une vision terrifiante de l'enfer : « J'ai vu la terre comme enveloppée de ténèbres et d'un abîme, j'ai vu sortir des légions de démons qui se répandaient sur le monde pour détruire les œuvres de l'Eglise et s'attaquer à l'Eglise elle-même que je vis réduite à l'extrémité. Alors, saint Michel apparut et refoula les mauvais esprits dans l'abîme. Puis, j'ai vu saint Michel Archange intervenir non à ce moment, mais bien plus tard, quand les personnes multiplieraient leurs prières ferventes envers l'Archange³.

La bienheureuse Anne-Catherine Emmerich avait annoncé la grande crise de l'Église que nous vivons aujourd'hui. On en trouve aussi mention dans le secret de La Salette, dont l'intégralité n'a été révélée qu'en 1879 – les apparitions ayant eu lieu le 19 septembre 1846, Mélanie n'a donné l'intégralité du secret que 33 ans plus tard, poussée par Mgr Zola, évêque de Lecce. On comprend qu'une jeune fille a bien du mal à dire, par exemple, que « des prêtres et des consacrés seront des cloaques d'impureté »...

Par ailleurs, il faut remarquer encore cette "coïncidence": 13 octobre 1884-13 octobre 1917: 33 ans, jour pour jour. Or, ce jour du 13 octobre 1917 a eu lieu ce grand miracle dont 70 000 portugais ont été témoins: celui du soleil. Dans un premier temps, il pleuvait, c'était le signe que c'était faux, les parents tremblaient pour leurs enfants. Puis le soleil a

² En ligne: cf. https://fr.aleteia.org/2016/06/26/pourquoi-ne-recite-t-on-plus-la-priere-a-saint-michel-archange/.

³ En ligne : cf. <u>http://jesus-revient.wifeo.com/vision-de-satan-par-le-pape-leon.php</u>.

dansé et les voyants ont vu le Cœur sacré de Jésus, le Cœur immaculé de Marie et saint Joseph. C'est l'annoncé du triomphe du Cœur immaculé de Marie. Dieu permet cette crise que nous vivons, mais ensuite, il y a le triomphe du Cœur immaculé de Marie. La 3e partie du secret de Fatima serait à reprendre. Aujourd'hui, plus personne n'ose la reprendre : « ce n'est que ça ». Mais c'est une vision symbolique, qui fait comprendre qu'aujourd'hui nous sommes au cœur de cette crise. Cet homme en blanc qui monte péniblement une colline et qui est atteint par une arme à feu... Jean-Paul II s'est reconnu en cet homme en blanc. Ces évêques et cardinaux à terre, sont des signes de la persécution.

Il me semblait important, en commençant ce forum, de parler de la plus grande crise de l'Église de tous les temps, que nous sommes en train de vivre et qui n'a pas encore atteint son point culminant. Ce forum devrait vous aider à voir cette crise, pour comprendre que Dieu a donné à Satan de combattre l'Église, comme il est dit dans l'Apocalypse : avec le dragon rouge, la bête noire et la bête déguisée en agneau.

Voir et comprendre la crise de l'Église

L'Église contre vents et marées : Petite histoire des crises de l'Église

Frère Clément-Marie DOMINI

INTRODUCTION

Le Vendredi saint de l'année 2005 (un 25 mars cette année-là), alors que Jean-Paul II était à quelques jours de sa mort, c'est le cardinal Joseph Ratzinger qui méditait, à la demande du pape, le chemin de croix au Colisée. À la neuvième station, il dit avec gravité : « Souvent, Seigneur, ton Église nous semble une barque prête à couler, une barque qui prend l'eau de toute part. Et dans ton champ, nous voyons plus d'ivraie que de bon grain¹. » Cette comparaison très grave renvoie à l'évangile de la tempête apaisée, dans lequel la barque se remplit, et les apôtres interpellent Jésus avec angoisse : « Maître, nous sommes perdus ; cela ne te fait rien ? » (Mc 4,38). C'est vrai, la barque de l'Église traverse, actuellement encore, une tempête qui peut nous effrayer. Mais Jésus est là, dans la barque, même s'il semble dormir. Il demeure le tout-puissant.

Nous allons voir dans cette petite présentation quelques crises que l'Église a traversées, et comment elle a été conduite, dans ces événements douloureux de son histoire, par la divine Providence. Nous ne ferons pas de parallèles explicites avec la situation actuelle. Chaque époque est unique. La nôtre aussi. Mais chacune comporte aussi, à côté d'aspects nouveaux, des éléments communs avec des périodes précédentes, éléments qui peuvent nous aider à surmonter les difficultés d'aujourd'hui. C'est pourquoi l'on dit que l'histoire est maîtresse de vie...

Bien entendu, il a fallu faire un choix dans ces périodes de crise que l'Église a traversées dans son histoire. Il a sans doute été guidé précisément par l'aide que ces moments du passé peut nous apporter aujourd'hui.

¹ J. RATZINGER, « Chemin de croix au Colisée (neuvième station) », 25-03-2005 [en ligne : https://www.vatican.va/news-services/liturgy/2005/documents/ns-lit_doc_20050325_via-crucis-fr.html].

I. LA CRISE ARIENNE

Nous avons choisi de nous arrêter longuement sur cette période, qui est certainement l'une des plus impressionnantes de l'histoire de l'Église, où la foi a semblé par moments sombrer totalement – ce n'est pas exagéré de le dire. Nous nous appuierons notamment sur saint John-Henry Newman, qui a très minutieusement étudié cette crise².

A. Brève histoire de la crise arienne

Arius est un prêtre, né vers 250, qui exerça son ministère dans la ville d'Alexandrie. Devenu très populaire, il développe une doctrine qui remet en cause la divinité de Jésus-Christ, le Verbe, lequel serait inférieur au Père, créé par lui à l'aube des temps, et adopté comme fils de Dieu : c'est ce que l'on appellera l'arianisme. Cette doctrine se répand dans toute l'Église, plus particulièrement en Orient.

Devant les divisions considérables que cela provoque (et en raison aussi des conséquences politiques néfastes pour l'empire), l'empereur Constantin, converti depuis l'an 313, convoque, en 325, le concile de Nicée. Ce concile définit la divinité du Christ contre Arius et ses partisans qui refusent de voir en Jésus le Fils de Dieu : le concile énonce que le Verbe est consubstantiel (homoousios) au Père : « Il est Dieu, né de Dieu, lumière née de la lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu. Engendré, non pas créé, consubstantiel au Père... »

Si le concile de Nicée a exposé très clairement la saine doctrine, il ne parviendra pas à mettre fin immédiatement aux divisions ni à l'hérésie. Ainsi l'état de l'Église dans les décennies qui suivirent cet important concile fut désastreux. Saint Basile compare la situation de l'Église à une bataille navale dans l'obscurité de la tempête, et il évoque « le cri rauque de ceux qui, en raison de la discorde, se dressent les uns contre les autres, les bavardages incompréhensibles, le bruit confus des clameurs ininterrompues [qui] a désormais rempli presque toute l'Église³... »

En 352 est élu le Pape Libère. C'est un homme bon et pieux, apprécié du peuple. Mais la situation est toujours très grave. En Orient, la quasi-totalité des évêques est acquise à l'hérésie arienne. L'un des très rares défenseurs de la foi est le grand saint Athanase. En occident, saint Hilaire de Poitiers

² Cf. J.-H. NEWMAN, *Les ariens du quatrième siècle*, Paris, Téqui, 1988, 360 pages.

³ Basile de Césarée, *De Spiritu Sancto*, XXX, 77 (PG 32, 213a ; SCh 17bis, p.524).

défend lui aussi la foi de Nicée. Le Pape Libère fut d'abord un ardent défenseur d'Athanase. Et c'est pour cette raison qu'il est exilé en 355 en Macédoine. Là, il est soumis à des pressions de l'empereur Constance II. Sur les conseils de son ami Fortunatien d'Aquilée et d'autres de ses hommes de confiance⁴, le Pape « abandonna l'attitude courageuse qu'il avait maintenue jusque-là », et il alla « de concessions en concessions⁵... ». Il se désolidarisa d'abord d'Athanase, puis signa une formule semi-arienne. Saint Athanase lui-même écrit, dans son Histoire des Ariens : « Libère ayant été exilé par la suite, deux ans après, il défaillit; effrayé par des menaces de mort, il signa⁶. » Saint Jérôme, qui était sur place, à Rome, en 358, parle également du Pape Libère, « vaincu par l'ennui de l'exil, ayant signé une formule hérétique⁷. » Pire encore, saint Athanase sera même condamné par le Pape, qui déclara l'évêgue d'Alexandrie « séparé de la communion romaine⁸ ». Voici comment, en des mots très impressionnants, saint John-Henry Newman décrit la situation de l'Église alors :

Il est assez remarquable de noter que, quoiqu'historiquement parlant le IV^e siècle soit le siècle des docteurs, illustré comme il l'a été par des saints comme Athanase, Hilaire, les deux Grégoire, Basile, Chrysostome, Ambroise, Jérôme et Augustin, qui ont été tous aussi, sauf un, de saints évêques, cependant à cette même époque, la tradition divine confiée à l'Église infaillible fut proclamée et maintenue beaucoup plus par les fidèles que par l'épiscopat.

Il faut évidemment que je m'explique : – en disant ceci, je ne nie certainement pas que le corps remarquable des évêgues ait été orthodoxe dans sa foi intérieure, ni que nombre de prêtres aient soutenu les laïcs et leur aient servi de centre et de guides, ni que les laïcs aient effectivement reçu leur foi en premier lieu des évêgues et du clergé; ni que les laïcs aient été d'abord en partie ignorants, ensuite en partie corrompus par les maîtres ariens, qui s'emparèrent des sièges épiscopaux et ordonnèrent un clergé hérétique ; - mais je veux dire qu'à cette époque de grande confusion le dogme divin de la divinité de Notre Seigneur fut proclamé, imposé, maintenu et (humainement parlant) préservé bien davantage par "l'Ecclesia docta" que par "l'Ecclesia docens"; que le corps des

⁴ Cf. l'intéressant article : http://www.persee.fr/doc/mefr 0223-4874 1908 num 28 1 6969.

⁵ É. PAOLI, « Libère », in P. LEVILLAIN (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994, p.1047.

⁶ ATHANASE, *Hist. Ar.*, 41.

⁷ JÉRÔME, Chron., ad. Abr. 2365.

 $^{^8}$ Lettre *Studens Paci* ; cf. aussi la lettre *Pro deifico*, dans laquelle le Pape Libère confirme à des évêques la condamnation d'Athanase : « vous l'aviez condamné justement... » ; et il redit rejeter « de [sa] communion Athanase... ».

évêques fut infidèle à sa mission, tandis que le corps des laïcs fut fidèle à son baptême ; que tantôt le pape, tantôt le patriarche, le métropolite et d'autres grands évêques, tantôt les conciles généraux ont dit ce qu'ils n'auraient pas dû dire, ou fait des choses qui ont obscurci et compromis la vérité révélée ; tandis que d'autre part, c'est le peuple chrétien qui, sous l'action de la Providence, a représenté la force de l'Église pour Athanase, Hilaire, Eusèbe de Verceil et d'autres grands confesseurs solitaires, qui sans cela auraient échoué. [...] Je dis donc d'une part, qu'il y a eu un arrêt temporaire des fonctions de "l'Ecclesia docens". L'ensemble des évêques a failli dans la confession de sa foi. Ils ont parlé dans des sens différents, les uns contre les autres ; pendant près de soixante ans après Nicée il n'y a rien eu qui ressemble à un témoignage ferme, constant, conséquent. Il y a eu des conciles peu sûrs, des évêques infidèles ; il n'y a eu guère que faiblesse, peur des conséquences, égarements, illusions, hallucinations, sans fin, sans espoir, gagnant presque jusqu'aux recoins les plus cachés de l'Église catholique. Les quelques-uns, relativement peu nombreux, qui sont restés fidèles, ont été discrédités et envoyés en exil; le reste ne se composait que de ceux qui trompaient et de ceux qui étaient trompés⁹.

Et plus loin, Newman cite saint Hilaire, qui a vécu la crise arienne et écrivait alors :

Il est très dangereux pour nous et très lamentable que nous ayons aujourd'hui autant de credos que d'opinions, autant de doctrines que de tendances, si bien que nous écrivons des credos et les interprétons selon notre fantaisie. Depuis le concile de Nicée, nous n'avons fait qu'écrire le credo. Tandis que nous nous battons pour des mots, que nous recherchons des nouveautés, que nous profitons d'équivoques, que nous critiquons les auteurs, que nous luttons pour des questions de parti, que nous arrivons difficilement à nous entendre, et que nous nous préparons à nous frapper réciproquement d'anathème, il n'est peut-être pas un homme qui appartienne au Christ. Prenons par exemple le credo de l'an dernier, quels changements n'a-t-il pas déjà subis ? Nous avons d'abord le credo qui nous commande de ne pas employer le "consubstantiel" de Nicée; puis, il en vient un autre qui l'ordonne et le prêche ; ensuite, un troisième excuse les Pères d'avoir employé le mot "substance" dans leur simplicité; enfin, le quatrième, au lieu d'excuser, condamne. Nous décrétons un credo par an ou par mois, nous changeons d'idée au sujet de nos propres décrets, puis nous interdisons nos variantes, et ensuite nous anathématisons nos interdictions. Ainsi, nous condamnons les autres en nous-mêmes ou nous dans les autres, et tandis que nous nous entremordons et entredévorons, nous risquons tous de périr¹⁰.

⁹ J.-H. NEWMAN, *Pensées sur l'Église*, coll. Unam sanctam (n°30), Paris, Cerf, 1956, p.421-423.

¹⁰ Cité in *ibid*., p.427.

B. Comment cette hérésie a-t-elle pu se répandre ainsi ?

C'est une question importante. Tout d'abord, l'hérésie bénéficia longtemps de l'appui de la cour impériale. En effet, la subordination et l'infériorité du Fils par rapport au Père était plus propre à assurer une correspondance avec la monarchie de l'empereur, et était en ce sens un modèle à privilégier pour l'exercice du pouvoir politique¹¹. Les historiens évoquent également la faiblesse du pape Libère, sous lequel « la papauté subit une véritable éclipse¹²... » Par ailleurs, Newman considère que l'une des causes essentielles des succès de l'arianisme est que ses défenseurs « venaient d'horizons très divers et furent promus à des postes importants dans des secteurs différents de l'Église¹³. » Un autre élément tient en la manière dont cette hérésie se présentait. Elle se gardait bien de proposer une doctrine propre, claire, et structurée, adoptant au contraire une attitude « plus sceptique que dogmatique », et demandant « à réexaminer et à réformer la croyance existante¹⁴. » Enfin, une autre cause peut aussi être trouvée dans le relâchement de la morale, avec leguel Newman établit un lien qui se vérifie en effet régulièrement dans l'histoire de l'Église : « Lorsque l'âme et la morale d'un peuple sont profondément avilies, diverses formes d'erreurs doctrinales surgissent de façon quasi spontanée et se propagent rapidement¹⁵. »

C. Comment cette hérésie a-t-elle été vaincue ?

Mais comment l'arianisme a-t-il été vaincu? Newman a déjà évoqué la foi des fidèles qui ont maintenu vivante dans leur vie, dans leurs foyers, la saine doctrine. Joseph Ratzinger va dans le même sens quand il constate que « toute la hiérarchie sembla par moments succomber aux tentations

¹¹ Cf. J. RATZINGER, Église, Œcuménisme et politique, Paris, Fayard, 1987, p.48 : « Peterson cherchait à démontrer que si l'arianisme était la théologie favorisée par l'empereur, c'était précisément parce qu'il assurait une correspondance divine à la monarchie politique, alors que la prédominance de la foi trinitaire détruisait la théologie politique et supprimait le rôle de la théologie comme justification d'un tel pouvoir. »

¹² A. FLICHE et V. MARTIN (dir.), Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, vol.3 : « De la paix constantinienne à la mort de Théodose », Paris, Bloud et Gay, 1947, p.231.

¹³ J.-H. NEWMAN, *Les ariens du quatrième siècle*, *op. cit.*, p.43.

¹⁴ *Ibid.*, p.44.

¹⁵ *Ibid.*, p.38. Plus haut il écrivait : « l'histoire de cette époque apporte en effet la preuve suffisante de la luxure qui régnait à Antioche, et il va sans dire qu'une foi sans chaleur est la conséquence immanguable du relâchement des mœurs. » (p.32-33)

arianisantes, alors que seule l'attitude indéfectible des fidèles assura la victoire de la foi nicéenne¹⁶. »

L'historien Daniel Rops souligne implicitement le caractère inexplicable du soudain effondrement de l'arianisme par ces mots :

Les grands défenseurs de la foi chassés, les évêchés occupés par des suspects ou par des traîtres, le pape Libère lui-même semblant céder au courant de l'erreur, on pourra croire que l'hérésie consacrera son triomphe. En fait, il n'en sera rien. Au moment de vaincre, l'arianisme se disloquera¹⁷.

Il ne fait aucun doute que, conjugué à l'action des quelques saints évêques mentionnés et des laïcs qui ont gardé la foi, Dieu est intervenu pour sauver son Église du naufrage et, comme lors de la tempête apaisée, a permis que soudainement, il se fît un grand calme...

On peut mentionner enfin un événement qui eut lieu précisément en ces années. Le pape Libère, après avoir signé sous la pression de l'empereur les déclarations évoquées plus haut, fut libéré, et arriva à Rome, semble-t-il, le 2 août 35818. Or c'est dans ce contexte – dont c'est peu dire qu'il était tourmenté - que la Vierge Marie va se manifester. Dans la nuit du 4 au 5 août 358, soit deux jours après le retour du Pape Libère à Rome, la Vierge Marie apparut en songe au pape Libère, ainsi qu'à un riche patricien romain nommé Jean et à son épouse. Elle leur demanda d'ériger un sanctuaire sur le mont Esquilin. Au matin, le 5 août, constatant qu'il avait neigé à l'endroit que la Vierge leur avait indiqué - à Rome, en plein mois d'août - le pape ordonna de construire une église, « Sancta Maria ad Nives » (« Sainte-Marie-aux-Neiges ») sur la surface enneigée en haut du mont Esquilin¹⁹. La construction de cette première église eut lieu de 358 à 366, et plusieurs traditions situent la date de la dédicace de cette première église le 5 août 366. Or les historiens situent précisément le déclin de l'arianisme à partir des années 360... Soit pendant la construction de ce premier

¹⁶ J. RATZINGER, *Le nouveau Peuple de Dieu*, Paris, Aubier, 1971, p.76.

¹⁷ DANIEL-ROPS, *Histoire de l'église*, t.2 : « Les apôtres et les martyrs », Paris, Fayard, 1962-1965, p.393.

¹⁸ B. RACINE, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, vol. 2, Cologne, Societas Typographorum, 1763, p.133 [cf. en ligne: https://books.google.be/books? id=AyZKAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs ge summary r&cad=0#v=onepage &q&f=false].

¹⁹ Le retable de la chapelle dans l'actuelle basilique Sainte-Marie-Majeure à Rome rappelle ce miracle de la neige du 5 août 358.

sanctuaire de la chrétienté dédié à la Vierge Marie, sous le titre de Notre Dame des Neiges²⁰...

II. DEUX AUTRES CRISES DU PREMIER MILLÉNAIRE

Nous allons recenser dans cette seconde partie, de manière beaucoup plus brève, deux crises majeures du premier millénaire, qui toutes deux ont principalement affecté la papauté.

A. Le pape Honorius ler

La première concerne le pape Honorius I^{er}. Il fut pape de 625 à 638, lors d'une période où une autre hérésie se répandait dans l'Église : le monothélisme, qui professait qu'il n'y aurait, dans le Christ, qu'une seule volonté alors qu'il y a une volonté divine et une volonté humaine, puisqu'en Jésus, l'unique personne divine du Verbe, sont unies la nature divine et la nature humaine.

Cette hérésie fut combattue par saint Maxime le Confesseur (580-662) et saint Sophrone de Jérusalem (560-638). Le patriarche de Constantinople, Sergius (565-638) soutenait l'hérésie et, par des habiletés, il parvint à présenter au pape Honorius des écrits ambigus. Le pape Honorius répondit par deux lettres, donnant raison à Sergius. Un peu plus de quarante ans après la mort d'Honorius, le concile de Constantinople III (le 6^e concile œcuménique, en 680-681) condamna clairement l'hérésie monothélite, et condamna également, à titre posthume, non seulement le patriarche Sergius, mais également le pape Honorius I^{er} : « Nous sommes d'avis de bannir de la sainte Église de Dieu et d'anathématiser également Honorius, jadis pape de l'ancienne Rome, car nous avons trouvé dans les lettres envoyées par lui à Sergius qu'il a suivi en tout l'opinion de celui-ci et qu'il a sanctionné ses enseignements impies²¹. » Le pape Léon II (pape de 682 à 683) confirma

 $^{^{20}}$ Pour approfondir sur la crise arienne, on peut se reporter, outre les écrits déjà cités de saint I.-H. NEWMAN, et parmi d'autres, à ces quelques ouvrages : É. PAOLI, « Libère », art. cit. ; M. MAYEUR, Ch. et L. PIETRI, A. VAUCHEZ et M. VENARD (dir.), Histoire du Christianisme, vol.2: « Naissance d'une chrétienté », Paris, Desclée, 1995, p.325-326 et p.778-779. Ou encore A. FLICHE et V. MARTIN (dir.), op. cit., p.154-159 et p.231-232.

²¹ Cité par E. Amann, « Honorius I^{er} », in A. Vacant, E. Mangenot, E. Amann (dir.), *Dictionnaire de* théologie catholique, t.7/1 (Hobbes - immunités), Paris, Letouzay et Ané, 1927, col.114. À une session ultérieure, les Pères ajouteront : « comme le diable ne cesse de trouver sans cesse de nouvelles erreurs et de nouveaux organes pour exécuter ses volontés, nous voulons dire Tliéodore de Pharan, Sergius, et encore Honorius, jadis pape de l'ancienne Rome, il n'a pas

cette condamnation des monothélites, en y joignant lui aussi « Honorius, qui n'a point fait effort pour faire resplendir cette Église apostolique par l'enseignement de la tradition apostolique, mais a permis par une trahison exécrable que cette Église sans tache fût souillée²². » Ce cas est très complexe, et les historiens demeurent divisés sur la question de savoir si Honorius, qui répondait à des propos ambigus, a réellement professé l'hérésie. À tout le moins il manqua de courage pour affirmer la juste doctrine. Ce qui est certain, c'est qu'il ne prétendait pas, en répondant à Sergius, enseigner toute l'Église. Aussi, nous pouvons appliquer à cette situation ce que Newman disait de la situation évoquée plus haut à l'époque du pape Libère :

Puisque c'est un fait historique, il n'est pas non plus doctrinalement faux qu'un pape, comme docteur privé, et davantage encore les évêques quand ils n'enseignent pas en vertu de leur charge, peuvent se tromper, comme cela s'est vu, de fait, au cours du IV^e siècle. Le pape Libère à Sirmium et un grand nombre d'évêques à Rimini et ailleurs, ont souscrit la formule eusébienne : une telle erreur ne les empêchait pas d'être infaillibles dans leur enseignement solennel²³.

B. Le « siècle de fer »

Pour conclure sur le premier millénaire, évoquons également une période désignée sous le terme de « siècle de fer », qui couvre principalement le X° siècle (de 887 à 962 environ)²⁴. L'Europe est divisée en cette période en une multitude de petits États féodaux. Cette situation crée des ambitions et des rivalités entre seigneurs qui cherchent à augmenter par tous les moyens leur puissance. Cet état d'esprit influera sur la cour à Rome, avec pour conséquence des divisions tragiques entre les grandes familles romaines (particulièrement les Spolète et les Théophylacte) voulant à tout prix s'accaparer le trône pontifical. Pour certains historiens, il s'agit de « la plus triste époque qu'ait traversée la papauté²⁵ ». Huit papes vont se succé-

cessé par eux de susciter le scandale d'une seule volonté et d'une seule opération des deux natures. » (*Ibid.*, col.115).

²³ J.-H. NEWMAN, *Pensées sur l'Église, op. cit.,* p.422 (n.1).

²² *Ibid.*, col.120.

²⁴ Baronius (1538-1607) a décrit ainsi cette période, disant : « Ce siècle est justement appelé siècle de fer pour sa grossièreté et sa stérilité en toute sorte de bien ; siècle de plomb pour l'abomination du mal qui l'inonde ; siècle de ténèbres pour le manque d'écrivains. » Ce jugement est sans aucun doute trop sévère, mais dit quelque chose de la difficulté de ce moment de l'histoire de l'Église.

²⁵ A. BOULENGER, *Histoire générale de l'Église*; t.2 : « Le Moyen-âge » : vol. 4, « De la chute de l'Empire d'Occident à Grégoire VII (476-1073) », Librairie catholique Emmanuel Vitte, 1933, p.365.

der en huit ans de 896 à 904. Signalons, parmi bien d'autres scandales, Théodore II (898), assassiné après vingt jours de pontificat ; Jean X (pape de 914 à 928), qui fut étouffé sous son oreiller ; ou encore Jean XII, qui devint pape en 955 à l'âge de seize ans, et qui était un jeune homme sans piété et de mœurs dissolues26... Plus tôt, en 897, le pape Étienne VI (896-897) fit déterrer le cadavre de son prédécesseur Formose (pape de 891 à 896) - qui avait été par ailleurs un pape vertueux - pour lui faire un procès très politique. On fit amener le corps de Formose et on lui fit subir un simulacre d'interrogatoire, puis, le jugement prononcé, on le dépouilla des ornements pontificaux et on jeta le corps dans le Tibre. Devant pareille attitude, le peuple de Rome se retourna contre Étienne VI qui fut arrêté, puis étranglé dans sa prison. Ce lugubre événement est resté dans l'histoire sous le nom de « concile cadavérique ». Jusqu'où peut aller le désir de certains souverains de faire disparaître l'héritage de leurs prédécesseurs...

En tout cas, en cette fin de premier millénaire, la situation était telle que l'on put entendre au concile de Verzy, en 991, ce gémissement :

Où sont les Léon et les Grégoire ?... Est-ce notre faute si la tête des Églises qui se dressait si haut, couronnée de gloire et d'honneur, est tombée si bas, souillée d'infamie et de honte ?... Nous assistons, semble-t-il, à l'arrivée de l'Antéchrist, car voici la ruine dont parle l'apôtre, non point la ruine des nations mais celle des Églises²⁷...

III. LE SECOND MILLÉNAIRE

Le second millénaire ne fut pas épargné par les tempêtes... Nous allons survoler quelques-unes de ces périodes que l'Église a traversées.

A. La querelle des investitures

Le début du second millénaire sera marqué par ce qui est resté dans l'histoire sous le nom de « querelle des investitures ». Il s'agissait en fait de savoir qui devait donner l'investiture aux évêques. Ceux-ci étant également des seigneurs temporels, du fait de l'héritage du système féodal, ils étaient habituellement nommés par les rois ou les grands seigneurs, qui leur conféraient l'anneau et la crosse, signes de leur pouvoir spirituel. Les conséquences de ce système étaient en réalité considérables : les nominations étaient essen-

²⁶ Cette période tragique se prolongera encore quand, en 1033, fut élu pape Benoît IX, un enfant de douze ans dont les mœurs avaient déjà scandalisé son entourage...

²⁷ Daniel-Rops, *Histoire de l'Église*, *op. cit.*, t.3 : « L'Église des temps barbares », p.453.

tiellement le fruit de calculs politiques, et réduisaient à rien la liberté de l'Église, qui était, dans les faits, soumise au pouvoir temporel. Dieu suscita alors un grand pape, saint Grégoire VII (pape de 1073 à 1085), auquel il fallut une énergie farouche pour imposer aux grands de ce monde de respecter la liberté de l'Église. Cette querelle des investitures fut marquée plus fortement en Allemagne avec Henri IV (avec lequel se déroula la fameuse rencontre de Canossa, en janvier 1077); en Angleterre, saint Anselme de Cantorbéry (1033-1109) écrivit à cette époque la phrase célèbre : « Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Église²8. » Mais Grégoire VII dut également faire face à une partie non négligeable du clergé qui vivait très loin de l'Évangile et de ses engagements. Ainsi, il écrivit aux évêques allemands de rappeler à leurs prêtres leur engagement au célibat. Un évêque, Siegfried de Mayence, convoqua alors un synode à Erfurt en octobre 1074 :

Les clercs furent mis en demeure de choisir entre le mariage et l'autel : ce qui souleva parmi eux de telles protestations et de telles violences que les uns parlèrent de déposer l'archevêque, d'autres de le massacrer. [...] À beaucoup d'autres endroits, les évêques ne montrèrent pas autant de bonne volonté ; il y eut même des évêques, comme Otton de Constance, qui encouragèrent le mariage de leurs prêtres²⁹.

B. Le grand schisme d'occident

Bien plus tard, nous connaissons la période des papes d'Avignon. Ceuxci demeurèrent à Avignon de 1309 à 1377. C'est une période complexe, qui se conclut avec le retour à Rome de Grégoire XI, en janvier 1377. Mais celui-ci mourut l'année suivante, en 1378. L'élection de son successeur eut lieu dans des conditions assez troubles, le peuple romain ayant fomenté une émeute pour exiger l'élection d'un pape italien. Urbain VI, qui fut élu dans cette atmosphère de pression, était un homme cassant et raide, qui n'hésitait pas, en plein consistoire, à traiter les cardinaux d'« imbéciles »... Un groupe de treize cardinaux (sur les vingt-trois que comptait alors le sacré collège) se réunit alors à Fondi et, après avoir demandé en vain l'abdication d'Urbain VI, ils élurent un nouveau pape, Clément VII, en octobre 1378.

Ce « grand schisme d'Occident » présente trois caractéristiques particulières : il est d'abord le schisme le plus long qu'ait connu l'occident (près de

²⁸ Anselme, *Epist*. IX, Lib. IV.

²⁹ A. BOULENGER, *Histoire générale de l'Église, op. cit.*, vol.5 : « De Grégoire VII à Clément V (1073-1305) », Librairie catholique Emmanuel Vitte, 1935, p.30.

quarante ans); il est venu de l'intérieur même de l'Église, puisque c'est un collège de cardinaux qui a élu un autre pape ; enfin, il divisa toute la chrétienté en deux parties (urbanistes et clémentins), qui s'opposèrent autant pour des motifs politiques que religieux, engendrant une situation d'épaisse confusion. C'est ainsi que l'on trouve, de chaque côté, des saints – et pas des moindres! Pour Urbain VI à Rome se déclarèrent sainte Catherine de Sienne, sainte Catherine de Suède ou encore le bienheureux Pierre d'Aragon ; tandis que Benoît XIII à Avignon (le successeur de Clément VII en 1394) fut soutenu par saint Vincent Ferrier (son confesseur), sainte Colette, ou encore le bienheureux Pierre de Luxembourg (le « louis de Gonzague du XIVe siècle »). En 1409, pour résoudre la crise, des cardinaux se réunirent en concile à Pise; ils déposèrent les deux papes régnant alors (Grégoire XII à Rome et Benoît XIII à Avignon) et élurent un autre pape, Alexandre V - qui mourut l'année suivante, et auguel succéda Jean XXIII³⁰. Ce concile n'eut d'autre résultat que d'ajouter, avec un troisième pape, une troisième faction dans l'Église. Après bien des péripéties, la situation fut résolue au concile de Constance, (1414-1418), qui obtint l'abdication ou la déposition des trois papes et élut Martin V. L'Église sortait meurtrie de cette époque de divisions.

Il est certainement instructif de citer ici quelques passages des lettres qu'au cours de cette période sainte Catherine de Sienne envoya au pape ou à des cardinaux. En voici trois extraits significatifs, qui donnent un aperçu de la situation d'alors. À Grégoire XI, elle écrit en 1376 (elle avait 29 ans) - il faut dire que le Pape, à Avignon, s'était entouré d'une cour mondaine :

l'ai entendu dire ici que vous aviez nommé des cardinaux. Je crois que l'honneur de Dieu et nos intérêts demandent que vous vous appliquiez à choisir des hommes vertueux. Si vous faites le contraire, vous encourrez le blâme de Dieu, et vous nuirez à la sainte Église. Nous ne devons pas ensuite nous étonner si Dieu nous envoie les châtiments et les fléaux de sa justice. Faites, je vous prie, ce que vous avez à faire avec courage et crainte de Dieu³¹.

Deux ans plus tard, au nouveau pape Urbain VI:

Oui, le Christ béni se plaint de ce que l'Église n'est pas purifiée de ces vices, et de ce que Votre Sainteté n'y apporte pas tout le zèle qu'elle devrait avoir. [...] Vous devez détruire la corruption de ceux qui sont près de vous, et vous

³⁰ Ce Jean XXIII étant désormais considéré comme un antipape, c'est bien ce nom et ce chiffre que reprendra le cardinal Angelo Roncalli lorsqu'il sera élu pape en 1958 : Jean XXIII.

³¹ SAINTE CATHERINE DE SIENNE, *Lettres*, t.2, Paris, Téqui, 1977, lettre I, p.148-149.

22 | Aimons l'Église, elle est notre Mère!

entourer de ceux qui cherchent l'honneur de Dieu et le vôtre avec le bien de l'Église, sans se laisser souiller par les flatteries et par l'argent³².

Ou encore à trois cardinaux italiens :

Si je vous appelle pères, c'est à la condition que vous quittiez la mort et que vous reveniez à la vie. Car maintenant vous avez perdu la vie de la grâce. [...] Vous aviez été choisis pour vous nourrir sur le sein de l'Église, pour être des fleurs dans son jardin, et y répandre le parfum des vertus [...]. Avez-vous fait ce pourquoi vous avez été créés ? Certainement non ; l'amour-propre vous a caché votre devoir. [...] Au lieu de répandre la foi, vous l'avez profanée, en l'obscurcissant en vous et dans les autres³³.

C. Les papes de la Renaissance

Quelques décennies plus tard seulement, alors que la papauté avait déjà été malmenée par le grand schisme d'occident, vont régner ceux que l'on appelle les « papes de la Renaissance ». Disons d'emblée que tous ne furent pas de mauvais papes. Et qu'il y a assurément de belles choses à cette époque aussi, en particulier le développement admirable des sciences et des arts, encouragé par l'Église et par les papes. Des papes à cette époque ont souhaité une réforme de l'Église. Ainsi, Pie II (pape de 1458 à 1464) avait fait élaborer un projet de réforme de la curie édifiant, dont voici un extrait :

[La curie] ne doit pas être une institution dont les places soient recherchées parce qu'elles facilitent à leurs titulaires la poursuite de leur avancement ou le cumul des bénéfices, source de corruption. Tous ceux qui, par des motifs justifiés, restent à la curie, doivent se conformer rigoureusement aux règles ecclésiastiques en ce qui concerne la conduite, les mœurs, le vêtement, la tonsure et la récitation des heures canoniales. Les membres de la curie reconnus vicieux doivent en être expulsés³⁴...

Ces désirs de réforme n'aboutiront pas, hélas. Mais c'est aussi une époque où plusieurs successeurs de Pierre pratiquèrent le népotisme à outrance – ce qui est rarement un signe et un facteur de vertu – et où certains d'entre eux auront une vie morale déplorable. Ne mentionnons que le plus tristement célèbre d'entre eux, Alexandre VI, pape de 1492 à 1503. Ro-

³² *Ibid.*, p.230-231.

³³ *Ibid.*, p.282-292.

³⁴ A. BOULENGER, *Histoire générale de l'Église*, *op. cit.*, vol.6 : « De Clément V à la Réforme (1305-1517) », Librairie catholique Emmanuel Vitte, 1936, p.214.

drigue Borgia – tel était son nom – était à la tête d'une fortune colossale, et il acheta dans le collège cardinalice, par des offrandes et des promesses de nominations, les électeurs qui l'élurent sur le siège de Pierre. Déjà père de deux enfants à son élection, il en eut deux autres en tant que pape, célébrant sans vergogne dans un luxe scandaleux les noces de sa fille au Vatican. Son successeur, Jules II, pape de 1503 à 151335, fut davantage un homme de guerre qu'un guide spirituel... C'est à lui que l'on doit la basilique Saint-Pierre de Rome, dont il fit commencer la construction en 1506 : il avait en effet confié à Michel-Ange la réalisation de son tombeau, dont les dimensions étaient telles que l'ancienne basilique n'était pas à même de le contenir... S'il ne faut pas commettre d'anachronisme en jugeant cette époque d'après les critères actuels, parce que les papes étaient aussi des souverains temporels, il n'en reste pas moins que l'Église, et la papauté en particulier, venait de vivre une période sombre. Cet exemple lamentable n'est probablement pas pour rien dans la crise protestante qui éclatera dans les années suivantes.

D. La période de la Réforme

Il n'est pas possible de retracer ici l'histoire de la crise protestante et de la révolte de Luther. Un forum entier y avait été consacré en 2017, auquel nous renvoyons36. Mentionnons seulement un élément qui est essentiel pour comprendre la crise de cette époque. Il s'agit de la pauvreté de l'enseignement, qui a entraîné une crise dans la transmission de la foi.

Luther et Calvin avaient bien compris cela, et c'est la raison pour laquelle chacun d'eux rédigea un catéchisme. Luther rédigea deux ouvrages, le Petit catéchisme en 1528, très accessible et condensé; et le Grand catéchisme en 1529, beaucoup plus développé à l'usage des ecclésiastiques. Jean Calvin quant à lui publiera en 1536, une première version de son *Insti*tution de la religion chrétienne, qu'il étoffera et développera à plusieurs reprises. Du côté catholique, on commença alors à prendre davantage conscience de l'importance de ces ouvrages pour transmettre la foi. Saint

³⁵ Il y eut entre les deux le pape Pie III (22 septembre au 18 octobre 1503), qui était malade, et mourut vingt-six jours après son élection, épuisé par les fêtes de son ordination et de son couronnement.

³⁶ Cf. Famille Missionnaire de Notre-Dame, *La crise protestante et le dialogue œcuménique*, Actes du forum de Sens (18-19 février 2017), 2017 [en ligne: https://fmnd.org/Formation/La-criseprotestante-et-le-dialogue-aecumenique].

Pierre Canisius rédigea en 1557 un ouvrage, le Catechismus minor, qui est un chef-d'œuvre de pédagogie et de précision³⁷. Assez rapidement traduit en français (1564), il aura une diffusion extraordinaire et une forte influence, au point qu'en Allemagne, on dira : « Sais-tu ton Canisius ? » pour dire: « Sais-tu ton catéchisme³⁸? ». Un siècle et demi plus tard, on pourra en compter quatre cents éditions. Le concile de Trente enfin (1545 à 1563) s'intéressa très vite au problème bien réel de la formation et de l'instruction chrétiennes, qui faisaient défaut chez bien des fidèles, mais aussi chez bien des clercs. Il réclama la publication d'un catéchisme, dont la réalisation fut dirigée par saint Charles Borromée, alors archevêque de Milan. Ce catéchisme fut publié par saint Pie V en 1566, organisé en quatre parties : le Symbole des Apôtres, les sacrements, le Décalogue et l'Oraison dominicale.

Mais la crise de la transmission de la foi avait eu des conséquences graves sur la situation de l'Église, que saint Jean d'Avila décrivait ainsi en 1561 :

Une des causes, et non mineures, pour laquelle beaucoup de chrétiens ont perdu la foi, c'est la faiblesse de l'enseignement qu'ils ont reçu : ils ont été si peu instruits de la foi, si peu affermis en elle, si peu captivés par ses mystères, que la première erreur venue a pu les persuader facilement, comme des gens sans attaches solides avec la vérité³⁹.

E. Le modernisme

Nous n'avons pas le temps de reprendre ici dans le détail la crise moderniste, qui a été présentée plus amplement à l'occasion du forum de 2018 sur le Credo du Peuple de Dieu⁴⁰. Citons seulement comme descriptif

 $^{^{37}}$ Cf. G. Bedouelle, «L'influence des catéchismes de Canisius en France », in P. Colin, É. GERMAIN, J. JONCHERAY et M. VENARD (dir.), Aux origines du catéchisme en France, Actes du colloque organisé par l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique et le Département de la Recherche de l'Institut Catholique de Paris les 11 et 12 mars 1988, Tournai, Desclée, 1989, p.70.

³⁸ Cf. X. Le BACHELET, « Canisius », in *Dictionnaire de théologie catholique, op. cit.*, t.2/2 (Cabados – Cisterciens), 1932, col.1526.

³⁹ JEAN D'AVILA, Second mémoire au concile de Trente, (1561), in Obras completas del Santo Maestro Juan de Avila, t.6, Madrid, La Editorial Catolica, 1971, p.146. Texte original: « Pues una de las causas, y no pequeña, porque muchos cristianos han perdido la fe es por estar tan flacamente doctrinados y fundados en ella y tan sin gusto de los misterios de ella, que facilmente se les ha podido persuadir cualquier error contra la fe, como a gente que no tiene firme atadura con la verdad. »

⁴⁰ Cf. Frère B. Domini, « La crise moderniste, de Pie X aux lendemains de Vatican II », in FAMILLE MISSIONNAIRE DE NOTRE-DAME, Les enjeux du Credo du Peuple de Dieu, Actes du forum de Sens, 17-18 février 2018, 2018, p.11-17 [en ligne: https://fmnd.org/Formation/Les-enjeux-du-Credodu-Peuple-de-Dieu/La-grave-crise-du-modernisme-et-ses-condamnations-par-Saint-Pie-X].

pertinent de cette crise, ces quelques extraits de l'encyclique du pape saint Pie X, Pascendi Domini gregis, donnée en 1907 :

À la mission qui nous a été confiée d'en haut de paître le troupeau du Seigneur, Jésus-Christ a assigné comme premier devoir de garder avec un soin jaloux le dépôt traditionnel de la foi [...]. Ce qui exige surtout que Nous parlions sans délai, c'est que, les artisans d'erreurs, il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent et c'est un sujet d'appréhension et d'angoisse très vives, dans le sein même et au cœur de l'Église, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. [...] [IIs] se posent, au mépris de toute modestie, comme rénovateurs de l'Église... [...] Et comme une tactique des modernistes [...], tactique en vérité fort insidieuse, est de ne jamais exposer leurs doctrines méthodiquement et dans leur ensemble, mais de les fragmenter en quelque sorte et de les éparpiller çà et là, ce qui prête à les faire juger ondoyants et indécis, quand leurs idées, au contraire, sont parfaitement arrêtées et consistantes, il importe ici et avant tout de présenter ces mêmes doctrines sous une seule vue, et de montrer le lien logique qui les rattache entre elles. Nous Nous réservons d'indiquer ensuite les causes des erreurs et de prescrire les remèdes propres à retrancher le mal⁴¹.

Le Pape décrit ensuite la pensée moderniste, et il vaudrait la peine de relire entièrement ce texte. Plus loin dans l'encyclique, il ajoute :

Il leur importe de rester au sein de l'Église pour y travailler et y modifier peu à peu la conscience commune : avouant par là, mais sans s'en apercevoir, que la conscience commune n'est donc pas avec eux, et que c'est contre tout droit qu'ils s'en prétendent les interprètes. Ainsi, Vénérables Frères, la doctrine des modernistes, comme l'objet de leurs efforts, c'est qu'il n'y ait rien de stable, rien d'immuable dans l'Église⁴².

CONCLUSION

Si, au terme de cette présentation, vous êtes accablés ou découragés, alors c'est qu'elle a manqué son but! En effet, le panorama rapide de quelques-unes des crises traversées par l'Église au cours de son histoire très graves pour certaines - nous montre d'abord et surtout la puissance de Dieu, et nous fait toucher du doigt la réalisation constante de la promesse de Jésus : « les portes de l'Enfer ne l'emporteront pas contre elle » (Mt 16,18).

⁴¹ PIE X, *Pascendi Domini gregis*, n°1, 2, 4.

⁴² *Ibid.*, n°37-38.

Oui, l'Église a été régulièrement attaquée de l'extérieur. Mais les crises les plus graves sont venues de l'intérieur⁴³. Là encore cependant, la promesse de Jésus demeure. On connaît la célèbre rencontre entre le cardinal Consalvi et Napoléon Bonaparte qui, très en colère un jour contre le secrétaire d'État du pape Pie VII, lui dit, en tapant rageusement le pied par terre : « Je détruirai votre Église ! » – « Excellence, lui répondit Consalvi, il y a des siècles que nous faisons nous-mêmes tout ce que nous pouvons pour cela et nous n'y sommes pas parvenus ! » Le Père Jules Chevalier, fondateur de l'œuvre et du sanctuaire d'Issoudun, disait : « Quand Dieu veut une œuvre, les obstacles, pour lui, sont des moyens. » Aussi c'est bien la joie et l'espérance qui dominent au terme de ce petit parcours dans l'histoire des hommes et de l'Église...

Mais il y a encore un autre motif de joie : vous aurez remarqué, en chacune de ces crises, malgré leur discrétion, des saints et des saintes. C'est un motif de reconnaissance et d'action de grâce, car Dieu suscite toujours des hommes et des femmes qui, librement, collaborent à son œuvre. Mais ce constat est aussi un appel : qui le sera aujourd'hui ? Car l'histoire de l'Église, au-delà des crises, est aussi, selon l'expression de Benoît XVI, un « grand sillon lumineux de bonté et de pureté, que la foi chrétienne a tracé à travers les siècles⁴⁴. »

Au terme de ce parcours, écoutons ces mots très réconfortants, à la fois anciens et actuels, de l'évêque saint Jean Chrysostome, qu'il prononça dans une homélie au moment de quitter sa ville, dont il était exilé en raison de sa foi ; c'était en l'année 401 :

Les vagues sont violentes, la houle est terrible, mais nous ne craignons pas d'être engloutis par la mer, car nous sommes debout sur le roc. Que la mer soit

⁴³ Dans son encyclique sur la mission, Jean-Paul II remarque que les « difficultés internes ne manquent pas », et que « ce sont même les plus douloureuses. » : *Redemptoris missio*, n°36.

⁴⁴ Cf. l'article publié en ligne (en italien) : https://www.repubblica.it/cultura/2013/09/24/news/ratzinger caro odifreddi le racconto chi era ges-67150442/. Dans un texte qu'il avait donné en 2019, Benoît XVI avait également écrit : « Il est vrai que l'ivraie dans le champ de Dieu, l'Église, n'est que trop visible, et que les mauvais poissons dans le filet montrent également leur force. Néanmoins, le champ est toujours le champ de Dieu et le filet est toujours le filet de pêche de Dieu. Et dans tous les temps, il n'y a pas seulement l'ivraie et les mauvais poissons, mais également les moissons de Dieu et les bons poissons. Proclamer les deux choses avec insistance ne relève pas d'une fausse apologétique : c'est un service qu'il est nécessaire de rendre à la vérité. » (BENOÎT XVI, « Notes sur les racines des abus », 11-04-2019).

furieuse, elle ne peut briser ce roc ; que les flots se soulèvent, ils sont incapables d'engloutir la barque de lésus. Que craindrions-nous ? Dites-le-moi. La mort ? Pour moi, vivre, c'est le Christ, et mourir est un avantage. L'exil? La terre appartient au Seigneur, avec tout ce qui la remplit. La confiscation des biens ? De même que nous n'avons rien apporté dans ce monde, nous ne pourrons rien emporter. Les menaces du monde, je les méprise ; ses faveurs, je m'en moque. Je ne crains pas la pauvreté, je ne désire pas la richesse ; je ne crains pas la mort, je ne désire pas vivre, sinon pour vous faire progresser. [...] Je possède sa parole : voilà mon appui, voilà ma sécurité, voilà mon havre de paix. Que l'univers se soulève, je possède cette parole, j'en lis le texte : voilà mon rempart, voilà ma sécurité. Quel texte? Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps⁴⁵.

Nous avons commencé notre présentation par l'évangile très adapté de la tempête apaisée. Terminons par les derniers mots de cet épisode, qui est un appel à la confiance en Jésus : « Réveillé, il menaça le vent et dit à la mer : "Silence, tais-toi !" Le vent tomba, et il se fit un grand calme. Jésus leur dit: "Pourquoi êtes-vous si craintifs? N'avez-vous pas encore la foi" » (Mc 4.39-40).

⁴⁵ Homélie de saint Jean Chrysostome, *Avant de partir en exil*, Office des lectures du 13 septembre.

Panorama de la situation actuelle de l'Église

Sœur Jeanne-Thérèse Doміні

Avec sa verve habituelle, Chesterton dénonce l'atmosphère de réformisme acharné¹ qui sévit avec l'avènement de la modernité en comparant les institutions à réformer à une barrière. Au réformiste naïf qui s'empresse de l'ôter – « cette barrière n'a aucun sens ! » –, un réformateur un peu plus sensé lui objecte que, à moins de considérer que nos prédécesseurs étaient tous fous – auquel cas la folie serait une maladie héréditaire –, tant que l'on n'a pas compris la raison d'être de la barrière, il vaut mieux ne pas l'enlever. C'est seulement une fois que l'on a saisi pourquoi nos prédécesseurs ont construit cette barrière, (par exemple, ici la présence de loups à l'extérieur et de moutons à l'intérieur), que l'on pourra se poser la question de l'enlever si les loups, ou bien les moutons, ont disparu, ou alors si le loup est devenu végétarien. En somme, pour Chesterton, ce n'est qu'après avoir compris le pourquoi d'une règle ou d'une institution qui nous semble

¹ G. K. CHESTERTON, *Pourquoi je suis catholique*, Via Romana, 2017, p.63-64: « Quand il s'agit de réformer les choses, pour ne pas procéder à leur pure déformation, il y a un principe clair et simple à respecter qu'on appellerait probablement un paradoxe. Une réforme a d'ordinaire pour objet une certaine institution ou une loi, mais, pour simplifier, prenons le cas d'une barrière ou d'une grille érigée en travers d'un chemin. Le réformateur moderne s'en approchera tout content en disant : « je n'en vois pas l'utilité, enlevons-la ». Ce à quoi un réformateur plus intelligent ferait bien de répondre : « si tu n'en vois pas l'utilité, je ne te laisserai certainement pas l'enlever. Va-t-en et réfléchis. Puis, quand tu pourras me dire que tu en vois l'utilité, alors, peut-être, je te laisserai la détruire. » Ce paradoxe repose sur le bon sens le plus élémentaire : la barrière ou la grille n'a pas poussé là toute seule. [...] Il est très improbable qu'elles aient été installées par des aliénés qui, pour une raison ou une autre auraient été lâchés dans la rue. Non, une personne avait bien des raisons de penser que ce serait une bonne chose que de la mettre ici. Et jusqu'à ce que nous sachions quelle était cette raison, on ne peut certainement pas juger si elle était, de fait, raisonnable. Si une chose établie par des êtres humains comme nous-mêmes, nous semble complètement dénuée de sens et pleine de mystère, il est plus que probable que nous avons oublié un aspect du problème. Il y a des réformateurs qui surmontent cette difficulté en admettant que tous leurs pères étaient des fous, mais si tel était le cas nous n'aurions qu'à constater que la folie est une maladie héréditaire. [...] Si on sait comment [telle institution] est née et à quelles fins elle devait servir, alors on pourra être vraiment capable de dire qu'il s'agissait de finalités bonnes ou mauvaises, ou que depuis, elles sont devenues mauvaises, que ce sont des fins qu'on ne sert plus aujourd'hui. »

absurde que l'on peut envisager une réforme. La remarque, appliquée dans l'ordre naturel, est de bon sens. Appliquée à l'Église d'institution divine, elle prend encore plus de poids : il s'agit, avant de vouloir réformer l'Église, d'essayer d'en comprendre la nature propre, de comprendre ce qui en elle est d'institution divine (que l'on ne peut donc pas toucher, sauf à se prendre pour Dieu), et ce qui est laissé à l'appréciation des hommes, et dans ce deuxième cas, garder la prudence et le bon sens de Chesterton. Ici, il s'agit de dresser un panorama de la crise, ce que je ferai en essayant d'en présenter les racines et présupposés idéologiques (I), puis d'en montrer le danger par rapport à ce qui fait justement l'identité de l'Église, c'est-à-dire son union au Christ et sa triple charge de sanctifier, enseigner, gouverner (II). Ce faisant, nous verrons que certaines revendications sapent les fondements même de l'Église instituée par le Christ. Puis, nous pointerons des dangers imminents, notamment avec l'exemple concret du synode allemand (III).

I. ORIGINE DE LA CRISE : MODERNISME ET PROGRESSISME

Depuis la Renaissance, différents courants de pensée ont profondément bouleversé les représentations traditionnelles du monde, de la nature, de l'homme et de Dieu, pour façonner notre monde moderne puis postmoderne. Pour schématiser l'aboutissement du processus (héritier de racines bien plus anciennes), depuis les années 60-70 nous avons quitté la modernité pour entrer en postmodernité. La continuité entre modernité qui, appliquée à l'Église, a engendré le modernisme, et la postmodernité qui, appliquée à l'Église, a engendré le progressisme, consiste très certainement dans cette idée de faire table rase de Dieu, du passé, des traditions jugées infantilisantes. Mais là où le rationalisme de la modernité passait toute chose au feu de la critique d'une raison érigée en seule autorité, le progressisme postmoderne déconstruit à son tour même la raison.

A. Le modernisme

Le modernisme applique à l'Église les présupposés rationalistes. Fasciné par la raison humaine libre car détachée de toute entrave, de toute superstition et de toute soumission, religieuse ou traditionnelle, il consiste en une redéfinition de la foi de l'Église à partir des critères de la rationalité scientifique. En particulier, il réduit la grâce, les miracles et plus généralement tout le surnaturel à n'être que l'expression du plus haut degré des capacités naturelles de l'homme. La grâce ne vient plus d'en haut, mais d'en

bas, de nos ressources propres poussée à leur paroxysme, et Jésus est le modèle de l'homme totalement accompli : homme parfait, et non pas Dieu. La finalité de la Rédemption n'est pas de nous diviniser mais de nous mener à l'épanouissement parfait de notre humanité : la grâce, le surnaturel, c'est l'homme parfaitement réalisé. Face à ce libéralisme théologique, le romantisme réagit en réaffirmant le rapport entre Dieu et l'homme, mais un rapport direct, spirituel, insaisissable, de l'ordre de l'expérience et non de l'ordre de la médiation sacramentelle ou dogmatique.

L'histoire des dogmes : Des théologiens mis, grâce à la méthode historique, devant le fait du développement du dogme, considèrent seulement les ruptures, sans voir que les nouveaux dogmes promulgués, loin d'être des nouveautés par rapport à l'Écriture, ne sont que des explicitations de ce qui y était contenu en germe. Les dogmes sont suspects. Ils ne seraient plus que des élaborations spéculatives gangrenées par la philosophie grecque, et bien éloignées du noyau primitif de la foi des premières communautés. L'enseignement de l'Église est remis en cause comme infidèle à sa source. L'enseignement dogmatique de l'Église devient une superstructure étouffante qui voile la spontanéité du souffle vivant de l'Esprit.

La crise exégétique : comme la grâce et le miracle sont rejetés, les récits bibliques et évangéliques doivent être démythologisés pour les rendre admissibles à l'esprit rationnel : il faut alors voir dans les évangiles des mythes des premières communautés construits à partir du noyau initial de la prédication de Jésus. A charge par la suite d'essayer de retrouver, à partir d'hypothèses toujours moins fondées les unes que les autres, le vrai Jésus, qui, finalement, ressemble davantage au théologien qui l'élabore qu'au Jésus historique lui-même. En réaction, certains proclament impossible de retrouver le vrai Jésus : l'important serait ailleurs, dans la confrontation existentielle avec le Christ de la foi qui me rejoint personnellement.

B. Le progressisme

Le progressisme contemporain hérite du modernisme la manie de tout faire passer au crible de la critique. Mais il s'en éloigne, en enfant infidèle, en rejetant même la raison et l'argumentation. À la fascination pour le rationalisme, il a finalement troqué le scepticisme et la confusion. Ce tournant de pensée postmoderne est amorcé par les penseurs de la déconstruction, ou de la french theory (Michel Foucault, Derrida, etc.). Celle-ci est un mélange d'une part d'idéologie marxiste, selon laquelle les idées morales et religieuses sont des instruments idéologiques au service des classes possédantes, en vue d'une domination ; et d'autre part d'un primat des sciences humaines (sociologie, psychanalyse) pour qui les actions humaines sont uniquement le fruit de déterminismes comportementaux causés par les structures sociales (sociologie) ou par l'inconscient lui-même (psychanalyse) souvent façonné par ces superstructures sociales. Il en ressort une remise en cause radicale de la liberté de l'homme dans ses choix profonds, notamment moraux. L'aspiration à la liberté et à la responsabilité se traduit alors en révolte contre tous les codes établis : normes et valeurs morales et sociales, déterminismes naturels, donné de nature qui, relents de structures de domination, brident l'épanouissement de la personne. On reconnaît là les racines du wokisme, de la théorie du genre, de l'antispécisme et de tous ces mouvements aussi divers dans leurs manifestations qu'unis dans une même révolte contre des codes sociaux jugés oppressants. (Les différences portent sur l'appréhension du groupe dominateur : blanc, hétérosexuel, humain...) L'intersectionnalité aura pour but de fédérer les revendications de ces minorités oppressées (si elles arrivent à s'entendre, ce qui, pour l'instant semble pour le moins douteux).

De manière générale, de même que notre société n'impose pas ses idées par des raisonnements et des argumentations mais par des impressions, slogans, images et habitudes de vie, le progressisme lui aussi agit en tenant un discours volontairement ambigu, manquant de clarté. Appliqué à l'Église, on comprend que la crise se focalise sur le sacerdoce et sur la constitution hiérarchique de l'Église d'une part, et d'autre part sur la notion de péché dans sa double dimension religieuse et humaine (perte du sens de la nature).

En effet, l'héritage du marxisme et des sciences sociales transmis par la théorie de la déconstruction et assimilé par la théologie catholique consiste en un déplacement des problèmes du domaine du dogme et de la foi à celui de la morale et de la critique des structures : il s'agit de façonner un monde et une Église plus égalitaire : désormais, l'important est la transformation du monde, de la société, de l'Église, de l'homme, des conditions sociales, des conditions du vivre ensemble. L'important n'est pas la froide doctrine mais la pastorale, l'expérience, le politique, l'écologie, l'action, le dialogue au détriment parfois de la mission.

Le deuxième bouleversement, connexe à la crise du sacrement de confession, est celui de la notion traditionnelle de péché. Les actes déviants ne sont plus des péchés mais d'abord « l'expression d'une réalité psychique plus profonde [...] qu'il faut explorer sous peine de passer à côté de l'essentiel »². Cela est certes vrai, nos péchés proviennent souvent de tendances personnelles, parfois (mais pas toujours) peu ou pas conscientes, et cela peut grandement atténuer la responsabilité, mais cela ne la supprime pas totalement! Le fait pour un acte d'être issu d'habitudes ou de tendances profondes, parfois même inconscientes et déviantes ne doit pas faire oublier la part de responsabilité dans la négligence de la formation de la conscience et de la recherche de la vérité, de la fidélité à la loi de Dieu, le gaspillage des grâces données par lui et la lutte contre ces tendances mauvaises. Nous ne devons ni ne pouvons juger les cœurs, seul Dieu le peut. En revanche, nous pouvons et devons dire qu'un acte est mauvais. Aujourd'hui, l'enjeu est de légitimer des pratiques comme la reconnaissance d'union de personne de même sexe. Quelle que soit la responsabilité personnelle des personnes (bonté de l'intention), nous devons rappeler que l'acte (sa matière) reste immoral et grave. Nous devons aussi rappeler qu'un homme possède sa conscience et sa liberté et qu'il n'est jamais totalement déterminé par ses tendances, et que le péché ne doit pas se considérer d'abord par rapport au milieu mais par rapport à Dieu qu'il offense et à la nature humaine créée pour Dieu qu'il abîme ou détruit.

Cette crise est d'abord une crise de la foi et de la nature même de l'Église, dans son identité profonde et sa mission. Ces deux idéologies s'attaquent frontalement à la nature même de l'Église : à son union à Dieu, par laquelle l'Église reçoit la vie qu'elle doit communiquer par une triple charge: la charge de sanctification, en particulier par les sacrements, la charge d'enseignement, par la proclamation de la vraie foi, et la charge de juridiction ou de gouvernement. La remise en cause du sacerdoce et de la hiérarchie et la confusion morale en sont le cœur.

II. CRISE DES TRIA MUNERA DE L'ÉGLISE

La plupart des caractéristiques de la crise se ramènent à quatre points : le primat de l'action et des sciences sociale sur la foi en théologie, la perte du sens du péché, l'incompréhension de ce qu'est le sacerdoce par rapport

² X. Thévenot, Les péchés. Que peut-on en dire ?, Mulhouse, Salvator, 1983, p.16-17.

à la grâce baptismale et la revendication égalitariste qui s'ensuit et enfin, la perte de la différence entre nature et grâce. Le sacerdoce en particulier étant compris comme un pouvoir à déconstruire, on déconstruit en même temps l'Église elle-même dans son identité profonde et dans sa mission, car sa dimension intérieure n'est pas dissociable de sa dimension extérieure. En effet, c'est de l'union à son Seigneur que l'Église reçoit la vie. Cette vie, elle a pour mission propre de la communiquer à ses enfants, c'est ce qui fait sa raison d'être. Elle accomplit cette transmission de la vie divine par une triple mission : la charge de sanctification, en particulier par les sacrements, la charge d'enseignement, par la proclamation de la vraie foi, et la charge de juridiction ou de gouvernement. Or, ces deux idéologies s'attaquent frontalement à son union à Dieu, par laquelle l'Église reçoit la vie qu'elle doit communiquer, et aux canaux de cette communication qui s'opère par une triple charge : la charge de sanctification, en particulier par les sacrements, la charge d'enseignement, par la proclamation de la vraie foi, et la charge de juridiction ou de gouvernement.

A. Une crise morale et spirituelle : crise de l'intériorité et de l'union au Christ et primat des sciences sociales

Ce qui fonde l'Église, dans sa nature profonde, c'est l'union au Christ. C'est par cette union, réalisée par la communication d'un seul et même Esprit Saint qui nous enseigne et nous transforme que nous sommes unis et configurés au Christ: l'Église est de ce fait une personne, non une personne morale, comme pourrait l'être une entreprise, mais une personne mystique, qui tient sa subsistance propre de son union à la Personne du Christ. Cette union au Christ se développe à travers la prière et le combat spirituel: vertus et oraison.

Une des manifestations les plus douloureuses de la crise des vertus et de l'union à Dieu est bien sûr la crise morale dans l'Église et le péché de ses membres qui la défigure. La crise des abus mise sur le devant de la scène depuis le rapport Sauvé en est la face émergée de l'iceberg. Si l'extrapolation statistique des chiffres du rapport peut laisser perplexe, c'est surtout la pertinence douteuse de certaines analyses et recommandations qui ne laissent d'interroger, alors même que l'on reste profondément meurtris par l'horreur de ces abus³. Convaincus de l'urgence d'en soigner les causes

³ Cf. P. Manent, « Au quotidien n°339 : Pierre Manent répond à Jean-Marc Sauvé et à la Ciase », *L'Homme nouveau*, 11 février 2022, https://www.hommenouveau.fr/3930/politique-societe/au-

réelles, y compris, puisque les causes d'abus sont humaines, au moyen de sciences humaines, il semblerait pourtant sage, pour proposer des solutions, de s'interroger sur la portée des sciences humaines que l'on convogue. Rappelons-le, les sciences humaines ont leur légitimité, elles rendent compte des lois de fonctionnement de la nature humaine et de son milieu. On ne fera pas grief à un historien, à un psychologue, à un médecin de pointer les défaillances qui ressortent de sa compétence et de proposer une vision extérieure, mais l'on ne peut nier le biais idéologique des conclusions, et la fixation dans les guestions de la commission lors des audiences sur les aspects du mariage des prêtres, de l'ordination des femmes, etc. alors même que le rapport affirme ne pas avoir vu de lien entre célibat et abus, ou reconnaisse à l'inverse une forte proportion d'actes homosexuels. Comme le dit justement Pierre Manent, les sciences humaines sont aptes à proposer des changements « dans l'Église » mais non point de changer « l'Église », qui ne nous appartient pas mais appartient à Dieu. Le problème ne vient pas de la structure de l'Église mais de son dévoiement. Nous avons là une première caractéristique de la dérive de la théologie : au lieu de partir de la foi comme le demande la nature même de la théologie, on part des sciences humaines et on envisage ensuite la Révélation et la Rédemption à partir de ce prisme. Or, dans une perspective théologique, ces sciences doivent venir à leur place, au service et non en remplacement de la foi et de la Révélation. Des médecins, des psychiatres, des historiens peuvent porter un regard extérieur sur l'Église

<u>quotidien-n-339---pierre-manent-repond-a-jean-marc-sauve-et-a-la-ciase.htm</u>: « Comme je l'ai rappelé dans chacune de mes interventions, nous n'avons jamais mis en doute l'étendue et la gravité des abus et des crimes pédophiles commis dans l'Église catholique. Ils ont d'ailleurs un caractère d'autant plus odieux que l'Église met l'accent dans son enseignement sur la vertu de chasteté et le respect tout particulier dû aux enfants et, en général, à ceux qui sont fragiles. La Ciase était parfaitement fondée à faire des suggestions ou recommandations. Certaines sont pertinentes ou étaient déjà mises en œuvre. Ce qui, en revanche, est à mes yeux très dommageable, c'est leur tendance générale : on postule que la correction de ces abus suppose non pas des réformes dans l'Église mais une réforme de l'Église, comme d'ailleurs M. Sauvé le souligne lui-même fort explicitement. C'est un des enseignements de sa réponse. Il s'agit bien pour lui et, je suppose pour la Commission, de promouvoir une certaine idée du christianisme et de l'Église. Je ne sais pas si cela faisait partie du mandat conféré par la Conférence des évêques. En tout cas, il est particulièrement décevant qu'un esprit aussi délié en vienne à opposer une Église « peuple de Dieu », remplie de toutes les bonnes choses, à une Église « cléricale », en proie au « repli » et au « déni ». Je rappelle que s'il est un point sur lequel les catholiques ne sont pas divisés, c'est précisément sur la gravité des abus pédophiles dans l'Église. »

et sa réalité humaine, puisque celle-ci rassemble des hommes concrets, fonctionnant avec leur nature propre, que la grâce ne supprime pas mais surélève, ils peuvent présenter des remèdes médicaux, alerter sur des abus, des structures potentiellement dangereuses. Pourtant, le rapport Sauvé outrepasse son mandat en proposant un regard théologique réducteur et des propositions de réécriture de la doctrine. Pourquoi le rapport Sauvé ne place-t-il pas la définition du péché comme refus de Dieu au cœur de la réflexion de sa partie théologique ? Notre-Dame à la Salette n'avait pas hésité à dénoncer le péché, en parlant de « cloaques d'impureté ». Que de vies brisées, quelles injures envers Notre Seigneur! Pourtant, derrière ces péchés médiatisés, combien d'autres dans l'ombre et le silence ? quelle passivité pour dénoncer pornographie ou libéralisation des mœurs... Combien de justifications théologiques d'actes mauvais? Quelle réception pour les encycliques morales comme Veritatis Splendor ou Humanae Vitae qui rappellent qu'il existe des actes intrinsèquement mauvais? Qui parle encore de pénitence pour réparer ?

La crise de la prière est le deuxième pilier de la crise. L'Eucharistie est souvent banalisée, l'adoration du saint Sacrement et les gestes d'adoration sont considérés parfois comme inutiles. Ce qui fait le centre de la vie d'un chrétien est devenu accessoire au profit de sujets plus concrets, voire politiques. On ne contemple plus pour se laisser transformer, on transforme pour se contempler dans ce que l'on a transformé. Or, Dieu nous parle de deux façons complémentaires : par la Révélation objective (enseignement du Christ et des apôtres transmis par la Tradition) et par l'Esprit Saint qui nous enseigne et nous transforme de l'intérieur. L'important de la vie spirituelle n'est pas seulement de rencontrer le Saint Esprit, mais aussi de savoir se laisser enseigner et par là transformer par lui, et cet enseignement intérieur ne peut se trouver en contradiction avec la révélation objective, c'est-à-dire avec les paroles et les actes du Verbe incarné qui nous sont transmis par l'Écriture et la Tradition. Cette Révélation est non seulement une rencontre avec Dieu qui s'incarne, mais aussi un enseignement avec un contenu qui nous est communiqué par des médiations humaines dans l'Église par l'Écriture, la Tradition, le Magistère. Il est important de souligner ce point : cette rencontre, cette relation avec Dieu n'est pas seulement pure rencontre sans contenu. Des théologiens modernes (comme Karl Rahner) ont en effet tellement mis l'accent sur la Révélation comme autocommunication ou comme événement que l'important devient moins ce que Dieu

nous dit que le fait même qu'il nous parle et entre en relation : en somme Dieu nous parle, on s'en émerveille à raison, mais on ne juge pas expédient de l'écouter. Or, non seulement Dieu entre en dialogue, mais il nous dit quelque chose! Ainsi, la disponibilité au souffle du Saint Esprit qui contredirait les enseignements de la Révélation ne peut être authentique. (En gros si on est obligé de réécrire l'enseignement de l'Église pour le mettre en conformité avec les aspirations intérieures qui sont censées nous venir de l'Esprit Saint, c'est qu'il y a un problème !) La Révélation objective vient normer, confirmer, baliser notre vie spirituelle dans laquelle le Saint Esprit, maître intérieur, continue de nous toucher, de nous enseigner et par là de nous transformer. La crise de la foi a donc des répercussions très grave sur l'union à Dieu, la vie intérieure et la sainteté. Si l'on ne prie plus, si l'on n'adore plus, si l'on ne redonne pas le primat à la vie intérieure, alors, comment se laisser enseigner et transformer en vérité par le maître intérieur? Dès lors, l'Église dans sa nature même se voit profondément défigurée, jusque dans ses diverses charges et mission par lesquelles elle a mission de communiquer ou de permettre la transmission de cette vie du Christ dans les âmes par la grâce.

B. Une crise des sacrements et de la charge de sanctification : perte de la distinction nature et grâce

La première tâche de l'Église est de sanctifier les fidèles, de leur donner la grâce qui vivifie et transforme, notamment par les sacrements. La crise des sacrements consiste d'une part dans la dissociation entre la grâce invisible et le rite visible, puis dans la confusion entre nature et grâce.

Elle est d'abord une crise de la pratique liée à la dissociation du rite visible et de la grâce invisible : confessionnaux déserts, chute de l'assistance dominicale, abus liturgiques en tous genres. Lorsque l'on proclame que la grâce ne passe plus par des rites, des actes de religion, des médiations humaines, on détruit en même temps le rite et la grâce qui était communiquée par le rite. Certes, ce qui est premier, c'est le don de la grâce invisible, et Dieu n'est pas lié par ses sacrements visibles. Mais l'action de Dieu hors des sacrements est le domaine de Dieu, une mesure de suppléance, une voie à caractère extraordinaire... le mode ordinaire reste la voie de la médiation hiérarchique de l'Église. Dire que l'essentiel demeure la disposition intérieure invisible ne doit pas faire oublier que, tant que l'homme sera un esprit incarné, il aura besoin de signes visibles pour se disposer à recevoir

la grâce avec fruit, la recevoir effectivement et exprimer sa vie spirituelle dans les sacramentaux et dans tous les actes de religion : attitudes, rites, etc. Combien ont entendu dire que la messe n'était pas indispensable, que la confession pouvait se faire à Dieu « dans leur cœur »... et depuis ont perdu la foi ? On dissocie la dimension visible de l'Église et le don invisible de la grâce. On voit se développer de façon anarchique les assemblées dominicales sans prêtres qui tendent à remplacer l'Eucharistie. Ce qui prouve que l'on n'a pas compris ce qu'était le saint Sacrifice de la Messe.

Par ailleurs, se développent, même en théologie, des affirmations ambiguës et erronées consistant à assimiler la manifestation de Dieu créateur dans la nature ou les autres religions à la Révélation ou à la communication de la grâce par les sacrements. La confusion conduit à assimiler le signe naturel (la création, c'est-à-dire la nature) à la Révélation et au salut dans le Christ (qui offre la grâce surnaturelle). Le signe naturel peut nous mener à saisir l'existence de Dieu et à accomplir des actes de religion naturelle, c'est-à-dire des efforts de l'homme pour entrer en relation avec Dieu. Mais seule la Révélation et la Rédemption dans le Christ, communiquées par les Sacrements dans l'Église, nous révèlent la Trinité et procurent le salut par la vie surnaturelle. Le christianisme assume certes l'effort de l'homme pour entrer en relation avec Dieu (c'est-à-dire la vertu de religion), mais cet effort est alors assumé par la vertu théologale de foi par laquelle nous adhérons à Dieu qui se révèle et nous rachète.

Il faut ici noter le retour de balancier de la théologie catholique. Après avoir emboîté imprudemment le pas aux théologiens protestants comme D. Bonhoeffer, qui voulaient fonder la foi en éliminant la vertu de religion (réaction anti-libérale), la théologie catholique en arrive finalement à réduire la foi à la religion. Récemment, l'instrumentum laboris⁴, c'est à dire le document de travail du synode amazonien n'aurait-il pas émis des affirmations extrêmement ambiguës et confuses à ce sujet ? Cette confusion entre nature et grâce conduit à un retour déguisé sous des formes post-modernes, à l'immanence moderniste : la grâce finalement n'est plus que le sommet des capacités naturelles de l'homme et de la nature. Il s'agit en fait de refuser à l'Église catholique le statut de seule dispensatrice du salut,

⁴ ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR LA RÉGION PANAMAZONIQUE, *Instrumentum laboris : Amazonie : nouveaux chemins pour l'Église et pour une écologie intégrale*, Secrétairerie générale du synode des évêques, 17 juin 2019, http://secretariat.synod.va/content/sinodoamazonico/fr/documents-/instrumentum-laboris-.html.

pour reconnaître la médiation rédemptrice d'autres traditions religieuses, position pourtant condamnée par le texte *Dominus Iesus*⁵. Le Christ et son Église sont les seuls médiateurs du salut, et l'on ne peut pas accepter, au nom du dialogue, de taire notre foi en Dieu Trinité pour adopter le dénominateur commun de l'Être suprême, comme on peut le lire dans ce même document⁶. Les non-chrétiens de bonne foi ne seront pas sauvés pour avoir été de bons musulmans ou de bons bouddhistes mais parce que dans leur conscience, ils auront obéi au Christ seul rédempteur de l'homme, et par là, auront intégré l'unique Église, de manière invisible.

C. Une crise de la charge d'enseignement

La sanctification s'accompagne de l'enseignement de la droite doctrine. C'est la deuxième tâche de l'Église. La crise des dogmes actuelle n'ajoute rien de nouveau intellectuellement parlant par rapport au modernisme dont on a déjà parlé. Il tend plutôt à se focaliser sur les questions morales.

À propos de cette crise de la morale, nous avons déjà évogué les racines de l'éclipse de la notion de péché. Rongée par le déterminisme des structures sociales ou mentales, la responsabilité personnelle est atténuée tandis que l'offense à Dieu est devenue inintelligible. Le péché n'est d'ailleurs accepté dans bon nombre de prédications ou de publications catholiques qu'en tant qu'obstacle dans notre relation à l'autre⁷. Se répand la conception, issue du volontarisme, selon laquelle un acte est bon ou mauvais en fonction du consentement de l'autre ou du projet ou l'intention porté par celui qui pose l'acte, indépendamment de la matière de l'acte. Une euthanasie demandée serait acceptable, non consentie elle constituerait un meurtre. Le décès d'un enfant désiré est considéré comme une épreuve, l'avortement en revanche serait un droit. De même, la gravité des abus sexuels ne peut servir à banaliser les autres comportements sexuels déviants, par exemple ceux entre personnes consentantes de même sexe ou de sexe opposé hors du mariage. Quelques recommandations du rapport

⁵ Congrégation pour la doctrine de la foi, *Déclaration « Dominus Iesus » sur l'unicité et l'uni*versalité salvifique de Jésus-Christ et de l'Église, 06-08-2000 [en ligne: https:// www.vatican.va/roman curia/congregations/cfaith/documents/ rc con cfaith doc 20000806 dominus-iesus fr.html].

⁶ Assemblée spéciale pour la région panamazonique, op. cit.

⁷ F. SCHMITZ, *Dieu et le péché*, Saint-Céneré, Tégui, 2021, p.60.

Sauvé sur les abus sont pour le moins ambiguës sur ce point⁸. Le péché ne serait pas mauvais en lui-même mais dans ses conséquences.

La crise de la théologie. Au-delà de savoir si les publications théologiques sont conformes ou non au dogme de l'Église, il s'agit désormais de trouver un théologien qui publie des travaux de théologie... donc qui parle de Dieu, du Christ, de la Trinité pour eux-mêmes et pas seulement en vue de conséquences sociales. (Petite illustration : un ouvrage sur l'incarnation dont le titre est : *Le Dieu migrant*, car vous l'ignoriez, lorsque le Verbe s'incarne, il migre...) À la place, les théologiens publient sur l'écologie, la théologie politique, la sociologie religieuse, la pastorale, quelques travaux d'ecclésiologie... En soi, il est important d'apporter un intérêt circonstancié à ces thèmes, mais n'y a-t-il pas un problème lorsque personne ne s'intéresse encore à la Trinité ou à la christologie ? Dieu ne mérite-t-il plus d'être contemplé ? Où est le cœur de notre foi ? Si nous ne sommes plus capables de nous intéresser aux mystères fondamentaux de notre foi, que feronsnous toute notre éternité ?

A cela il faut ajouter une certaine crainte de heurter l'opinion majoritaire, qui conduit à une sorte d'uniformisation de la pensée et des prises de position. L'exemple le plus frappant reste le positionnement par rapport au rapport Sauvé, publié par la Ciase. Tous partagent la profonde horreur pour les actes mis en lumière. Il est pourtant devenu fort difficile de s'exprimer paisiblement sur la méthode et les conclusions : toute critique semble être taboue et signe d'un mépris des victimes. Huit membres de l'Académie catholique reconnus par leurs pairs, comme Pierre Manent ou J.-R. Armogathe, guère suspects de polémisme ont publié un texte critique s'. Ils se voient taxés d'indifférence envers les victimes, ou reprocher le refus d'un

⁸ COMMISSION INDÉPENDANTE SUR LES ABUS SEXUELS DANS L'ÉGLISE, « Synthèse du Rapport final », 05-10-2021 [en ligne: https://www.ciase.fr/medias/Ciase-Rapport-5-octobre-2021-Les-vio-lences-sexuelles-dans-l-Église-catholique-France-1950-2020.pdf], p.30-31: « Recommandation n°10: enseigner dans toutes les formations et dans la catéchèse: que l'attention ne doit pas être focalisée sur la « matière » de l'acte moral, de préférence à l'évaluation de la responsabilité de chacun vis-à-vis d'autrui; engager une réécriture des enseignements tirés du sixième commandement à des fins de formations et d'accompagnement pastoral dans les documents catéchétiques français destinés aux enfants, aux adolescents et aux catéchumènes. »

⁹ ACADÉMIE CATHOLIQUE DE FRANCE, « Analyse du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) », novembre 2021 [en ligne: https://www.ciase.fr/medias/Ciase-novembre-2021-ACDF-Analyse-rapport-Ciase.pdf].

regard extérieur ou la défense de l'institution à tout prix¹⁰. Écouter la souffrance des victimes ne doit pourtant pas empêcher un débat serein et dépassionné sur les causes et les solutions à la crise. La partie juridique sort fondamentalement de mes compétences, mais ne serait-ce que sur le plan doctrinal, certaines recommandations sont pour le moins surprenantes au point de vue théologique. L'Académie Catholique a relevé quelques affirmations problématiques, il en existe d'autres. La réponse de la Ciase sur ces points particuliers a été pour le moins vague¹¹, se contentant de se réfugier derrière des formulations ambiguës. Il serait inquiétant, par compassion pour les victimes, de bâillonner le débat.

D. Une crise de la hiérarchie et de la charge de juridiction : déconstruction du sacerdoce et de la hiérarchie

Ces deux missions de sanctification et d'enseignement ne peuvent pas être séparées de la charge de gouvernement, exercée en plénitude par la hiérarchie. Dieu a voulu que la grâce soit donnée par des médiations instrumentales. Face aux scandales commis par la hiérarchie, on se trompe en pointant du doigt la nature-même de la constitution hiérarchique de l'Église. Ce qu'il faut, c'est pointer les péchés personnels de ses ministres et leurs causes structurelles mais aussi spirituelles.

De façon plus générale, le problème vient de la centralité du Christ dans la vie de ses ministres. Quand certains prêtres ou religieux, qui ont pourtant renoncé à l'engagement temporel et politique, consacrent temps, études, travaux théologiques ou homélies à des considérations sociales ou politiques au détriment de l'intelligence des mystères de la foi, ceux-ci prennent la place des laïcs à qui incombe la tâche de s'engager pour les réalités temporelles. Dans le même temps, des laïcs réclament de pouvoir eux aussi distribuer des sacrements en lesquels ils ne croient plus ou à obtenir des places dans la hiérarchie. Notons que la remise en cause du célibat est lié à ce phénomène en ce qu'elle est de fait une certaine remise en cause de la centralité du Christ dans la vie sacerdotale. Le synode amazonien avait d'ailleurs réclamé, pour pallier la crise des vocations, l'accès de laïcs mariés (viri probati) à des ministères ordonnés. Rappelons pour mé-

¹¹ Ihid

¹⁰ COMMISSION INDÉPENDANTE SUR LES ABUS SEXUELS DANS L'ÉGLISE, « Réponse de la CIASE à l'Académie catholique de France: Synthèse », 08-02-2022 [en ligne: https://www.ciase.fr/medias/ Ciase-8-fevrier-2022-Synthese-reponse-Ciase-Academie-catholique-de-France.pdf].

moire que le rapport Sauvé demande d'étudier cette proposition d'ordination d'hommes mariés, qui nous nous en souvenons, n'avait finalement pas été retenue par le pape dans l'exhortation apostolique finale du synode amazonien.

Un article récent d'un évêque français¹² pointant le cléricalisme considère que l'arrivée des bergers à la grotte avant les rois mages manifeste que le Christ supprime les hiérarchies. Cette affirmation résulte d'une confusion dommageable entre l'ordre de la grâce (du baptême) et l'ordre du charisme (ici hiérarchique) qui est un don au service de la communauté. Oui, dans l'ordre de la grâce et de la sainteté, les hiérarchies naturelles sont supprimées. La petite dame à côté du pilier qui adore tous les jours, égrène son chapelet, soigne sa voisine, et achète son pain au petit monsieur du bout de la rue, cette petite dame qui croit à l'enfer, chante trop fort et ne met pas son masque précédera peut-être tel évêque ou tel cardinal au Ciel, car c'est l'ordre de la charité qui règne.

Mais cet ordre de la charité n'exclut pas l'ordre de la hiérarchie, dans la société et dans l'Église, au contraire, il la suppose : la hiérarchie est ordonnée à la communication de la grâce dans les âmes, elle n'a de sens qu'à son service et à celui de l'unité dans la foi et la charité. En ce sens, apprendre que pendant le confinement, des prêtres ont refusé de confesser ou que des fidèles se sont vus refuser la communion est un non-sens. L'autorité est un service, et un service nécessaire que le Seigneur n'a pas supprimé mais qu'il a orienté vers un bien encore plus grand, celui de la grâce ! Je ne peux que vous conseiller de relire les *Dialogues* de Sainte Catherine de Sienne, dans lesquels Dieu le Père dénonce sans complaisance les péchés immondes des clercs, tout en rappelant à la sainte que, malgré ces défigurations (qui, rappelons-le, doivent être non seulement condamnées mais punies, et autant que possible éradiquées) le sacerdoce doit rester l'objet d'un grand respect, justement à cause de la grandeur de la grâce qu'il communique.

Ce respect n'implique ni complaisance pour le péché qui défigure la sainteté du sacerdoce, ni égalitarisme qui ferait du sacerdoce une fonction comme une autre. Aujourd'hui, on constate en effet une application des principes de la théorie de la déconstruction au pouvoir hiérarchique dans

¹² P. WINTZER, « Le cléricalisme est une théologie », *La Croix*, 30-12-2021 [en ligne : https://www.la-croix.com/Debats/Mgr-Wintzer-Le-clericalisme-theologie-2021-12-30-1201192424].

l'Église. Ce dernier se traduirait en effet par un rapport de domination. L'idée des réformateurs, c'est de réformer l'Église pour qu'elle soit plus synodale, mais cette réforme ne doit pas venir « d'en-haut », ce serait encore une manifestation de cléricalisme, mais d'en bas, de la base, le « haut » se contentant d'observer en silence.13

Ce refus d'une Église hiérarchique s'est traduit aussi par un délaissement du droit de l'Église. Depuis les années 60-70, sous prétexte de communion et de proximité, le droit a souffert d'une mauvaise image : rigide,

¹³ Cf. l'audition instructive par la Ciase du P. Joulain : COMMISSION INDÉPENDANTE SUR LES ABUS SEXUELS DANS L'ÉGLISE, « Audition du P. Stéphane Joulain, psychothérapeute et prêtre membre de la Société des Missionnaires d'Afrique », 13-09-2019 [en ligne: https://www.ciase.fr/wordpress/wp-content/uploads/2019/11/2019-09-13-CR-St%C3 %A9phane-Joulain-VF.pdf]. «- Le cléricalisme est pointé par le pape François comme un des facteurs explicatifs des abus sexuels. Comment l'observez-vous et pensez-vous qu'il joue un rôle ? - Il s'agit d'une dérive de la culture cléricale, qui opère une séparation entre les clercs et les autres fidèles avec l'idée d'une supériorité du clerc alter Christus, qui agit in persona Christi. C'est le résultat du concile de Trente qui a consacré une dimension sacrificielle du ministère, correspondant à une transformation ontologique. Le texte latin est moins violent que le texte anglais mais frappant tout de même. Il y a ainsi une action quasi-magique de l'ordination. Explorant déjà la question, Jacques Maritain expliquait cela par une sainteté du groupe clérical qui profiterait directement aux clercs. S'appropriant cette idée, certains clercs pensent être détenteurs de privilèges, voire pensent pouvoir dominer les autres. Cela va donner la possibilité au prêtre de commettre plus facilement des abus. Encore convient-il de préciser que cette mécanique implique deux personnes : le prêtre qui se croit « autorisé à » et une personne qui l'accepte... C'est donc la culture cléricale qu'il faut changer. Le prêtre a un tel pouvoir que s'il en abuse, c'est dramatique. » (p. 3); «- Mme Christine Lazerges. Merci beaucoup pour tout ce que vous nous avez dit en théologie pratique. Je comprends que vous n'ayez pas voulu aller trop loin en théologie dogmatique. Néanmoins, il me semble que dans ce registre, certains éléments favorisent les abus. Vous avez présenté toutes sortes de dispositifs à droit constant ; mais on peut aussi ne pas rester à droit constant : pourquoi pas, justement, un « Vatican III » ? - P. Stéphane Joulain. Tant que l'on reste dans l'attente de solutions qui viennent du sommet, on reste dans l'ecclésiologie que l'on cherche à combattre. C'est la synodalité, telle que l'encourage le Pape François, qui va permettre d'avancer. Il faut toujours demander aux gens des choses qu'ils peuvent vous donner, sinon vous les mettez en échec. » (p.3) « - Certains témoignages reçus par la CIASE font des abus sexuels une question centrale et une des raisons de renouveler la théologie. Que pensez-vous de cette incitation à une forme de révolution pour l'Église ? - Dans la droite ligne de ce que je viens de dire, des éléments méritent certes d'être ressaisis par la théologie, mais c'est le terrain qui fera changer les choses. Si le rapport humain ne change pas, les choses ne changeront pas ; ce sont les pratiques qui doivent évoluer, faute de quoi on pourra se livrer à de la « théologie de salon » sur le ministère ou la place de la femme, et tout cela finira sur une étagère. Pour sortir de la crise actuelle, il nous faut une théologie pratique et non dogmatique. Il nous faut partir des pratiques ecclésiales et réfléchir à leur sujet. Sinon, on parlera de la personne ontologique du prêtre et l'on ne fera rien de concret » (p.4). « Or il y a actuellement un retour au néothomisme et Vatican II n'a pas pris encore racine dans l'ecclé-

loin des gens... De fait, la crise des abus nous manifeste aujourd'hui que cette soif de proximité a aussi entraîné de nombreuses lâchetés en même temps que de nombreuses injustices, par exemple la non réaction devant des abus ou au contraire la démission en absence de toute enquête canonique de prêtres ou d'évêques reconnus par la suite innocents. Ces infractions au droit ne se limitent d'ailleurs pas aux problèmes de mœurs. Lorsque la miséricorde refuse la justice, les résultats sont rarement miséricordieux, et lorsque, par effet de balancier inverse, on veut une justice sans justice ni procès, c'est non seulement la justice mais encore la miséricorde qui en pâtit.

Ces déviations sont parfaitement illustrées par le chemin synodal allemand. Le plus simple est d'en brosser un bref panorama.

III. LES RÉALISATIONS CONTEMPORAINES: LA TENTATION DU SCHISME

A. Historique du chemin synodal allemand et ses dérives-un schisme de fait

À la suite des scandales de mœurs ayant secoué l'Église en Allemagne, un projet de recherche interdisciplinaire est confié à des universitaires (rapport « MHG ») entre 2014 et 2018. Le but de cette étude était de « déterminer la fréquence des abus, de décrire leurs formes [...] et d'identifier les structures et dynamiques susceptibles, au sein de l'Église, de favoriser

siologie, de sorte que le prêtre reste vu comme un être supérieur, in persona Christi, etc. le suis assez inquiet du nombre de conservateurs qui émergent au sein de l'Église. Les évêques sont enthousiastes à l'idée de ces conservateurs qui renforcent les rangs en nombre mais on peut vérifier que les abus viennent souvent des conservateurs. Il est donc préoccupant que ce soit le principal terreau des vocations aujourd'hui! » (p.12) « - Face aux scandales autour des abus sexuels, l'Église semble divisée sur les solutions à apporter et l'orientation à prendre. Quelle est votre appréciation des débats internes à l'Église ? - Il y a de sérieux débats entre ceux qui pensent que l'on en fait trop et ceux qui croient que nous n'en faisons pas assez. Dans ce que les Anglo-saxons nomment un momentum, le temps est en effet propice à la réflexion. Pour autant, il ne faudrait pas organiser « Vatican III » hors du Vatican : certains voudraient en profiter pour poser des guestions fondamentales, telles que celle de l'ordination de femmes, etc. Tant que l'on se borne à se demander « pourquoi pas ? », je n'ai rien contre. Certains disent – y compris à Rome – que l'on a sacrifié les prêtres, d'autres que l'on n'en fait jamais assez pour les victimes... Il ne faut pas avoir peur du débat. » (p.3) « - Mme Christine Lazerges. Sauf que si tous les jeunes prêtres sont des conservateurs c'est peut-être d'une rupture plus fondamentale que nous avons besoin. Un très grand nombre de prêtres ne respectent pas leur obligation de célibat. - P. Stéphane Joulain. Bien sûr ; il y a une hypocrisie généralisée. - Mme Christine Lazerges. Donc c'est trop dur, et il faut en sortir! On ne peut pas se contenter de petites mesures pratiques pour protéger les enfants! » (p.13)

les abus »14. L'étude pointe non seulement le cléricalisme comme forme déviée d'exercice du pouvoir, mais recommande aussi la réforme de la structure même de l'Église qui favorise, à cause de ses caractères spécifiques, des tendances à risques. Elle demande également la réécriture de la morale de l'Église :

Les résultats de l'étude obligent à examiner la signification des vues de la morale sexuelle catholique sur l'homosexualité dans le contexte des abus sexuels sur mineurs. Il faut repenser d'urgence l'attitude fondamentale de refus, adoptée par l'Église catholique, d'ordonner des hommes homosexuels. [...] Il faut créer une atmosphère ouverte et promotrice de tolérance¹⁵.

Il faut enfin réformer non seulement la façon dont les prêtres vivent leur sacerdoce mais le sacerdoce lui-même :

La transformation des structures cléricales du pouvoir passe par une réflexion fondamentale sur le ministère sacré du prêtre et sur la façon dont ce dernier voit son rôle. [...] le problème fondamental qui est celui du pouvoir clérical¹⁶.

Vous avez reconnu une mise en cause à la fois de la façon dont l'Église a exercé traditionnellement sa charge d'enseignement, ici sur les matières morales; de sa charge de sanctification par la remise en cause du sacerdoce au service de la communication de la grâce sacramentelle ; et de sa structure même liée à sa charge de juridiction.

À la suite de ce rapport, après l'assemblée plénière de Lingen du 11 au 14 mars 2019, la mise en place d'un chemin synodal est annoncée par le cardinal Marx. Les forums abordent les guestions suivantes : « Pouvoir, participation, séparation des pouvoirs »; « Morale sexuelle »; « Chemin de la vie sacerdotale »; « La place des femmes dans l'Église ». Lors de cette assemblée, on peut entendre par exemple Julia Knop, professeur de dogmatique à l'université d'Erfurt, affirmer : « Pouvoir - Célibat - Moralité

¹⁴ SÉNAT, « Synthèse du rapport sur les abus sexuels sur mineurs au sein de l'Église catholique allemande, sur les politiques publiques de prévention, de détection, d'organisation des signalements et de répression des infractions sexuelles susceptibles d'être commises par des personnes en contact avec des mineurs (Comptes rendus des auditions) [en ligne: http://www.senat.fr/rap/r18-529-2/r18-529-28.html].

¹⁵ MHG, « Forschungsprojekt – Sexueller Missbrauch an Minderjährigen durch Katholische Priester, Diakone und männliche Ordensangehörige im Bereich der Deutschen Bischofskonferenz », 24-09-2018 [en ligne:

https://www.dbk.de/fileadmin/redaktion/diverse downloads/dossiers 2018/MHG-Studiegesamt.pdf].

¹⁶ Ihid

sexuelle: Aucune des trois questions [...] n'est nouvelle. Mais ce qui est nouveau, c'est qu'on ne peut plus nier leur lien destructeur »¹⁷. Philipp Müller, professeur de théologie morale à Mayence, propose l'ordination de *viri probati*, des hommes mariés d'âge mûr¹⁸. Enfin, Eberhard Schockenhoff, professeur de théologie morale à Fribourg, remet en cause le dogme du péché originel¹⁹ et plaide pour une reconnaissance inconditionnelle des partenariats homosexuels, pourvu que la relation soit stable, et porteuse de valeurs d'« amitié, de fiabilité, de fidélité et d'amour »²⁰.

Le 11 avril de la même année, le pape Benoît XVI sort de son silence pour publier un texte courageux et fort critiqué dans lequel il porte son propre diagnostic sur la crise des abus²¹. Il y pointe notamment la crise de la révolution sexuelle et la crise de la théologie morale qui a suivi, le rejet du magistère, la crise de la formation sacerdotale et l'insuffisance du droit pénal de l'Église dans le code de 1983, due notamment à une crainte idéologique de toute condamnation. En juin, dans une longue lettre au Peuple de Dieu qui pèlerine en Allemagne²², le pape François pointe quant à lui la

²⁰ E. SCHOCKENHOFF, Vortrag von Prof. Dr. Eberhard Schockenhoff (Freiburg) auf dem Studientag "Die Frage nach der Zäsur. Studientag zu übergreifenden Fragen, die sich gegenwärtig stellen"zur Frühjahrs-Vollversammlung der Deutschen Bischofskonferenz am 13. März 2019 in Lingen, Deutsche Bischofskonferenz [en ligne: https://www.dbk.de/fileadmin/redaktion/diverse downloads/presse 2019/2019-038d-FVV-Lingen-Studientag-Vortrag-Prof.-Schockenhoff.pdf], p.6.

¹⁷ J. KNOP, Einführung von Prof. Dr. Julia Knop (Erfurt) auf dem Studientag "Die Frage nach der Zäsur. Studientag zu übergreifenden Fragen, die sich gegenwärtig stellen"zur Frühjahrs-Vollversammlung der Deutschen Bischofskonferenz am 13 März 2019 in Lingen, Deutsche Bischofskonferenz [en ligne:

https://www.dbk.de/fileadmin/redaktion/diverse downloads/presse 2019/2019-038a-FVV-Lingen-Studientag-Einfuehrung-Prof.-Knop.pdf], p.2.

¹⁸ P. MUELLER, « Zur Zukunft der priesterlichen Lebensform », Vortrag von Prof. Dr. Philipp Müller (Mainz) auf dem Studientag "Die Frage nach der Zäsur. Studientag zu übergreifenden Fragen, die sich gegenwärtig stellen"zur Frühjahrs-Vollversammlung der Deutschen Bischofskonferenz am 13. März 2019 in Lingen, Deutsche Bischofskonferenz [en ligne: https://www.dbk.de/fileadmin/redaktion/diverse downloads/presse 2019/2019-038b-FVV-Lingen-Studientag-Vortrag-Prof.-Mueller.pdf], p.6.

¹⁹ *Ibid.*, p.3.

²¹ BENOÎT XVI, « L'Église et les abus sexuels – Lettre du Pape émérite Benoît XVI », 11-04-2019, Église catholique de Corse [en ligne: https://www.corse.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/17/2016/12/LEGLISE-ET-LES-ABUS-SEXUELS-Lettre-du-Pape-emerite-Benoit-XVI-publiee-le-11-avril-2019.pdf].

²² Francesco, « Carta del Santo Padre Francisco al pueblo de Dios que peregrina en Alemania », 29-06-2019 [en ligne: https://www.vatican.va/content/francesco/es/letters/2019/documents/

« tentation » de « réorganiser les choses et opérer les changements par nous-mêmes »²³ tout en proposant à l'Église d'Allemagne « sa contribution au parcours synodal »²⁴. Il manifeste à l'Église d'Allemagne son désir de « marcher à ses côtés » en faisant part de ses propres réflexions sur la synodalité. Le 4 septembre, le cardinal Ouellet signifie dans une lettre au cardinal Marx les conclusions du rapport du Conseil pontifical pour l'interprétation des textes législatifs. Les statuts du chemin synodal y sont déclarés non conformes au droit canonique. Pourtant, rien n'est changé et le synode se poursuit. Deux ans plus tard, en 2021, le responsum de la CDF refusant la bénédiction des unions de personnes de même sexe²⁵ déclenche un véritable tollé chez plusieurs évêques allemands soutenus par une base militante et se voit opposer une fin de non-recevoir.

Lors de sa dernière réunion, le 5 février 2022, ont été votés « deux textes d'action dont la mise en œuvre doit commencer immédiatement »²⁶ (alors que l'on se souvient que les statuts du chemin synodal n'ont pas été reconnus), mettant en place entre autres le mariage des prêtres et l'ordination des femmes en contradiction avec la mise au point exprimée de façon infaillible par saint Jean-Paul II dans Ordinatio sacerdotalis. Il est bien précisé que ces décisions sont la réponse au rapport sur les abus sexuels et qu'une « discussion » (donc on ne parle même plus d'approbation) doit s'engager avec le secrétariat général du synode romain. Bien que le chemin synodal ne soit pas encore clos, la pratique a déjà commencé: un programme de formation pour les femmes en vue du diaconat a été mis en place depuis trois ans. Dans de nombreux diocèses des prêtres bénissent officiellement des couples homosexuels au vu et au su de leurs évêgues, contre l'interdiction explicite de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

papa-francesco 20190629 lettera-fedeligermania.html].

²³ Ibid.

²⁴ B. HAGENKORD, « François à l'Église allemande : marcher ensemble, animés par l'Esprit », *Vati*can News, 29-06- 2019 [en ligne: https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2019-06/francoiseglise-allemande-marcher-ensemble.html].

²⁵ Congrégation pour la doctrine de la foi, « *Responsum* à un *dubium* au sujet de la bénédiction des unions personnes du même sexe ». 22-02-2021 ligne: https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/ rc con cfaith doc 20210222 responsum-dubium-unioni fr.html].

²⁶ « Dritte Synodalversammlung des Synodalen Weges in Frankfurt am Main beendet », Der svnodal 05-02-2022 ligne: https://www.synodalerweg.de/service/aktuelles/meldung/dritte-synodalversammlung-dessynodalen-weges-in-frankfurt-am-main-beendet].

Un site internet²⁷ recense d'ailleurs publiquement les lieux et les dates de ces événements. Des pratiques d'intercommunion entre catholiques et protestants se sont multipliées. Les laïcs continuent à ignorer de façon manifeste l'interdiction de prêcher à la messe, bien que l'homélie soit réservée aux prêtres et aux diacres. Certains évêques n'appliquent plus les décrets et directives romaines dans leurs diocèses.

Face à cette situation, on peut s'étonner du silence relatif et de l'absence totale de sanction de la part de Rome. Cela évite à l'Église d'Allemagne de se trouver en état de schisme formel, bien que toutes les conditions du schisme et de l'hérésie soient réunies de fait. Cela n'est pas sans porter à confusion.

B. Que faire?

Face à cette situation de grande confusion, il existe deux écueils : le premier, c'est celui de *suivre la masse*, de finalement ne plus voir le problème et de relativiser. C'est la mondanité et le divertissement. Rappelons-nous les mots du P. de Lubac cité par le cardinal Sarah :

Si l'hérétique ne nous fait plus horreur aujourd'hui comme il faisait horreur à nos ancêtres, est-ce à coup sûr parce que nous avons au cœur plus de charité? Ou ne serait-ce pas peut-être trop souvent, sans que nous osions le dire, que l'objet du litige, à savoir la substance même de la foi, ne nous intéresse plus? Alors, en conséquence, l'hérésie ne nous choque plus; ou du moins ne nous bouleverse-t-elle plus comme ce qui tenterait de nous arracher l'âme de notre âme. Ce n'est pas toujours, hélas! la charité qui a grandi, ou qui est devenue plus éclairée: c'est souvent la foi qui a diminué, le goût des choses éternelles. 28

Vivre dans la confiance ne signifie pas ne pas souffrir. Il est normal de souffrir de la situation. Rester de marbre signifierait pour le moins que notre charité s'est considérablement refroidie. Vivre dans la confiance ne signifie pas taire la vérité pour rester dans le consensus, car, à notre mort, nous répondrons de nos actes et de nos silences devant Dieu²⁹. Vivre dans la confiance signifie garder ferme la foi sans se durcir, ni s'aigrir.

Et tel est le deuxième écueil opposé à la mondanité : celui de *l'aigreur* et de l'amertume, de la perte de confiance. Après le premier mouvement de

²⁷ https://www.liebegewinnt.de/.

²⁸ R. SARAH, *Le soir approche et déjà le jour baisse*, Paris, Fayard, 2019, р.411.

²⁹ *Ibid.*, p.17 : « Dans peu de temps, je paraîtrai devant le Juge éternel. Si je ne vous transmets pas la vérité que j'ai reçue, que lui dirai-je alors ? Nous devrions trembler en pensant à nos silences coupables, à nos silences de complicité, à nos silences de complaisance avec le monde. »

colère légitime doit succéder la contemplation de la Vierge Marie au pied de la croix. Elle est là, sans révolte ni aigreur, dans l'abandon douloureux, déchirée à cause de son amour, et sûre que tout est dans la main de Dieu et que de ce mal atroce vécu dans la foi peut jaillir un plus grand bien³⁰.

À notre tour, demandons à Notre Seigneur qu'il nous affermisse luimême dans la foi. Les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir contre l'Église, quelles que soient les tempêtes. Il a pu en effet arriver, dans l'histoire de l'Église, que sous couvert de bien, survienne la tentation du schisme, c'està-dire la rupture, non avec le pouvoir d'enseignement magistériel traditionnel de l'Église, ni avec le pouvoir de sanctification par les sacrements, mais avec le pouvoir de juridiction dont certains se sont coupés par dégoût de la corruption du « personnel » de l'Église (pour reprendre les mots de Maritain), faute de distinguer la personne pécheresse et la fonction ministérielle ou magistérielle, qui, elle est sainte. Il suffit de se rappeler de l'écœurement des donatistes devant la lâcheté et le laisser aller du clergé de l'époque de saint Augustin, mais aussi de la tentation des franciscains du XIIIe-XIVe d'aspirer à une Église spirituelle déconnectée de l'Église institutionnelle, d'opposer le Saint Esprit et la hiérarchie. Ce courant n'est pas allé sans influencer Luther qui, victime de son orgueil mais aussi de sa lucidité sur les maux de son époque a préféré se séparer de l'Église visible au profit d'une Église de la grâce invisible. Le schisme de la petite Église est lui aussi instructif : après avoir résisté courageusement pendant la révolution, une portion de l'Église française a été écœurée, non sans raison, de voir au moment du concordat, par souci de pacification, une grande partie des évêques, notamment des évêgues réfractaires, déposés par le Saint Siège au profit d'évêques plus consensuels. Ils se sont séparés de Rome. Enfin, le schisme de M^{gr} Lefebvre s'enracine également en partie dans une profonde inquiétude devant les excès des abus en tous genres dans l'Église des années 80. Aujourd'hui, cet écueil est-il toujours d'actualité ? A en croire certains oui. Ainsi, par exemple, le journaliste Christophe Geffroy, de sensibilité traditionnelle modérée pouvait écrire en juillet 2021, après le dernier motu pro-

³⁰ *Ibid.*, p.406 : « L'espérance est une détermination héroïque de l'âme, et sa plus haute forme est le désespoir surmonté. On croit qu'il est facile d'espérer. Mais n'espèrent que ceux qui ont eu le courage de désespérer des illusions et des mensonges où ils trouvaient une sécurité qu'ils prennent faussement pour de l'espérance. On ne va jusqu'à l'espérance qu'à travers la vérité, au prix de grands efforts. Pour rencontrer l'espérance, il faut être allé au-delà du désespoir. Quand on va jusqu'au bout de la nuit, on rencontre une autre aurore. » (conférence de Georges Bernanos, prononcée en 1945).

prio liturgique qu'il existait un risque réel « de pousser les récalcitrants vers la Fraternité Saint-Pie X » coupée de Rome [...] avec laquelle « on maintient un lien minimum pour éviter un schisme formel. Cela explique que l'on ne cherche plus de réconciliation avec la Fraternité Saint-Pie X, mais montre une grande générosité à son égard en leur reconnaissant la pleine validité des mariages et des confessions, etc. »³¹ N'est-ce pas excessif? Le cardinal Sarah semblait partager la même crainte dans l'introduction de son livre Le soir approche, texte qui ne s'adressait raisonnablement pas aux progressistes avancés (dont on peut douter qu'ils lisent le cardinal Sarah) mais plu-

tôt aux catholiques déstabilisés par la crise³². C'est donc à nous qu'il parle :

Que faire alors? Il ne s'agit pas de s'organiser et de mettre en œuvre des stratégies. Comment croire que par nous-mêmes nous pourrions améliorer les choses? Ce serait entrer encore dans l'illusion mortifère de Judas. Face au déferlement des péchés dans les rangs de l'Église, nous sommes tentés de vouloir purifier l'Église par nos propres forces. Ce serait une erreur. Que ferions-nous? Un parti? Un courant? Telle est la tentation la plus grave les oripeaux de la division. Sous prétexte de faire le bien, on se divise, on critique, on se déchire. Et le démon ricane. Il a réussi à tenter les bons sous l'apparence du bien. Nous ne réformons pas l'Église par la division et par la haine. Nous réformons l'Église en commençant par nous changer nous-mêmes³³!

³¹ C. GEFFROY, « Réflexions sur le *motu proprio Tradionis Custodes* du pape François », *La Nef*, 17-07-2021, mis à jour le 24-07-2021, https://lanef.net/2021/07/18/reflexions-sur-le-motu-proprio-tradionis-custodes-du-pape-francois/; cf. en particulier la conclusion équilibrée: « Tout cela est triste car injuste, il est donc légitime de s'en plaindre, d'argumenter, de demander inlassablement une réforme de ce *motu proprio* ou une application la plus souple possible de ce texte, dans le respect de l'autorité et de la fonction du pape. Les évêques vont avoir un rôle essentiel à jouer, tout dépendra de la façon dont ils vont appliquer ce *motu proprio* – les premières réactions observées sont encourageantes, un grand merci à ces évêques soucieux de tout leur troupeau. C'est aussi à eux de faire remonter à Rome une information plus juste sur ce que sont réellement les tradis. L'histoire récente a montré qu'ils n'étaient pas habitués à se laisser faire sans réagir : espérons que la plupart ne retombent pas dans une « résistance » qui verse dans la révolte et la désobéissance ouverte : l'exemple à ne pas suivre est celui de M^{gr} Lefebvre et de la Fraternité Saint-Pie X, on voit où cela conduit... Il est dur de souffrir par l'Église, mais cela ne peut pas ne pas porter de fruits... »

³² R. Sarah, *Le soir approche, op. cit.*, p.14: « J'ai voulu ce livre pour réconforter les chrétiens et les prêtres fidèles » ;« Les chrétiens tremblent, vacillent doutent. J'ai voulu ce livre pour eux. Pour leur dire : ne doutez pas ! Tenez ferme la doctrine ! Tenez la prière ! J'ai voulu ce livre pour réconforter les chrétiens et les prêtres fidèles. »

³³ R. SARAH, *ibid.*, p.15-16: « [...] Je tremble à l'idée que la tunique sans couture du Christ risque à nouveau d'être déchirée. Jésus a souffert l'agonie en voyant par avance les divisions des chrétiens. Ne le crucifions pas à nouveau! Son cœur nous supplie: il a soif d'unité! le diable craint d'être appelé par son nom. Il aime à se draper dans le brouillard de l'ambiguïté. Soyons clairs. »

Les armes que le cardinal nous laisse sont : la prière, la fidélité à la doctrine, la fidélité au pape restant saufs les différents degrés d'autorité du magistère, la charité fraternelle. Au centre de toutes nos préoccupations doivent demeurer la vie intérieure et la formation, spirituelle, humaine, philosophique et théologique.

CONCLUSION

Lors de la tempête apaisée, Notre Seigneur reproche aux apôtres de regarder les vagues avant de le regarder, lui, le maître du monde et de l'histoire. Écoutons encore le cardinal Sarah : « Chers amis, vous voulez relever l'Église? Mettez-vous à genoux! c'est le seul moyen! Si vous procédez autrement, ce que vous ferez ne sera pas de Dieu. Seul Dieu peut nous sauver. Il ne le fera que si nous prions. »³⁴ En effet, le cardinal Sarah nous rappelle que

la certitude que le croyant possède ne lui vient pas de ce qu'il sait et de ce qu'il voit, mais de ce que sent et voit celui en qui il se confie. Je me fie à Dieu en raison des clartés qu'il possède, lui, non en raison des clartés que je possède, moi. Je puis être aveugle par rapport aux choses du salut, ma foi n'en a cure, elle s'appuie sur la science absolue de Dieu. C'est pourquoi le croyant éprouve sécurité, repos du cœur, et courage intellectuel. Il est sûr de posséder le vrai parce qu'il sait qu'il donne la main à quelqu'un qui est la vérité même³⁵.

Dans le même esprit, réécoutons ces paroles que le pape Benoît XVI nous a laissées en héritage lors de sa dernière audience :

il y a eu aussi des moments où les eaux étaient agitées et le vent contraire, comme dans toute l'histoire de l'Église, et le Seigneur semblait dormir. Mais j'ai toujours su que dans cette barque, il y a le Seigneur et j'ai toujours su que la barque de l'Église n'est pas la mienne, n'est pas la nôtre, mais est la sienne. Et le Seigneur ne la laisse pas couler ; c'est Lui qui la conduit, certainement aussi à travers les hommes qu'il a choisis, parce qu'il l'a voulu ainsi. Cela a été et est une certitude, que rien ne peut troubler [...] Ne perdons jamais cette vision de foi, qui est l'unique vraie vision du chemin de l'Église et du monde³⁶.

³⁴ *Ibid.*, p.18.

³⁵ *Ibid.*, p.428.

³⁶ BENOÎT XVI, « Audience générale », 27-02-2013 [en ligne : https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/audiences/2013/documents/hf ben-xvi aud 20130227.html], cf aussi: « Chers amis! Dieu guide son Église, la soutient toujours aussi et surtout dans les moments difficiles. Ne perdons jamais cette vision de foi, qui est l'unique vraie vision du chemin de l'Église et du monde. Dans notre cœur, dans le cœur de chacun de vous, qu'il y ait toujours la joyeuse certitude que le Seigneur est à nos côtés, qu'il ne nous abandonne pas, qu'il nous est proche et nous enveloppe de son amour. »

Le Concile Vatican II : héritage et perspectives

Le Concile Vatican II est-il responsable de la crise de l'Église ?

Frère Clément-Marie DOMINI

INTRODUCTION

Ces derniers mois ont vu se multiplier les analyses critiques contre le concile Vatican II. Celles-ci dépassent largement les cercles traditionnalistes, et sont désormais le fait de nombre d'observateurs s'exprimant sur la situation de l'Église catholique. Ainsi, à titre d'exemples, les ouvrages de Guillaume Cuchet¹ ou d'Yvon Tranvouez². C'est également le cas d'intellectuels, de penseurs ou d'analystes comme Michel Onfray³, Patrick Buisson⁴, ou d'autres... Il est devenu comme de mode ou de bon ton d'attribuer – plus ou moins directement – au Concile la responsabilité de la crise que traverse aujourd'hui l'Église, notamment en Occident, et plus spécifiquement en France.

Qu'en est-il en réalité ? Le concile Vatican II peut-il vraiment être tenu pour responsable de la crise qui secoue l'Église en Occident ? Serait-il conforme à la réalité d'affirmer qu'il n'y a rien à voir entre ces deux événements ?

Dans une première partie, nous allons établir certaines distinctions qui sont nécessaires comme préalable. Puis nous essaierons de voir quels liens peuvent être établis entre le Concile et la crise actuelle. Enfin, nous nous interrogerons sur la manière dont le Concile peut être un remède à cette crise.

¹ G. CUCHET, Comment notre monde a cessé d'être chrétien, anatomie d'un effondrement, Paris, Éditions du Seuil, 2018, 288 pages. IDEM, Le Catholicisme a-t-il encore de l'avenir en France ?, Paris, Éditions du Seuil, 2021, 256 pages.

² Y. Tranvouez, *L'ivresse et le vertige. Vatican II, le moment 68 et la crise catholique (1960-1980)*, Desclée de Brouwer, 2021, 356 pages.

 $^{{}^3\}underline{\ \ }\underline{\ \ \ }\underline{\ \ }\underline$

⁴ P. Buisson, *La fin d'un monde ; une histoire de la révolution petite-bourgeoise*, Paris, Albin Michel, 2021, 528 pages.

I. QUELQUES PRÉCISIONS ET DISTINCTIONS QUI S'IMPOSENT

Comme préalable à une réponse aux questions qui nous occupent, il est indispensable de commencer par établir certaines distinctions et précisions nécessaires pour que le problème soit posé sur des bases qui permettent de contribuer à l'éclairer. Nous le ferons en cinq points brefs :

- Tout d'abord, un concile n'est pas la Parole de Dieu. Il ne jouit donc pas comme tel de l'inspiration de l'Esprit-Saint, même s'il peut se prévaloir de son assistance. Il fait néanmoins partie du Magistère de l'Église, et requiert à ce titre que, s'agissant des définitions qu'il énonce en matière de foi et de mœurs, les fidèles y adhèrent « dans l'obéissance de la foi »⁵. Rappelons également qu'un concile n'a pas pour objet de rappeler l'intégralité de la doctrine de l'Église.
- Un concile nécessite toujours d'être interprété (contrairement à ce qu'a pu dire M^{gr} Bernard Fellay de la Fraternité saint Pie X)⁶. Il en a toujours été ainsi dans l'histoire de l'Église. Ainsi par exemple, le concile de Nicée (en 325), a suscité durant plusieurs décennies des difficultés d'interprétation. Quoiqu'il

⁵ Lumen gentium, n°25 : « Quoique les évêques, pris un à un, ne jouissent pas de la prérogative de l'infaillibilité, cependant, lorsque, même dispersés à travers le monde, mais gardant entre eux et avec le successeur de Pierre le lien de la communion, ils s'accordent pour enseigner authentiquement qu'une doctrine concernant la foi et les mœurs s'impose de manière absolue, alors, c'est la doctrine du Christ qu'infailliblement ils expriment. La chose est encore plus manifeste quand, dans le Concile œcuménique qui les rassemble, ils font, pour l'ensemble de l'Église, en matière de foi et de mœurs, acte de docteurs et de juges, aux définitions desquels il faut adhérer dans l'obéissance de la foi. » Le concile Vatican II fait ici explicitement référence au premier concile du Vatican (1870) : « Ajoutons qu'on doit croire de foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la Parole de Dieu, écrite ou transmise par la Tradition, et que l'Église propose à croire comme divinement révélé, soit par un jugement solennel, soit par son magistère ordinaire et universel. » (CONCILE VATICAN I, Constitution dogmatique *Dei Filius*, 3 : Denz. 1712 [3011]).

⁶ « Le simple fait qu'on dise qu'il faut lire Vatican II à la lumière de la Tradition signifie que les textes conciliaires en eux-mêmes ne sont pas clairs et qu'ils ont donc besoin d'une interprétation; et cette ambiguïté de fond ne peut pas ne pas être considérée comme une des causes de la crise actuelle de l'Église. » (« Lettre à nos Frères prêtres », n° 27, décembre 2005, p.5). Soulignons que le Pape Pie IV, après le concile de Trente, « institua la congrégation du concile, chargée de veiller à l'application et, au besoin, à l'interprétation des décisions conciliaires (*Motu proprio Alias nos*, 02-08-1564). » (A. BOULENGER, *Histoire générale de l'Église*, t.3 : « Les temps modernes », vol.7 : « XVI^e et XVII^e siècle, 1517-1648 », Première partie, « La Réforme protestante », Librairie catholique Emmanuel Vitte, 1938, p.393-394).

ait énoncé très clairement le homoousios (consubstantiel), ce terme est resté contesté et sujet à interprétations durant plusieurs décennies.7

- Tout, dans le concile Vatican II, n'a pas la même autorité. Il contient deux constitutions dogmatiques, celle sur la Révélation (Dei Verbum) et celle sur l'Église (Lumen gentium). Ces textes ont donc une grande importance doctrinale. Il y a également la constitution sur la liturgie, et celle sur l'Église dans le monde ce temps (Gaudium et spes), laquelle est une constitution pastorale, et ne prétend donc pas édicter d'éléments dogmatiques - notons que cela lui donne une autorité moindre, mais ne signifie pas qu'il soit possible de la rejeter purement et simplement. Neuf autres textes sont des décrets, et trois sont des déclarations (donc d'autorité inférieure).
- Il n'est pas contraire à la foi de poser des guestions et d'émettre certaines critiques (constructives et dans un esprit d'humilité) sur certains points. L'on n'est pas hors de l'Église lorsqu'on s'interroge sur de possibles insuffisances ou que l'on regrette tel ou tel point qui aurait peut-être pu être amélioré. Joseph Ratzinger a ainsi regretté que le terme de « monde » employé dans la constitution pastorale Gaudium et spes n'ait pas été défini avec suffisamment de clarté et de précision - ce qui a pu engendrer des équivoques sur le fameux concept d'« ouverture au monde »8.
- Enfin et il s'agit là d'une distinction tout à fait essentielle il est nécessaire pour demeurer dans l'honnêteté intellectuelle de bien faire la différence entre le Concile et ce qu'il a réellement écrit d'une part, et ce qu'on lui a fait dire ou la manière dont il a été interprété d'autre part. Dit autrement, entre la lettre du Concile, et ce que certains se sont plu à définir comme « l'esprit du Concile », qui n'avait souvent plus rien à voir avec les textes - nous allons y revenir.

II. UN LIEN ENTRE LE CONCILE VATICAN II ET LA CRISE ACTUELLE?

L'Église traverse une crise de la foi particulièrement intense, depuis les années 60, ce qui correspond globalement à la période du concile Vatican II; y a-t-il alors un lien entre les deux? Répondre non d'emblée serait trop simple, et faux. Répondre oui demande des précisions...

⁷ Cf. sur ce sujet John-Henry, Cardinal NEWMAN, *Pensées sur l'Église*, coll. Unam Sanctam (n°30), Cerf, Paris, 1956, p.421-428.

⁸ Cf. J. RATZINGER, Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux, Paris, Téqui, 1982, p.424-427.

A. Une crise en germe depuis plusieurs années déjà...

Soyons honnêtes, une crise de cette ampleur ne peut survenir en quatre ou cinq ans... Cette crise que connaît l'Église en ces années 1960 et après le Concile « coïncide avec une crise spirituelle globale de l'humanité, tout au moins dans le monde occidental : on n'a pas le droit de présenter comme produit du concile tout ce qui a bouleversé l'Église en ces années. 9 » Elle se perçoit déjà nettement dans les années d'après-guerre. C'est un lieu commun de stigmatiser le Concile en raison de l'effondrement du nombre de vocations, mais il est clairement établi que cette chute avait commencé bien avant, dès les années 1950 – même s'il est vrai que la période de l'après-concile a vu la tendance s'accentuer. C'est ainsi que l'on ordonnait en France un peu plus de mille prêtres par an en 1950, moins de 600 en 1960, 285 en 1970 et 161 en 1975...¹º

Il faut également souligner que bien d'autres conciles dans l'histoire de l'Église ont été suivis de crises : dans un commentaire fait en 1975, dix ans après Vatican II, Joseph Ratzinger avait rappelé – non sans humour – la phrase de saint Grégoire de Nazianze, déclinant une invitation à se rendre à une session d'évêques en 382 : « Pour dire la vérité, je considère qu'on devrait fuir toute assemblée d'évêques, car je n'ai jamais vu aucun Concile avoir une issue heureuse ni mettre fin aux maux. 11 » Quant au saint cardinal Newman, illustre connaisseur des premiers conciles de l'Église, il écrivait : « Il est rare qu'un concile n'ait pas été suivi de beaucoup de confusion. 12 » D'ailleurs, comme le fait remarquer Joseph Ratzinger, « le monde protestant a aussi, sans concile, à surmonter une crise semblable... 13 »

Certains détracteurs du Concile rappellent volontiers la parole de Jésus : « On juge l'arbre à ses fruits. » (cf. Mt 7,16). Elle est juste, bien sûr, puisqu'elle est la parole du Verbe ! Encore faut-il laisser le temps à l'arbre de porter ses fruits. Or si l'on jugeait le concile de Nicée à partir de la situation de l'Église soixante ans après (soit en 385), assurément notre regard serait

⁹ *Ibid.*, p.414. Joseph Ratzinger livre une brève analyse de l'évolution post-conciliaire aux pages 414-417.

¹⁰ Cf. http://www.servianet.com/laveritedeschiffres/eglise/courbe.pdf; ou encore https://www.eleves.ens.fr/aumonerie/en_ligne/toussaint04/seneve004.html.

¹¹ Cité par J. RATZINGER, Les principes de la théologie catholique, op. cit., p.411.

¹² Cité par H. DE LUBAC, *Autres paradoxes*, Éditions Culture et vérité, 1994, p.63.

¹³ J. RATZINGER, Les principes de la théologie catholique, op. cit., p.414.

très sévère sur ce concile, car la situation de confusion et d'obscurité était alors extrême... Et la crise arienne, que précisément le concile de Nicée avait voulu éradiquer, était encore bien vivace en certaines parties de l'Europe un siècle et demi plus tard (notamment en Gaule)...

Pour autant, il est vrai que le Concile n'a pas encore suscité l'élan espéré, et que la crise qui commençait déjà, loin de diminuer, n'a fait que s'accentuer. Aussi est légitime la question du rôle du Concile dans l'amplification de cette situation de crise.

B. Une crise fortement amplifiée par une mauvaise interprétation du Concile

Le pape Benoît XVI a régulièrement analysé cette question – il l'avait déjà fait à plusieurs reprises avant d'être élu sur le Siège de Pierre. Son discours prononcé le 22 décembre 2005 devant la curie romaine est très important, ainsi que celui donné au clergé de Rome au surlendemain de l'annonce de sa renonciation. le 13 février 2013¹⁴.

La grande erreur a été de considérer le Concile comme une rupture avec la Tradition de l'Église. Sur ce point se rejoignent progressistes et intégristes – les uns s'en réjouissent, les autres le déplorent. Or Vatican II a très clairement voulu s'inscrire dans cette Tradition, comme il ressort de ses textes eux-mêmes. Ainsi, chacune des deux constitutions dogmatiques qui forment le noyau du Concile - se réfère explicitement, dans ses premières lignes, aux conciles précédents :

Suivant la trace des Conciles de Trente et du Vatican I, [le saint concile] entend proposer la doctrine véritable sur la Révélation divine et sur sa transmission, afin que, en entendant l'annonce du salut, le monde entier y croie, qu'en croyant il espère, qu'en espérant il aime¹⁵.

Et:

L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle se propose de préciser davantage, pour ses fidèles et pour le

¹⁴ Nous renvoyons à notre présentation du forum de 2018 : « Du "Concile rée" au "Concile des médias". Développement du néo-modernisme progressiste après Vatican II », in Famille Missionnaire de Notre-Dame, Les enjeux du Credo du Peuple de Dieu, Actes du forum de Sens (17-18 février 2018), 2018 [en ligne: https://fmnd.org/Formation/Les-enjeux-du-Credo-du-Peuple-de-Dieul, p.18-23.

¹⁵ Dei Verbum, n°1.

monde entier, en se rattachant à l'enseignement des précédents Conciles, sa propre nature et sa mission universelle¹⁶.

Il faut reconnaître que la présentation qui a été faite du Concile, dans l'euphorie du moment et en un temps où les sociétés occidentales étaient à la recherche de nouveau et de sensationnel, a souvent été malheureuse. Des expressions comme « Église préconciliaire » et « Église postconciliaire » ont donné l'impression d'une nouvelle Église, et accru dans la conscience des fidèles la sensation de rupture. Ainsi, c'est une « herméneutique de la rupture » qui a prévalu ; le "concile des médias" l'a emporté sur le "concile réel", y compris dans de très larges franges de l'Église elle-même. Or, comme le disait le cardinal Ratzinger quelques jours après le schisme de M^{gr} Lefebvre, en 1988, « la seule manière de rendre crédible Vatican II c'est de le présenter clairement comme ce qu'il est : une partie de l'entière et unique Tradition de l'Église et de sa foi. »¹⁷

Deux exemples...

Donnons brièvement deux exemples très concrets de la manière dont le Concile a été (et est toujours) faussement présenté comme une rupture.

— La liturgie est sans doute le domaine où l'on constate « un des exemples d'oppositions les plus frappantes entre ce que dit le texte authentique de Vatican II et la façon dont il a été ensuite reçu et appliqué ». ¹⁸ Rappelons que le texte *Sacrosanctum concilium* énonce comme principe pour la *restauratio* de la liturgie : « que soit maintenue la saine tradition, et que pourtant la voie soit ouverte à un progrès légitime. » ¹⁹ Dans ce domaine, par exemple, la question du latin est tout à fait symptomatique. On

¹⁶ Lumen gentium, n°1; exemples d'autres références aux conciles de l'histoire de l'Église; cf. Lumen gentium, n°51; Orientalium ecclesiae, n°7; Presbyterorum ordinis, n°19; Unitatis redintegratio, n°13, 14, 18...

¹⁷ J. RATZINGER, « Conférence devant les évêques du Chili et de Colombie », 13-07-1988 [en ligne : https://laportelatine.org/formation/crise-eglise/rapports-rome-fsspx/conference-du-car-dinal-ratzinger-devant-les-eveques-du-chili-et-de-colombie-le-13-juillet-1988].

¹⁸ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi*, Paris, Fayard, 1985, p.144-145.

¹⁹ Sacrosanctum concilium, n°23. Et le texte de la Constitution ajoute dans le même numéro : « On ne fera des innovations que si l'utilité de l'Église les exige vraiment et certainement, et après s'être bien assuré que les formes nouvelles sortent des formes déjà existantes par un développement en quelque sorte organique. » Nous renvoyons, sur la question liturgique, à la présentation faite lors de la session des jeunes en novembre 2021 : « Qu'en est-il de la Messe après Vatican II ? » [en ligne : https://fmnd.org/Formation/Session-jeunes-sur-l-Eucharistie; actes de la session], p.91-110.

entend encore régulièrement affirmer que le Concile a supprimé le latin. Rien n'est plus faux et contraire au texte lui-même! Si en effet le Concile a permis l'usage des langues vernaculaires pour la Messe et la célébration des sacrements (c'est d'ailleurs ce qui s'était produit à Rome lorsque l'on est passé du grec au latin vers le III^e siècle²⁰), la Constitution prend soin de rappeler qu'il faut « que les fidèles puissent dire ou chanter ensemble en langue latine aussi les parties de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent.21 »

— Donnons un second exemple, au sujet du dialogue interreligieux et de l'œcuménisme. On a fait dire au Concile l'exact contraire de ce qu'il enseigne. Qu'il ait encouragé au dialogue, et que le dialogue soit nécessaire, personne ne le niera. Mais il a rappelé par exemple :

C'est pourquoi, tout d'abord, le Concile déclare que Dieu a lui-même fait connaître au genre humain la voie par laquelle, en le servant, les hommes peuvent obtenir le salut et parvenir à la béatitude. Cette unique vraie religion, nous croyons qu'elle subsiste dans l'Église catholique et apostolique...²² »

Attribuer à Vatican II un relativisme selon lequel Dieu aurait voulu la diversité des religions, c'est lui faire dire l'exact contraire de ce qu'il dit... La déclaration Dominus lesus (publiée par Joseph Ratzinger à la demande de Jean-Paul II le 6 août 2000) est un fruit direct du Concile et est d'une clarté admirable sur l'unicité et l'universalité du mystère salvifique du Christ et de l'Église.

Rappelons que, en plein cœur du Concile, le pape Paul VI donna clairement l'interprétation normative de la réforme voulue par le Concile. Ainsi, dans son encyclique Ecclesiam suam, donnée le 6 août 1964, il écrivit : « [...] s'il est permis de parler de réforme, celle-ci ne doit pas s'entendre comme

²⁰ Cf. J. RATZINGER, *Dieu nous est proche ; l'Eucharistie au cœur de l'Église*, 2003, Parole et Silence, p.73-74 : « La Parole de Dieu veut s'adresser à l'homme, elle veut être comprise par lui et obtenir une réponse raisonnable de lui. C'est pourquoi, autour du IIIe siècle, lorsque tous ne comprenaient plus le grec à Rome, on a remplacé par le latin le grec qui avait été jusqu'alors la langue de l'Eucharistie. [...] La forme normale de l'Eucharistie est celle de la langue maternelle, mais nous ne devons pas renoncer à prier et à l'aimer dans la langue commune de l'Église des siècles, pour pouvoir la célébrer aussi ensemble dans ce monde en mouvement, où les nations continuent à se rencontrer les unes les autres et à se compénétrer, pour pouvoir dans l'Eucharistie louer le Dieu vivant les uns avec les autres. »

²¹ Sacrosanctum concilium, n°54. Cf. aussi n°36/1 : « L'usage de la langue latine, sauf droit particulier, sera conservé dans les rites latins. »

²² Dignitatis Humanae, nº1.

un changement, mais plutôt comme l'affermissement de la fidélité qui garde à l'Église la physionomie donnée par le Christ lui-même... »²³

III. LE CONCILE VATICAN II, REMÈDE POUR LA CRISE ACTUELLE

Le concile Vatican II s'est en réalité, comme nous l'avons vu, nettement inscrit dans la Tradition de l'Église, pour promouvoir un « renouveau dans la continuité de l'unique sujet-Église... »²⁴

A. Pas de remise en cause de la doctrine traditionnelle

Ainsi, et contrairement à ce que l'on peut entendre souvent aujourd'hui, le concile n'a remis en question aucune vérité traditionnelle. Selon Yvon Tranvouez, « l'Église conciliaire » aurait procédé à un "vide-grenier des anciennes doctrines". S'il est indéniable qu'une crise doctrinale sans précédent a suivi le Concile (et dont il est évident qu'elle n'est pas totalement dépassée), il n'est cependant pas honnête d'en situer la racine dans le Concile lui-même. On lui attribue pourtant bien des maux en ce sens, le plus souvent en citant à l'appui des anecdotes aussi réelles que scandaleuses des années 60-70, mais sans jamais se référer aux textes. Prenons deux exemples :

— Dans « L'Homme Nouveau », en 2018, Guillaume Cuchet met en cause le Concile lui-même, qui serait responsable de la chute de la pratique religieuse par des expressions comme celles-ci : « ... en changeant dans ce domaine décisif comme dans le reste... » ; « ... avec le Concile et sans consigne expresse de sa part dans ce domaine... » ; ou encore il évoque une « désinstallation du logiciel de la pratique obligatoire ». L'historien pointe « un déclenchement par le Concile et un élargissement du décrochage en 1968... »²⁶ Mais que peut-on citer du Concile pour appuyer cela ? Rien! Au contraire, celui-ci rappelle l'importance du dimanche dans un très beau passage²⁷.

²³ PAUL VI, Ecclesiam Suam, n°49.

²⁴ BENOÎT XVI, « Discours à la Curie romaine », 22-12-2005.

²⁵ Dans *Valeurs actuelles,* n°4425 (16-09-2021), p.52-55.

²⁶ Dans *L'homme Nouveau*, n°1663 (12-05-2018), p.11, 14 et 15. Même la Fraternité Saint Pie X reconnaît que ces symptômes sont nettement antérieurs au Concile : « Les statistiques montrent une diminution progressive et inexorable des vocations, bien avant le Concile : entre 1950 et 1960, le nombre des ordinations sacerdotales en France est divisé par trois. La pratique dominicale a commencé à décrocher : toujours en France, entre 1950 et 1960, elle a déjà baissé de 20 %. » (« Lettre à nos Frères prêtres », n°48, décembre 2010, p.2).

— Le second exemple est plus récent. Selon Guillaume Cuchet,

on peut se demander si [...] un certain nombre d'éléments de croyance comme l'enfer et le diable, qui font partie de la doctrine chrétienne, n'ont pas été sacrifiés sur l'autel de la réconciliation de l'Église avec le monde moderne [...] Le diable a fait les frais de cette opération de dédiabolisation dont le Concile était aussi le nom²⁸.

Or cette insinuation est strictement fausse. Joseph Ratzinger, dans Entretien sur la foi, évoque précisément la doctrine sur le démon qui s'inscrit

tout à fait dans le cadre de la doctrine traditionnelle de l'Église, celle-là même qui fut confirmée par Vatican II, qui parle de "Satan", de "Démon", de "Malin", "d'antique Serpent", de "Pouvoir des ténèbres", de "Prince de ce monde" en dixsept passages, dont au moins cinq fois dans Gaudium et spes, le texte le plus "optimiste" de tout le Concile²⁹.

Ainsi, Guillaume Cuchet laisse penser ici que le Concile ne serait pas fidèle à la Tradition, lui faisant dire en réalité, sur ce point encore, l'exact contraire de ce que disent les textes. Peut-on citer sérieusement, avec les textes à l'appui, une seule vérité de foi qui soit niée dans les textes du Concile ? Assurément non. Ainsi, lorsqu'on nous affirme des choses que le Concile aurait dites, demandons les références dans le texte du concile Vatican II lui-même! Et si nous prenons alors la peine de chercher, nous verrons que le remède à ces allégations fausses sur le Concile se trouve précisément... dans le Concile lui-même!

Si donc la crise aujourd'hui provient pour une bonne part de la déformation du Concile et de ce qu'il a enseigné, le remède à ces déformations se

²⁷ « L'Église célèbre le mystère pascal, en vertu d'une Tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection du Christ, chaque huitième jour, qui est nommé à bon droit le jour du Seigneur, ou dimanche. Ce jour-là, en effet, les fidèles doivent se rassembler pour que, entendant la parole de Dieu et participant à l'Eucharistie, ils se souviennent de la passion, de la résurrection et de la gloire du Seigneur Jésus, et rendent grâces à Dieu qui les « a régénérés pour une vivante espérance par la résurrection de Jésus - Christ d'entre les morts » (1P 1,3). Aussi, le jour dominical est-il le jour de fête primordial qu'il faut proposer et inculquer à la piété des fidèles, de sorte qu'il devienne aussi jour de joie et de cessation du travail. Les autres célébrations, à moins qu'elles ne soient véritablement de la plus haute importance, ne doivent pas l'emporter sur lui, car il est le fondement et le noyau de toute l'année liturgique. » (Sacrosanctum concilium, nº106).

²⁸ Cité par L. Dandrieu dans *Valeurs actuelles*, n°4425 (16-09-2021), p.52 à 55.

²⁹ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi, op. cit...* p.168-169.

64 | Aimons l'Église, elle est notre Mère!

trouve dans un retour au texte lui-même, situé comme il se doit dans la continuité de la tradition de l'Église.

B. Un concile à situer et à interpréter dans la continuité

L'enseignement qui va suivre développera ces deux interprétations du Concile – qui ont d'ailleurs toujours cours aujourd'hui. Qu'il suffise donc ici de rappeler comment Benoît XVI les avait décrites :

Les problèmes de la réception [du concile Vatican II] sont nés du fait que deux herméneutiques contraires se sont trouvées confrontées et sont entrées en conflit. L'une a causé de la confusion, l'autre, silencieusement mais de manière toujours plus visible, a porté et porte des fruits.

Et il a nommé ces deux herméneutiques :

« l'herméneutique de la discontinuité et de la rupture » ; celle-ci a souvent pu compter sur la sympathie des *mass media*, et également d'une partie de la théologie moderne. D'autre part, il y a « l'herméneutique de la réforme », du renouveau dans la continuité de l'unique sujet-Église, que le Seigneur nous a donné³⁰.

Ainsi, pour Joseph Ratzinger,

Il n'y a pas d'Église "pré" ou "post" conciliaire : il n'y a qu'une seule et unique Église qui marche vers le Seigneur, approfondissant de plus en plus et comprenant de mieux en mieux le trésor de foi que Lui-même lui a confié. Dans cette histoire, il n'y a pas de sauts, il n'y a pas de brisures, il n'y a pas de solutions de continuité. Le Concile n'entendait pas du tout introduire un partage en deux du temps de l'Église³¹.

Le remède à la crise actuelle : le concile Vatican II...

Le pape Jean XIII avait ouvert le Concile en donnant cette direction :

Ce qui est très important pour le Concile œcuménique, c'est que le dépôt sacré de la doctrine chrétienne soit conservé et présenté d'une façon plus efficace. [...] Il faut que cette doctrine certaine et immuable, qui doit être respectée fidèlement, soit approfondie et présentée de la façon qui répond aux exigences de notre époque. En effet, autre est le dépôt lui-même de la foi, c'est-à-dire les vérités contenues dans notre vénérable doctrine, et autre est la forme

 $^{^{30}}$ BENOÎT XVI, « Discours à la curie romaine », cit. ; cf. aussi BENOÎT XVI, Lettre apostolique *Porta Fidei*, n°5.

³¹ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi*, *op. cit.*, p.37.

sous laquelle ces vérités sont énoncées, en leur conservant toutefois le même sens et la même portée³².

Ainsi, devant la crise qui a secoué l'Église dans les années après le Concile, Joseph Ratzinger pouvait affirmer:

le catholique qui, avec lucidité et donc avec souffrance, voit les dégâts engendrés dans son Église par les déformations de Vatican II, doit trouver dans ce même Vatican II la possibilité de la reprise. Le concile lui appartient. Il n'appartient pas à ceux qui entendent continuer dans une voie dont les résultats se sont avérés catastrophiques³³.

Mais plus tard, en tant que pape, il reconnaîtra que

transposer ce qui est dit dans l'existence et rester en même temps dans la continuité intérieure de la foi, c'est un processus bien plus difficile que le concile lui-même. D'autant plus que le concile a été connu par le monde à travers l'interprétation des médias et moins par ses propres textes que presque personne ne lit³⁴.

CONCLUSION

Le titre de cette présentation est une question : « le concile Vatican II est-il responsable de la crise de l'Église ? » Au terme de cette brève présentation, nous pouvons répondre clairement : la crise, qui était en germe et commençait déjà dans l'Église, a été considérablement amplifiée par une mauvaise interprétation du concile Vatican II, présentant celui-ci, au mépris des textes, comme une rupture avec la Tradition. Joseph Ratzinger pose alors cette autre question, et y répond :

Cela signifie-t-il que le concile lui-même devrait être rétracté ? Absolument pas. Cela signifie seulement que la réception réelle du concile n'est pas encore commencée du tout. Ce qui a dévasté l'Église durant la dernière décennie n'était pas le concile, mais le refus de sa réception. [...] Le devoir est donc : non pas la suppression du concile, mais la découverte du concile réel et l'approfondissement de sa véritable volonté, eu égard à ce qui a été vécu depuis lors³⁵.

³² JEAN XXIII, « Discours d'ouverture du Concile Vatican II », 11-10-1962.

³³ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi, op. cit.,* p.43.

³⁴ BENOÎT XVI, *Lumière du monde ; Le pape, l'Église et les signes des temps,* entretien avec Peter Seewald, Montrouge, Bayard, 2010, p.93.

³⁵ J. RATZINGER, Les principes de la théologie catholique, op. cit., p.436-437.

Il reconnaît qu'il s'agit là d'une véritable crise, et en déduit : « pour cette guérison, Vatican II est une réalité qu'il faut accepter pleinement... 36

Les pontificats de Jean-Paul II et Benoît XVI constituent la véritable interprétation du concile Vatican II, et en montrent l'authentique esprit, à partir des textes. Les textes admirables du pontificat de Jean-Paul II, comme le *Catéchisme de l'Église catholique*, les encycliques *Veritatis splendor* ou *Evange-lium Vitae*, et les très importantes exhortations post-synodales (pensons par exemple à *Familiaris consortio*), qui ont prolongé et explicité les textes conciliaires, sont des fruits du Concile, et en sont l'application fidèle. Tous deux ont qualifié le Concile de « boussole » permettant à l'Église de s'orienter aujourd'hui,³⁷ et comme « la grande grâce dont l'Église a bénéficié au XX^e siècle ».³⁸

³⁶ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi*, *op. cit.*, p.36. Ailleurs il ajoute: « Le véritable héritage du concile réside dans ses textes. Si on les explique correctement et à fond, on est garanti contre les extrémismes des deux bords; ensuite s'ouvre réellement un chemin qui a encore beaucoup d'avenir devant soi. » (ID., *Le sel de la terre*, Flammarion/Cerf, Paris, 1997, p.75).

³⁷ Au lendemain de son élection sur le Siège de Pierre, Benoît XVI disait : « Le Pape Jean-Paul II a indiqué à juste titre le Concile comme la "boussole" qui permet de s'orienter dans le vaste océan du troisième millénaire (cf. Lettr. ap. *Novo millennio ineunte*, n°57-58). Dans son Testament spirituel, il notait également : "Je suis convaincu qu'il sera encore donné aux nouvelles générations de puiser pendant longtemps aux richesses que ce Concile du XX^e siècle nous a offertes" (17 mars 2000). Alors que je me prépare moi aussi au service qui est propre au Successeur de Pierre, je veux affirmer avec force la ferme volonté de poursuivre l'engagement de mise en œuvre du concile Vatican II, dans le sillage de mes Prédécesseurs et en fidèle continuité avec la tradition bimillénaire de l'Église. C'est précisément cette année le 40^e anniversaire de la conclusion de l'Assemblée conciliaire (8 décembre 1965). Au fil des ans, les Documents conciliaires n'ont pas perdu leur actualité ; leurs enseignements se révèlent même particulièrement pertinents au regard des nouvelles exigences de l'Église et de la société actuelle mondialisée. » (BENOÎT XVI, « Homélie de la messe à la chapelle Sixtine », 20-05-2005).

³⁸ « J'ai considéré que faire commencer l'Année de la foi en coïncidence avec le cinquantième anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II peut être une occasion propice pour comprendre que les textes laissés en héritage par les Pères conciliaires, selon les paroles du bienheureux Jean-Paul II, "ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat. Il est nécessaire qu'ils soient lus de manière appropriée, qu'ils soient connus et assimilés, comme des textes qualifiés et normatifs du Magistère, à l'intérieur de la Tradition de l'Église... Je sens plus que jamais le devoir d'indiquer le Concile comme la grande grâce dont l'Église a bénéficié au vingtième siècle : il nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence". Moi aussi j'entends redire avec force tout ce que j'ai eu à dire à propos du Concile quelques mois après mon élection comme Successeur de Pierre : "Si nous le lisons et le recevons guidés par une juste herméneutique, il peut être et devenir toujours davantage une grande force pour le renouveau, toujours nécessaire, de l'Église." » (BENOÎT XVI, *Porta Fidei*, n°5).

Mais il faut désormais, pour qu'il puisse porter tous ses fruits, qu'il passe dans la vie des catholiques, en en particulier que l'appel à la sainteté, lancé solennellement à tous par les Pères du Concile soit entendu et vécu. Joseph Ratzinger écrivait : « Tout concile, pour donner réellement du fruit, doit être suivi d'une vague de sainteté... »³⁹ Et d'ajouter :

Que le Concile devienne ou non une force positive dans l'histoire de l'Église, cela ne dépend qu'indirectement des textes et des organismes. Ce qui est décisif, c'est qu'il y ait des hommes - des saints - qui, par un engagement de leur personne que nul ne peut leur imposer, créent quelque chose de vivant et de neuf. La décision définitive, en ce qui concerne la valeur historique de Vatican II, dépend de l'existence d'hommes qui réussiront en eux-mêmes le drame de la séparation du bon grain et de l'ivraie, et donneront par là à l'ensemble cette clarté de sens qu'on ne saurait tirer de la lettre seule⁴⁰.

Ainsi, « voilà notre tâche : [...] travailler pour que le vrai Concile, avec sa force de l'Esprit-Saint, se réalise et que l'Église soit réellement renouvelée. »⁴¹

Aussi nous pouvons conclure, en les faisant nôtres, par ces mots de Joseph Ratzinger: « Défendre aujourd'hui la vraie Tradition de l'Église signifie défendre le Concile.42 »

³⁹ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi*, *op. cit.*, p.46.

⁴⁰ J. RATZINGER, Les principes de la théologie catholique, op. cit., p.422.

⁴¹ BENOÎT XVI, « Rencontre avec le clergé de Rome », 14-02-2013.

⁴² J. RATZINGER, *Entretien sur la foi*, *op. cit.*, p.32. Il ajoute : « il faut préciser avant tout que Vatican Il est fondé sur la même autorité que Vatican I et Trente : c'est-à-dire le Pape et le collège des évêques en communion avec lui. Du point de vue du contenu, il faut également rappeler que Vatican II se situe en étroite continuité par rapport aux deux conciles précédents et qu'il les reprend littéralement sur certains points décisifs. »

Révolution ou tradition : deux clefs d'interprétation du Concile

Frère Benoît Domini

Le 22 décembre 2005, Benoît XVI s'adressait à la Curie romaine à l'occasion des traditionnels vœux de fin d'année. Quarante après la clôture de Vatican II, le Pape se demandait : « Pourquoi l'accueil du Concile, dans de grandes parties de l'Église, s'est-il [...] déroulé de manière aussi difficile ? » À cette grave question, Benoît XVI répondait par ces mots devenus célèbres :

Eh bien, tout dépend de la juste interprétation du Concile ou – comme nous le dirions aujourd'hui – de sa juste herméneutique, de la juste clef de lecture et d'application. Les problèmes de la réception [du Concile] sont nés du fait que deux herméneutiques contraires se sont trouvées confrontées et sont entrées en conflit. L'une a causé de la confusion, l'autre, silencieusement mais de manière toujours plus visible, a porté et porte des fruits. D'un côté, il existe une interprétation que je voudrais appeler « herméneutique de la discontinuité et de la rupture » ; celle-ci a souvent pu compter sur la sympathie des *mass media*, et également d'une partie de la théologie moderne. D'autre part, il y a l'« herméneutique de la réforme », du renouveau dans la continuité de l'unique sujet-Église, que le Seigneur nous a donné ; c'est un sujet qui grandit dans le temps et qui se développe, restant cependant toujours le même, l'unique sujet du Peuple de Dieu en marche¹.

En quelques phrases, Benoît XVI résumait alors quarante années tumultueuses d'histoire de l'Église, tiraillées entre deux manières d'envisager le Concile Vatican II. La première, dite « herméneutique de la discontinuité et de la rupture », a compris le Concile comme une révolution. La seconde – l'« herméneutique de la réforme » – l'a considéré au contraire comme le déploiement d'une tradition. La première herméneutique, estimait Benoît XVI, a conduit à une véritable « confusion ». La seconde, en revanche, a porté et porte encore de nombreux « fruits ».

Dans cet enseignement, nous allons chercher à mieux comprendre l'une et l'autre de ces deux herméneutiques évoquées par Benoît XVI. En effet,

¹ BENOÎT XVI, « Discours à la Curie romaine », 22-12-2005 (désormais cité DCR).

nous ne pourrons surmonter la crise qui secoue actuellement l'Église sans poursuivre la réflexion du Pape Benoît XVI sur la juste manière d'interpréter le Concile Vatican II. Un Concile qui, comme Jean-Paul II le rappelait justement, demeure encore aujourd'hui une véritable « boussole² » capable d'orienter l'Église dans la bonne direction.

I. L'HERMÉNEUTIQUE DE LA DISCONTINUITÉ ET DE LA RUPTURE

Arrêtons-nous donc tout d'abord sur ce que Benoît XVI appelait l'« herméneutique de la discontinuité et de la rupture ».

En employant à dessein le mot d'« herméneutique », le Pape faisait allusion à une réalité bien précise³. En effet, Benoît XVI ne désignait pas alors seulement les mauvaises interprétations du Concile, celles développées par la tendance que Jean-Paul II avait autrefois qualifiée de « progressiste⁴ ». Par l'expression d'« herméneutique de la discontinuité et de la rupture » Benoît XVI dénonçait plutôt une mauvaise « clef de lecture et d'application », soit les principes mêmes à partir desquels la tendance progressiste avait développé ses interprétations révolutionnaires du Concile Vatican II. En d'autres termes, c'est aux présupposés des mauvaises interprétations du Concile, et donc à la racine du problème, que le Pape renvoyait ses auditeurs.

A. L'histoire du Concile comme rupture

Quelques rappels historiques permettent de mieux comprendre cette allusion de Benoît XVI à l'herméneutique de la discontinuité⁵. Pour cela, il nous faut revenir à l'année 1985. En cette année avait eu lieu à Rome un Synode sur le thème de la réception du Concile Vatican II, vingt ans après sa clôture. L'objectif du Pape Jean-Paul II était de couper court avec les interprétations déviantes du Concile et d'encourager son authentique réception⁶.

² SAINT JEAN-PAUL II, *Novo millennio ineunte*, 06-01-2001, n°57.

³ Sur cette expression et ses présupposés, voir B. GHERARDINI, *Le Concile Œcuménique Vatican II. Un débat à ouvrir*, Frigento, Casa Mariana Editrice, 2009, p.69-90.

 $^{^4}$ Cf. saint Jean-Paul II, « Discours aux évêques de France », 01-06-1980, §2 ; ID., « Lettre au cardinal Joseph Ratzinger », 08-04-1988.

⁵ Voir Ph. CHENAUX, *Le temps de Vatican II. Une introduction à l'histoire du Concile,* Paris, Desclée de Brouwer, 2012, p.187-204.

⁶ En amont du Synode, le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi depuis 1981, avait publié son célèbre *Entretien sur la foi* dans lequel il invitait ses lecteurs à « redécouvrir le vrai Vatican II » par-delà ses caricatures.

Les efforts de Jean-Paul II portèrent des fruits immédiats. Le rapport final du Synode, très clair, dénonça sans ambages « une lecture partielle et sélective du concile, [tout] comme une interprétation superficielle de sa doctrine dans un sens ou dans l'autre⁷ ». Le Synode fut également suivi d'importantes décisions, comme celle de promulguer un catéchisme universel, soit le futur Catéchisme de l'Église Catholique (1992).

Mais il est à noter que le même Synode provoqua également une inflexion significative dans l'attitude des théologiens de la tendance progressiste⁸. En effet, après une phase d'enthousiasme durant laquelle le Concile avait triomphalement été présenté comme une « révolution copernicienne⁹ » laissant espérer des changements rapides dans la doctrine et la morale de l'Église, les théologiens progressistes avaient été déçus par les décisions jugées conservatrices de Paul VI, ainsi que par le début du pontificat de Jean-Paul II. Après ces phases d'enthousiasme et de déception, le Synode de 1985 ouvrit une nouvelle période durant laquelle nombre de théologiens s'interrogèrent sur la bonne interprétation du Concile. En opposition revendiquée aux supposées « inerties institutionnelles » et aux « résistances de la hiérarchie romaine 10 », ces théologiens menèrent d'importants efforts afin d'interpréter le Concile à partir d'un travail historique de grande ampleur. Leur objectif était, par le biais d'une histoire censée exhaustive et définitive du Concile Vatican II, en présenter le véritable « esprit », lequel aurait été trahi par le conservatisme romain.

L'expression la plus significative de cette tendance a certainement été le projet dirigé par l'Institut pour les Sciences Religieuses de Bologne¹¹. Sous l'impulsion de Giuseppe Alberigo, son directeur, et soutenue par une équipe internationale d'historiens et de théologiens, l'école de Bologne a publié en 5 volumes une monumentale Histoire du Concile Vatican II (1997-2005). Ce travail historique très érudit s'est imposé aux yeux de beaucoup comme le tra-

⁷ « Synthèse des travaux du Synode », Vingt ans après Vatican II, Paris, Centurion, 1986, p.225.

⁸ Voir W. KASPER, « Le défi de Vatican II qui demeure. À propos de l'herméneutique des affirmations du Concile », dans La théologie et l'Église, Paris, Cerf, 1990, p.411-423 [p.411-413].

⁹ Cf. J. Grootaers, « Rupture et présence dans "Gaudium et spes" », dans Y. M.-J. Congar, M. PEUCHMAURD (dir.), L'Église dans le monde de ce temps, Constitution pastorale « Gaudium et spes », t.3: « Réflexions et perspectives », Paris, Cerf (coll. « Unam Sanctam, 65c »), 1967, p.45-67 [p.53].

¹⁰ Cf. G. Alberigo, « Préface », *Le Concile Vatican II*, Paris, Cerf, 2003, p.i-iii [p.i].

¹¹ Voir G. RUGGIERI, « L'Officina bolognese et Vatican II », Recherches de Science religieuse, n°100 (2012/1), p.11-25.

vail le plus abouti sur l'événement conciliaire. Et pourtant, celui-ci reposait sur des présupposés méthodologiques bien discutables.

S'autorisant du témoignage des sources historiques, G. Alberigo et ses collaborateurs interprètent en effet le Concile Vatican II comme un « événement », c'est-à-dire, dans le langage de l'histoire contemporaine, à la manière d'un fait qui introduit une rupture dans une période historique¹². Ainsi le Concile, en tant qu'« événement », a marqué une rupture ; Vatican II représenterait la ligne de partage des eaux entre un « avant » et un « après ». Pour Alberigo, le Pape Jean XXIII, dans son discours d'ouverture du Concile (Gaudet Mater Ecclesia, 11 octobre 1962), aurait donné à l'Église un nouveau critère en fonction duquel toute la doctrine, la vie de l'Église et sa mission devrait être repensées. Ce critère, affirment Alberigo et ses collaborateurs, est celui de la « pastoralité ». L'Église de Vatican II, rompant avec celle de Vatican I ou du Concile de Trente, serait devenue « pastorale ».

Expliquons ce point. Depuis deux siècles au moins, l'Église s'était – pour Alberigo - placée en opposition avec le monde moderne puisque ce qui prévalait à ses yeux était la conservation et la transmission fidèle du dépôt de la foi dans un monde jugé hostile au christianisme. Vatican II, rompant avec cette manière d'envisager l'Église et ses rapports au monde, aurait non seulement changé son regard sur la modernité, mais aurait plus fondamentalement encore relativisé l'importance du dogme en fonction du nouveau critère herméneutique de « pastoralité », c'est-à-dire d'ouverture aux hommes de notre temps¹³.

B. La pastoralité comme « canon herméneutique »

Autrement dit, après Vatican II, le fondement de la mission de l'Église et de son rapport au monde ne serait plus une vérité dogmatique qui se transmettrait de siècles en siècles et à l'aune de laquelle serait mesurée toute activité de l'Église. En effet, cette focalisation sur le dogme, comme a

¹² Sur l'utilisation de cette catégorie historiographique par l'École de Bologne, voir A. MARCHETTO, Le Concile œcuménique Vatican II. Contrepoint pour son histoire, Paris, Éditions du Jubilé, 2011, p.191.

¹³ On notera ainsi que les différentes interprétations du Concile dépendront très souvent de la définition de la pastoralité que celles-ci présupposent. Voir B. GHERARDINI, Le Concile Œcuménique Vatican II. Un débat à ouvrir, op. cit., p.60. W. Kasper remarquait en 1987 que « S'agissant du caractère pastoral [de Vatican II] il n'existe pas même de consensus concernant ce qu'il faut entendre par là de façon plus précise, et à plus forte raison n'y a-t-il pas de consensus concernant une herméneutique adéquate ». (W. KASPER, « Le défi de Vatican II qui demeure. À propos de l'herméneutique des affirmations du Concile », op. cit., p.415).

pu l'affirmer un théologien aussi influent que Christoph Theobald, serait une attitude révolue : celle de l'Église antéconciliaire¹⁴. L'Église post-conciliaire, affirme-t-il, ne devrait pas tant chercher à transmettre une vérité immuable qu'à entrer en sympathie avec le monde contemporain. Et dans ce dialogue ouvert, sans présupposés ni attitude systématiquement hostile, l'Église devrait saisir que la Révélation qu'elle a mission de transmettre aux hommes est foncièrement historique; qu'elle est essentiellement relative aux personnes à qui elle s'adresse ; qu'elle n'est pas un dépôt de vérités à transmettre mais bien plutôt une attitude de communion, une réalité vivante impossible à figer dans des formules 15. L'Église ne serait donc fidèle à sa mission que dans la mesure même de sa créativité pastorale. Il y aurait là un « changement d'ordre ou de paradigme¹⁶ ».

Bref, la clé d'interprétation du Concile serait sa « pastoralité » : tous les développements doctrinaux, tous les changements de forme ou d'attitudes apparus avec le Concile devraient être interprétés comme une rupture avec ce qui précède et une expression plus ou moins aboutie du nouveau critère de pastoralité.

Comme l'a reconnu avec une certaine loyauté G. Alberigo, cette clé de lecture - ou « herméneutique » pastorale - est absente telle qu'elle des

¹⁴ Pour ce qui suit, voir C. THEOBALD, « Le concile et la "forme pastorale" de la doctrine », dans B. SESBOÜÉ, C. THEOBALD (dir.), La parole du Salut, Paris, Desclée, 1996, p.472-473; ID., « Introduction », Vatican II. L'intégralité, édition bilingue révisée, Paris, Bayard, 2002, p.i-xxxiv.

¹⁵ Cf. G. ROUTHIER, Études théologiques et religieuses, n°85 (2010), p.525-537 [p.527] : « Theobald se distingue de ses prédécesseurs du fait que, en plus de montrer que ce choix en faveur de la forme pastorale de la doctrine constitue le trait distinctif de Vatican II et, du coup, représente une rupture par rapport aux conciles précédents et au climat dans lequel évoluait le catholicisme au moment du concile [...] ». Pour illustration, C. Theobald, « Introduction », op. cit., p.xv: « Jean XXIII donne [...] un principe tout nouveau. Certes, il s'agit de « transmettre la doctrine catholique dans son intégrité, sans l'affaiblir ni l'altérer ». Mais le pape exclut d'emblée deux malentendus concernant cette « intégrité doctrinale" : celui de la confondre avec un immobilisme tourné vers le passé et celui de n'admettre qu'un développement répétitif et par accumulation ». [...] Cette remarque met un terme à la logique préparatoire en continuité directe avec Vatican I. » Et l'A. d'expliquer qu'il ne s'agira pas simplement pour le Concile Vatican II de présenter sous une forme nouvelle la foi de toujours, mais de repenser la fonction du Magistère en raison du nouveau contexte : « Sur cette base et en référence aux Écritures, une nouvelle conception, dite pastorale, du magistère commence à se profiler. Le but ultime de cette mission pastorale du Concile est désormais l'unité de tous les chrétiens et de toute la famille humaine » (ibid., p.xvi).

¹⁶ G. ROUTHIER, art. cit., p.529-530.

textes du Concile. Néanmoins, estime-t-il, l'étude d'un très grand nombre de sources historiques nous permettrait de la découvrir en arrière-plan¹⁷.

En effet, les textes conciliaires eux-mêmes seraient des textes inaboutis, des expressions assez imparfaites des tendances qui divisaient les Pères du Concile. Du fait de la résistance des évêques qui étaient restés figés dans une attitude de conservation, les Pères qui, eux, avaient compris l'esprit « pastoral » du Concile, n'auraient pas réussi à l'emporter définitivement. De ce fait, la règle qui nous permettrait d'interpréter droitement le Concile, et donc de découvrir son véritable esprit et sa signification, ne se trouveraient pas dans les textes du Concile, mais dans la masse des documents laissés par les rédacteurs du Concile, notamment dans les écrits de certains théologiens influents. Il faudrait donc, par fidélité au Concile, dépasser le Concile (H. J. Pottmeyer). Soit, dit avec les mots de Benoît XVI :

[L]es textes du Concile comme tels ne seraient pas encore la véritable expression de l'esprit du Concile. Ils seraient le résultat de compromis dans lesquels, pour atteindre l'unanimité, on a dû encore emporter avec soi et reconfirmer beaucoup de vieilles choses désormais inutiles. Ce n'est cependant pas dans ces compromis que se révélerait le véritable esprit du Concile, mais en revanche dans les élans vers la nouveauté qui apparaissent derrière les textes : seuls ceux-ci représenteraient le véritable esprit du Concile, et c'est à partir d'eux et conformément à eux qu'il faudrait aller de l'avant. Précisément parce que les textes ne refléteraient que de manière imparfaite le véritable esprit du Concile et sa nouveauté, il serait nécessaire d'aller courageusement au-delà des textes, en laissant place à la nouveauté dans laquelle s'exprimerait l'intention la plus profonde, bien qu'encore indistincte, du Concile. En un mot : il faudrait non pas suivre les textes du Concile, mais son esprit¹⁸.

Cette lecture de l'histoire du Concile a justifié nombre d'erreurs doctrinales, liturgiques et pastorales. Or, force est de constater que celle-ci est encore aujourd'hui « hégémonique¹⁹ », à tel point d'ailleurs que ses oppo-

¹⁷ G. Alberigo, *Transizione epocale. Studi sul Concilio Vaticano II*, Bologne, Il Mulino, 2009, p.53: « La formation des décisions, suivie à travers le développement de l'assemblée dans toutes ses composantes – aussi sinueux et contradictoire qu'ait pu être ce développement –, permet de regagner ce "plus" – non seulement quantitatif, mais aussi qualitatif: une véritable valeur ajoutée – qui, bien que ne trouvant pas confirmation explicite dans le texte des décisions ni résultat par ailleurs insaisissable dans l'analyse de leur corpus, fait partie de l'humus du concile. » Voir également G. Ruggieri, « L'Officina bolognese et Vatican II », *art. cit.*, p.24.

¹⁸ BENOÎT XVI. DCR.

¹⁹ Cf. Ph. Chenaux, *Le temps de Vatican II*, op. cit., p.196.

sants sont presque disqualifiés d'emblée, étant suspectés d'alimenter une « tentation sécuritaire », une « résistance atavique au changement » ou encore un « réflexe identitaire » par peur de l'« incertitude »²⁰. Dans le même sens, le discours de Benoît XVI à la Curie romaine a lui-même été accusé d'avoir voulu annuler « la nouveauté du Concile²¹ ».

II. L'HERMÉNEUTIQUE DE LA RÉFORME

En effet, à l'herméneutique de la rupture et de la discontinuité, Benoît XVI a nettement opposé l'« herméneutique de la réforme » qui seule honorait vraiment à ses yeux ce qu'a été le Concile Vatican II et la réforme promue par celui-ci.

Cette herméneutique de la réforme, contrairement à l'herméneutique de la rupture, se fonde sur les textes eux-mêmes du Concile. Elle ne cherche pas à s'affranchir de la lettre du Concile au nom de son prétendu « esprit ». Interpréter le Concile en méprisant ses textes ouvre en effet la porte à l'arbitraire. Il s'agit là d'une attitude qui justifie toutes les idéologies, bien étrangère aux canons des sciences historiques²². En d'autres mots, l'esprit du Concile n'est pas à chercher dans ses marges mais dans ses textes. Le Concile est l'ensemble des textes promulgués et non le processus historique de leur élaboration.

Revenir aux textes mêmes du Concile est donc la première des urgences. Mais à ce premier pas, Benoît XVI proposait un second, soit la découverte de cette « clef de lecture et d'application » qu'est l'herméneutique

²⁰ Cf. G. ROUTHIER, « L'herméneutique de Vatican II. Réflexions sur la face cachée d'un débat », Recherches de Science Religieuse n°100 (2012/1), p.45-63 [p.58-59].

²¹ Cf. G. ROUTHIER, « Les avatars de la crise moderniste. Le service théologique en ce temps de perplexité », Laval théologique et philosophique n°68 (2012/2), p.277-292 [p.291]. L'A., qui cite ici C. Theobald, reproche à Benoît XVI d'avoir méprisé, sous la pression de la Fraternité Saint Pie X, la nouvelle règle herméneutique pastorale du Concile : au lieu de juger le Concile par les textes antérieurs, il conviendrait plutôt de juger la tradition antérieure avec la règle conciliaire de la pastoralité.

²² Cf. BENOÎT XVI, DCR: « De cette manière, évidemment, il est laissé une grande marge à la facon dont on peut alors définir cet esprit et on ouvre ainsi la porte à toutes les fantaisies. » A. Marchetto a justement dénoncé la partialité et l'arbitraire de la lecture des sources historiques par les contributeurs de l'Histoire du Concile dirigée par G. Alberigo. Cf. A. Marchetto, Le Concile œcuménique Vatican II, op. cit. D'ailleurs, on pourrait reprocher à cette lecture historique de présenter un cercle vicieux puisqu'elle affirme que le critère herméneutique des textes conciliaires n'y est pas explicitement contenu, mais que seule une lecture historique des sources permet de le découvrir. Or, la lecture historique des sources présuppose justement ce critère herméneutique.

de la réforme et du renouveau dans la continuité. En effet, il est indéniable que les textes du Concile contiennent des développements doctrinaux et pastoraux. Pensons par exemple au concept de Révélation, à la collégialité épiscopale, à la liberté religieuse ou encore à l'attitude de l'Église vis-à-vis du monde contemporain. Ces développements, nous l'avons dit, sont l'expression d'un mouvement de réforme guidé par une intention pastorale. Or, comme Benoît XVI l'expliquait dans son discours de 2005, pour comprendre cette intention pastorale du Concile, l'herméneutique de la réforme et de la continuité est absolument indispensable.

En effet, l'herméneutique de la réforme permet tout d'abord d'identifier le rédacteur du Concile. Pour bien comprendre un texte, quel qu'il soit, il convient d'identifier son auteur et, partant, ses intentions. Le rédacteur du Concile, comme l'affirme Benoît XVI, est « l'unique sujet-Église, que le Seigneur nous a donné ; [...] un sujet qui grandit dans le temps et qui se développe, restant cependant toujours le même, l'unique sujet du Peuple de Dieu en marche.²³ » Ainsi, le rédacteur du Concile n'a pas tant été l'assemblée des Pères conciliaires, et encore moins les théologiens qui les ont aidés, que l'Esprit saint qui anime l'Église et qui transcende les membres qui la composent. Faute d'avoir compris cela, beaucoup ont analysé le Concile avec le regard profane du sociologue ou de l'historien, et ont cru y deviner une « rupture entre Église préconciliaire et Église post-conciliaire ». À leurs yeux, le Concile était une « sorte de Constituante, qui élimine une vieille constitution et en crée une nouvelle.²⁴ »

Cette identification du véritable rédacteur du Concile Vatican II éclaire sa continuité avec le magistère antérieur. Vatican II n'est pas en effet « un recommencement complet à partir de zéro », un « "super-dogme" qui enlève[rait] à tout le reste son importance » mais il doit seulement être considéré comme « une partie de l'entière et unique Tradition de l'Église et de sa foi²⁵ ». Le Concile s'insère en effet dans ce mouvement de développement doctrinal qu'est la Tradition vivante de l'Église ; un mouvement que

²³ BENOÎT XVI, DCR.

²⁴ *Ibid*. Le Pape faisait-il ici allusion à P. Hünermann? Le théologien a en effet explicitement affirmé: « Si nous voulons trouver, dans une première approche du profil des textes de Vatican II une analogie, nous aidant à caractériser ces décisions, nous trouvons une certaine ressemblance avec les textes constitutionnels qui sont élaborés dans les assemblées constituantes représentatives » (cité dans G. RUGGIERI, « L'Officina bolognese et Vatican II », *art. cit.*, p.20).

²⁵ J. RATZINGER, « Conférence aux évêques du Chili et de Colombie », 13-07-1988.

Vincent de Lérins comparait à la croissance de la plante à partir de la graine²⁶. Comme l'explique ainsi longuement Benoît XVI dans son discours à la Curie romaine, l'Église n'évolue pas par ruptures et discontinuités mais elle déploie bien plutôt l'unique vérité révélée par le Christ à travers des formes qui peuvent varier à travers les siècles. Les développements doctrinaux du Concile Vatican II ne représentent donc pas tant une « révolution pastorale » qu'un développement dogmatique homogène avec le magistère antérieur²⁷.

Enfin, l'évaluation du Concile à la lumière de foi de l'Église et de sa Tradition rend intelligible son intention pastorale, si mal comprise par les tenants de l'herméneutique de la rupture. Comme le rappelle Benoît XVI, la « pastoralité » du Concile s'éclaire à la lumière du discours de Jean XXIII lors de l'ouverture du Concile. Dans un monde moderne qui s'éloignait de Dieu, Jean XXIII entendait ouvrir une nouvelle phase de l'expansion missionnaire de l'Église. Pour cela, l'Église devait selon lui entrer en sympathie avec les hommes d'aujourd'hui afin d'exposer la « doctrine certaine et immuable [...] d'une façon qui corresponde aux exigences de notre temps²⁸ ».

Interprétée avec l'herméneutique de la réforme, cette invitation pastorale du Concile initiée par Jean XXIII n'a donc rien d'un principe révolutionnaire. Le Concile n'a en effet rien remis en question touchant la manière dont l'Église interprète la foi²⁹. Pour Jean XXIII, « la distinction entre le dépôt de la foi, c'està-dire les vérités contenues dans notre vénérée doctrine, et la façon dont celles-ci sont énoncées » devait engager l'Église dans une réexpression de la vérité chrétienne plus accessible aux hommes de notre temps. Mais, précisait-il, à la condition expresse de conserver à ces vérités « le même sens et la même portée³⁰». Bref, le Concile a donc été tout à la fois pastoral et dogma-

²⁶ VINCENT DE LERINS, *Commonitorium primum*.

²⁷ Ce qu'illustre Benoît XVI dans son discours par l'exemple de la liberté religieuse.

²⁸ SAINT JEAN XXIII, Gaudet Mater Ecclesia, 11-10-1962.

²⁹ Cette erreur a plusieurs fois été dénoncée par le Magistère. Par exemple, saint Jean-Paul II, « Discours au congrès international sur l'application des orientations du concile œcuménique Vatican II », 27-02-2000 : « Il est nécessaire de ne pas perdre de vue l'intention authentique des Pères conciliaires ; elle doit plutôt être retrouvée en dépassant les interprétations prévenues et partiales qui ont empêché de présenter au mieux la nouveauté du Magistère conciliaire. L'Église connaît depuis toujours les règles pour une herméneutique correcte des contenus du dogme. Ce sont des règles qui sont données à l'intérieur du tissu de la foi et non en dehors de celui-ci. Lire le Concile en supposant qu'il comporte une fracture avec le passé, alors qu'en réalité il se situe dans la lignée de la foi de toujours, est décidément erroné ».

³⁰ SAINT JEAN XXIII, Gaudet Mater Ecclesia.

tique³¹. Sa visée pastorale consistait en effet – selon Jean XXIII et Paul VI – à mieux faire connaître au monde moderne la vérité révélée, le dogme, par un retour aux sources de la foi³². Ainsi, à ceux qui affirment que le Concile Vatican II a été pastoral et non dogmatique, il faudrait répondre que le Concile a été pastoral dans la mesure même où il s'est voulu dogmatique, puisque la transmission du dogme était son but principal.

CONCLUSION

Concluons cet exposé par une question: presque vingt années après le discours de Benoît XVI à la Curie romaine, l'herméneutique de la réforme l'a-t-elle emporté sur l'herméneutique de la rupture? Malheureusement, non. Certes, l'Église semble plus missionnaire que jamais, engagée fiévreusement aux périphéries du monde moderne. Et pourtant, cette focalisation très actuelle sur la mission n'est pas sans ambiguïté. En effet, cette activité – pour ne pas dire parfois cet activisme – pastorale cache bien souvent une dévaluation de la doctrine. Autrement dit, le pastoral et le doctrinal sont aujourd'hui tacitement opposés comme si l'un pouvait – ou devait – se passer de l'autre. Pis, il n'est pas rare que certains remettent en cause la foi et la morale traditionnelles de l'Église sous couvert d'intentions pastorales³³.

Le remède à la crise que nous traversons est donc certainement l'herméneutique de la réforme et du renouveau dans la continuité. Seule cette herméneutique nous permettra en effet d'associer, le « dynamisme et la fidélité³⁴ », l'ouverture pastorale aux hommes de notre temps et la conservation intégrale du dépôt de la foi.

³¹ Dans une lettre ouverte à Benoît XVI publiée dans *Témoignage chrétien* (26-10-2006) par M^{gr} Jacques Noyer pour protester contre le projet d'un *Motu proprio* sur la messe traditionnelle, l'ancien évêque d'Amiens écrivait ces mots si emblématiques : « Si le concile Vatican II a autant marqué l'Église contemporaine, c'est qu'il fut pastoral et non pas doctrinal ».

³² F. OCARIZ, « À propos de l'adhésion au Concile Vatican II à l'occasion du 50 e anniversaire de sa convocation », *Osservatore Romano* (05-12-2011) : « Il ne semble pas inutile de rappeler que la visée pastorale du Concile ne signifie pas qu'il n'est pas doctrinal. Les perspectives pastorales se fondent, en effet, sur la doctrine, et il ne peut en être autrement. Mais il importe surtout de répéter que la doctrine est ordonnée au salut, et son enseignement partie intégrante de la pastorale. En outre, dans les documents conciliaires, il est évident qu'il existe de nombreux enseignements de nature purement doctrinale : sur la Révélation divine, sur l'Église, etc. ».

³³ Le phénomène est aisément perceptible dans l'utilisation massive et pourtant très ambiguë de l'expression de « changement de paradigme » pour justifier actuellement d'importantes ruptures dans la théologie morale. On trouvera une ébauche de réflexion concernant cet important sujet dans L. MELINA, *Il discernimiento nella morale coniugale*, Sienne, Cantagalli, 2019.

³⁴ BENOÎT XVI, DCR.

Redécouvrir le sens des textes de Vatican II sur le mystère de l'Église

Sœur Gaëtane Domini

En préparant ce petit exposé sur le mystère de l'Église dans les textes du Concile Vatican II, je me suis naturellement replongée dans ces textes, en particulier les premiers numéros de la Constitution *Lumen gentium*¹ et les numéros du *Catéchisme de l'Église Catholique* qui y font référence²... Je n'ai alors pu que m'émerveiller devant la richesse de ces enseignements et je n'ai finalement que deux mots à vous dire : « lisez-les ! »...

Mais comme il faut tout de même que je vous parle un peu... nous allons parcourir ensemble les grandes lignes du mystère de l'Église tel qu'on nous le présente dans ces textes.

I. LA PLACE DE LUMEN GENTIUM DANS LE CONCILE VATICAN II

Tout d'abord, au sujet de la Constitution *Lumen gentium* elle-même, il faut savoir qu'elle a été conçue comme un des textes « fondements » du Concile, le « paradigme », la référence à la lumière de laquelle on pourra lire avec profit tous les autres textes du Concile concernant l'Église et son activité³.

Le Cardinal Ratzinger disait à ce sujet :

Si l'inventaire critique des dix dernières années conduit à cette perspective, si elle fait comprendre qu'on doit lire Vatican II entièrement en orientant le regard dans le sens des textes théologiques centraux [donc en particulier de *Lumen gentium*], et non à l'inverse, alors une pareille réflexion pourrait être fructueuse pour l'Église entière, et aider à la stabilisation dans une réforme saine. Ce n'est pas la constitution pastorale qui mesure la constitution sur l'Église [...] mais c'est

¹ Concile Vatican II, Constitution dogmatique *Lumen gentium* sur l'Église, 1964, surtout n°1-8.

² Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°748 et suivants.

³ Après de nombreuses discussions entre les Pères conciliaires, *Lumen gentium* a été approuvée le 21 novembre 1964 – jour de la fête de la Présentation de Marie! – avec un très large consensus: 2151 *placet* contre 5 *non placet*: on peut donc y voir une véritable réussite et l'œuvre du Saint-Esprit!

l'inverse : seul l'ensemble, pris autour de son centre réel, est véritablement l'esprit du ${\sf concile}^4.$

Fruit de quatre années de travail intense, la Constitution *Lumen gentium* avait pour objectif de présenter l'Église dans la beauté et le dynamisme de son « mystère », avec foi et réalisme. Elle constitue pour les Pères conciliaires la « "Charta Magna" à laquelle devra se référer tout approfondissement ultérieur de la doctrine sur l'Église.⁵ »

II. L'ÉGLISE DANS LE DESSEIN DIVIN

Constitution sur l'Église, *Lumen gentium* commence pourtant par ces mots :

Le Christ est la lumière des peuples : réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église⁶.

On voit donc tout de suite que le mystère de l'Église n'est compréhensible qu'en référence à Dieu. Comme le dit le *Catéchisme de l'Église Catholique* : « L'Église n'a pas d'autre lumière que celle du Christ ; elle est, selon une image chère aux Pères de l'Église, comparable à la lune dont toute la lumière est reflet du soleil. ⁷ »

Le discours sur l'Église est un discours sur Dieu, et ce n'est qu'ainsi qu'il est juste – écrit le Cardinal Ratzinger – [...] C'est précisément parce que l'Église est à comprendre de manière théologique [donc en référence à Dieu] qu'elle se dépasse toujours elle-même ; elle est rassemblement pour le Royaume de Dieu⁸.

⁴ J. RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux*, Paris, Téqui, 1985, p.436-437. Il le redira à plusieurs reprises, en particulier dans *Mon concile Vatican II ; enjeux et perspectives*, Artège, 2011, p.119 : [Au sujet du décret sur l'œcuménisme] « Il faut commencer par dire que de manière analogue au schéma sur les évêques, celui sur l'œcuménisme veut concrétiser et étendre le sens du schéma sur l'Église dans une certaine direction. Il présuppose donc le texte sur l'Église et s'appuie dessus. Cela traduit aussi – disons-le en passant – une gradation juridique. Le schéma sur l'Église est prévu pour être une « constitution » alors que celui sur l'œcuménisme n'est prévu que comme « décret », c'est-à-dire comme une sorte de cas d'application de celui sur lequel il est fondé doctrinalement. »

⁵ U. Betti (ofm), « Histoire chronologique de la Constitution dans Vatican II : textes et commentaires des décrets conciliaires », in *L'Église de Vatican II : études autour de la Constitution conciliaire sur l'Église*, t.2 : « commentaires » Cerf, coll. Unam Sanctam, 1966, p.82.

⁶ Lumen gentium, n°1.

⁷ Catéchisme de l'Église Catholique, n°748.

On peut dire que l'Église est la réponse de Dieu face au mal et au péché qui entrent dans le monde⁹ : alors que le péché nous coupe de Dieu et nous divise, par son Église Dieu nous reconduit vers Lui et nous rassemble, nous « convoque ». C'est le sens du mot "Ecclesia" qui signifie « convocation », « peuple appelé ».

L'Église est l'œuvre de la Trinité¹⁰ : elle est voulue par le Père et instituée par le Christ, dans l'Esprit-Saint qui la guide au long des âges. Pour accomplir le dessein du Père, le Christ est venu sur la terre comme notre Rédempteur. L'Église est le Royaume du Christ déjà présent en mystère. Elle est née sur la Croix, du côté ouvert du Christ comme son épouse pour qui Jésus, l'Époux, donne sa vie ; et elle a été constituée au jour de Pentecôte lorsque l'Esprit-Saint est descendu sur les Apôtres.

Jésus, en fondant l'Église, lui donne une structure hiérarchique en instituant les douze apôtres, une prière avec le Notre-Père qui fait d'elle la « famille de Dieu », et une manière d'agir avec une morale chrétienne spécifique basée sur le double commandement de l'Amour. Cette Église fondée par Jésus est caractérisée par quatre « notes » sur lesquelles nous reviendrons: elle est Une, Sainte, Catholique et Apostolique¹¹.

L'Église est le « Corps du Christ » dont Il est la Tête : plus qu'une simple « corporation », c'est un Corps qui vit de la Vie qui vient d'en-Haut, de sa Tête, et cette vie c'est l'Esprit-Saint qui abreuve tous les membres du Corps et leur donne la vie. Le corps est plus que l'union des différents membres, il y a un principe d'unité qui le transcende : les membres n'ont de sens que

⁸ J. RATZINGER, *Faire route avec Dieu, l'Église comme communion,* chap.6 : L'ecclésiologie de *Lumen* gentium, Parole et silence, 2003, p.128.

⁹ Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°761.

¹⁰ Cf. Lumen gentium, n°3 et 5 et Catéchisme de l'Église Catholique n°758-769. Sur l'origine historique de l'Église : J. RATZINGER, Faire route avec Dieu, op. cit., p.133-134 : « la Tradition catholique [...] fait confiance aux Évangélistes, elle leur fait foi. Alors il est clair que Jésus, annonçant le Royaume de Dieu, a rassemblé autour de lui des disciples pour le réaliser. Il ne leur a pas seulement laissé sa parole comme nouvelle interprétation de l'Ancien Testament, mais avec le sacrement de la Cène, il leur a donné aussi un nouveau centre unifiant par lequel tous ceux qui y adhèrent, deviennent un avec lui d'une manière toute nouvelle [...]. Il est clair aussi que la promesse de l'Esprit Saint ne voulait pas être une annonce vague, mais visait la réalité de la Pentecôte – donc le fait que l'Église n'a pas été inventée et faite par des hommes, mais qu'elle a été créée par l'Esprit, qu'elle est et demeure une créature de l'Esprit Saint. »

¹¹ Cf. dans le présent recueil, les interventions p.89 (la sainteté) et p.107 (unité, catholicité et apostolicité).

par rapport au corps tout entier! On peut dire que l'Esprit-Saint est comme l'âme de ce Corps dont Jésus est la Tête.

Le Christ unit les hommes à Lui au moyen des sacrements qu'il a confiés à son Église, en particulier l'Eucharistie qui permet la « communion » : « Le pain que nous rompons, n'est-il pas communion au corps du Christ ? Puisqu'il y a un seul pain, la multitude que nous sommes est un seul corps, car nous avons tous part à un seul pain » nous dit saint Paul (1Co 10,16-17)!

L'Église est notre Mère : unie à son Époux, le Christ, elle nous enfante à la vie éternelle par la foi et le baptême, elle nous nourrit et prend soin de nous par les sacrements, et elle nous conduit, par-delà notre mort, du royaume terrestre au Royaume céleste, au Royaume de Dieu.

On voit donc avant tout que le mystère de l'Église est un mystère théocentrique.

Mais qu'entend-on exactement par « mystère »?

III. L'ÉGLISE « MYSTÈRE » ET « SACREMENT » DE SALUT

Par le mot « mystère », on ne doit pas entendre quelque chose de caché, d'obscur, mais « une vérité inaccessible à la raison, mais que Dieu donne à connaître en se révélant. Le mystère ne signifie pas que la foi et les vérités de foi soient contraires à l'intelligence et à la raison, mais qu'elles en dépassent les limites. 12 » Il s'agit d'un mystère de lumière, mais dont la lumière est tellement forte qu'elle nous éblouit!

Le mot grec "mysterion" a été traduit en latin par deux termes : "mysterium" et "sacramentum". Dans l'interprétation ultérieure, le terme "sacramentum" exprime davantage le signe visible de la réalité cachée du salut, indiquée par le terme "mysterium"¹³.

Par « mystère », on comprend donc que l'Église est à la fois :

 assemblée visible et communauté spirituelle qui unit entre eux les membres de l'Église militante (sur terre), souffrante (au purgatoire) et triomphante (déjà au Ciel);

¹² Site de l'Église Catholique en France, « Glossaire : mystère » [en ligne : https://eglise.catholique.fr/glossaire/mystere].

¹³ Catéchisme de l'Église Catholique, n°774.

- société dotée d'organes hiérarchiques (là, visiblement sur terre) et Corps Mystique du Christ (réalité invisible);
- Église terrestre et Église parée de dons célestes

Ces dimensions constituent ensemble « une seule réalité complexe, faite d'un double élément humain et divin.14 »

Comme le dit si bien la Constitution sur la Liturgie du Concile Vatican II :

Il appartient en propre à l'Église d'être à la fois humaine et divine, visible et riche de réalités invisibles, fervente dans l'action et occupée à la contemplation, présente dans le monde et pourtant étrangère. Mais de telle sorte qu'en elle ce qui est humain est ordonné et soumis au divin ; ce qui est visible, à l'invisible ; ce qui relève de l'action, à la contemplation ; et ce qui est présent, à la cité future que nous recherchons¹⁵.

En bref, le mystère de l'Église n'est autre que le prolongement du mystère du Christ, vrai Dieu et vrai homme, le prolongement de son Incarnation pour notre Salut. Le Cardinal Ratzinger disait même que « L'Église est la présence du Christ, notre contemporanéité avec Lui et Sa contemporanéité avec nous. Elle vit de la présence du Christ dans les cœurs, qui, à partir de là, forme Son Église, et non le contraire. 16 » (Ce n'est pas l'Église formée qui accueille son Sauveur mais la présence du Christ qui crée l'Église : la présence du Christ est première.)

Et nous en venons alors à la notion de « sacrement » : les Pères du Concile ont en effet pu parler de l'Église comme « en quelque sorte le sacrement [...] de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain. 17»

Qu'est-ce qu'un sacrement ? C'est, comme le dit encore Lumen gentium, à la fois un signe et un moyen, un instrument.

En effet, un sacrement est d'abord un signe sensible, visible, d'une réalité invisible, un signe institué par le Christ pour répandre en nos âmes la

¹⁴ Lumen gentium, n°8.

¹⁵ Constitution dogmatique *Sacrosanctum concilium* sur la sainte liturgie, 1963, n°2.

¹⁶ J. RATZINGER, Église, œcuménisme et politique, Fayard, 1987, p.14. Ailleurs, le Cardinal Ratzinger mettra en lumière l'enchaînement logique suivant : « La communion avec Dieu est communiquée par la communion de Dieu avec l'homme, qui est le Christ en personne [c'est le mystère de l'Incarnation] ; la rencontre avec le Christ crée la communion avec lui-même et ainsi avec le Père dans l'Esprit Saint ; de là, elle unit les hommes entre eux. Tout cela vise la joie parfaite : l'Église porte en elle un dynamisme eschatologique. » J. RATZINGER, Faire route avec Dieu, op. cit., p.119. ¹⁷ Lumen gentium, n°1.

grâce. Ici, la réalité invisible c'est l'union des hommes avec Dieu, de laquelle découle l'unité des hommes entre eux ; et cette réalité invisible est manifestée par la réalité de l'Église visible.

« Comme sacrement, l'Église est aussi instrument du Christ. « Entre ses mains elle est l'instrument de la Rédemption de tous les hommes » (LG 9), « le sacrement universel du salut » (LG 48), par lequel le Christ « manifeste et actualise l'amour de Dieu pour les hommes » (GS 45/1). Elle « est le projet visible de l'amour de Dieu pour l'humanité » (Paul VI, discours du 22 juin 1973), qui veut « que le genre humain tout entier constitue un seul Peuple de Dieu, se rassemble dans le Corps unique du Christ, soit construit en un seul temple du Saint-Esprit. » (AG 7 ; cf. LG 17). 18»

Au-delà des limites visibles de l'Église, celle-ci est constituée de tous ceux qui, au cours âges, sont et seront sauvés par la grâce du Christ.

Pour mieux caractériser l'Église encore, le Concile Vatican II a mis en lumière différentes images que nous allons maintenant présenter rapidement.

IV. LES DIFFÉRENTES IMAGES DE L'ÉGLISE

L'image la plus forte reste celle du Corps du Christ développée par saint Paul. Cette image met en avant la dimension de l'Église comme « communion hiérarchique », c'est-à-dire permettant l'unité des personnes (donc la communion, avec Dieu d'abord, puis entre les hommes) – en UN seul Corps – mais selon un ordre bien établi, une « hiérarchie » où chaque membre à sa place propre, – qui n'est pas celle du voisin! – et où il revient à certains d'être la « tête », c'est-à-dire d'exercer le service de l'autorité pour diriger le Corps, et à d'autres d'être les membres. Dans ce Corps, on trouve donc les ministres ordonnés qui agissent en tant que « Christ Tête » pour enseigner, sanctifier et gouverner le Peuple de Dieu; les laïcs qui sont les membres chargés d'établir le règne du Christ dans le monde qui les entoure en étant « levain dans la pâte »; et les consacrés qui sont comme le « cœur » de l'Église et les signes du Royaume, appelés à donner leur vie à la suite du Christ pour le Salut des âmes.

Une deuxième image dominante est celle du « Peuple de Dieu », reprise de l'Ancien Testament; plus que sur le mot « peuple » – qui souligne tout

¹⁸ Catéchisme de l'Église Catholique, n°776.

de même que l'on n'est pas chrétien tout seul! -, c'est sur le complément « de Dieu » qu'il faut s'attarder : en effet,

l'Église n'est pas là pour elle-même, mais elle devrait être l'instrument de Dieu pour rassembler les hommes autour de lui, pour préparer le moment où "Dieu sera tout en tous" (1Co 15,28). [...] En effet, une Église qui n'est là que pour ellemême est superflue. Et les gens s'en rendent bien vite compte¹⁹.

Les Pères du Concile Vatican II ont également relevé, à partir de l'Écriture Sainte, d'autres analogies²⁰ qui n'ont pas la même force que les deux premières images mais qui nous permettent cependant de mieux saisir certains aspects du mystère de l'Église. Ils parlent ainsi de l'Église comme :

- du bercail et du troupeau dont Jésus est l'unique Bon Pasteur, qui donne sa vie pour ses brebis : cette image nous montre que les autres pasteurs, établis par Jésus, ne le sont que par participation à sa propre charge de pasteur unique;
- du terrain de culture : champ, vigne ou olivier cultivés par le Seigneur : ces images annoncent que l'Église est le Royaume de Dieu en germe, qui demande à croître. « Cependant, tandis que peu à peu elle s'accroît, elle-même [l'Église] aspire à l'achèvement de ce Royaume, espérant de toutes ses forces et appelant de ses vœux l'heure où elle sera, dans la gloire, réunie à son Roi. 21 » L'image de la vigne insiste sur le fait que nous devons porter du fruit, et du bon fruit, en restant unis à la vigne qu'est le Christ;
- de la construction de Dieu : Temple saint, maison de Dieu dont Jésus est la « pierre d'angle » (Mt 21,42). Ces images soulignent une fois de plus que Jésus est le fondement de l'Église et que nous devons nous-mêmes prendre part à sa construction en devenant des « pierres vivantes » (1P 2,5); cela indique également qu'il s'agit d'un édifice spirituel destiné à rendre gloire à Dieu et à lui rendre des sacrifices spirituels;
- de la famille de Dieu dont les membres, en se tournant vers un même Père (prière du Notre-Père), se reconnaissent tous frères ;

¹⁹ J. RATZINGER, *Faire route avec Dieu*, op. cit., p.116-118.

²⁰ Lumen gentium, n°6.

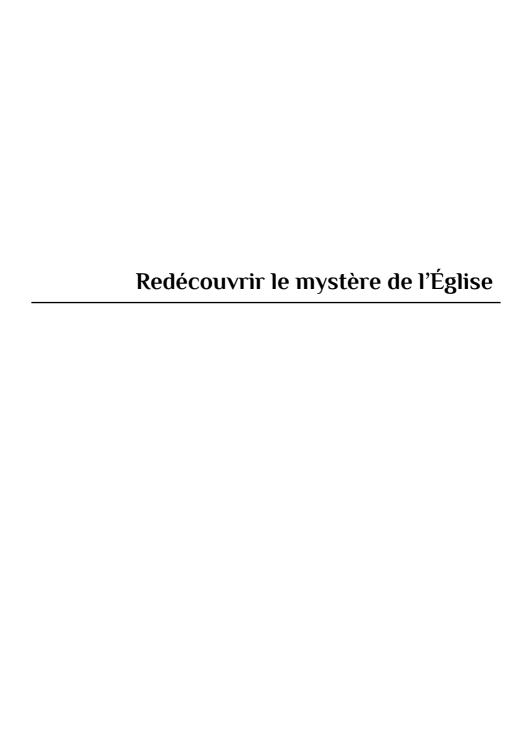
²¹ *Ibid.*. n°5.

• de la Jérusalem d'en haut, notre Mère, et l'épouse sans tâche de l'Agneau sans tâche : ces images soulignent la dimension eschatologique de l'Église, toute tendue vers le Ciel, ainsi que l'Alliance nouvelle établie entre le Christ-Époux et son Église-Épouse.

Pour conclure sur ce mystère de l'Église tel que le Concile Vatican II nous l'a présenté, je laisse la parole au saint pape Paul VI qui a ainsi résumé l'apport de son enseignement lors d'une audience générale de 1969 :

Le Concile – disait-il – nous appelle à l'étude et à la compréhension de l'Église. Les fils bons et fidèles de l'Église se sont réjouis de cet événement qui leur a donné une connaissance plus riche et plus profonde de la famille spirituelle à laquelle ils ont le privilège – ils s'en sont rendu compte – d'appartenir ; ils ont mieux compris comment, en elle, s'accomplit leur union avec le Christ et avec Dieu ; comment, en elle, s'exprime avec sécurité la révélation de la vérité ; comment, en elle, l'espérance est en partie comblée, en partie promise, mais déjà plein de joie et de paix (cf. Rm 15,13) ; comment, en elle, la charité circule merveilleusement, de Dieu à nous, de nous aux autres hommes, devenus donc frères ; et comment de la communion ainsi créée, la charité rejaillit, avec un amour nouveau et nôtre – parce que personnel – et plus que nôtre, parce qu'animé de l'Esprit Saint dans sa source divine. L'Église est apparue à ses membres conscients, ce qu'elle était vraiment : la chance, la béatitude, la formule de la vraie vie dans le temps, en chemin vers l'éternité²².

²² PAUL VI, « Audience générale », 07-05-1969.



Après les scandales, l'Église demeure sainte

Sœur Jeanne-Thérèse Domini

Pour comprendre ce qu'est la sainteté de l'Église, il faut accepter d'entrer dans sa vie intérieure. Puis seulement, on peut considérer comment cette sainteté peut cohabiter avec le péché de ses membres. Or, aujourd'hui, en raison de la révélation de scandales odieux, le péché nous semble être la réalité première. Il est alors plus qu'urgent de se rappeler que l'Église est d'abord le mystère de la vie divine communiquée, du Christ continué, de la sainteté répandue à profusion. L'Église est sainte, avant d'être composée de pécheurs, parce que, avant même que quiconque soit incorporé à l'Église Corps du Christ, le Christ, lui est saint et auteur de la grâce.

Ceci posé, il faut pourtant chercher à comprendre comment le péché peut cohabiter, dans les membres de l'Église avec la sainteté de cette Église : comment accepter que l'Église se proclame sainte alors que l'expérience semble nous prouver le contraire ? Faut-il dire, comme Karl Rahner qu'elle est sainte et pécheresse ? Faut-il chercher, comme le propose dangereusement le rapport Sauvé, à imputer le péché à l'Église elle-même, aux structures, à réformer l'institution dans ses traits spécifiques ? Faut-il dire, avec Luther que seule l'Église invisible est sainte, mais que l'Église visible, elle, est corrompue ?

Après avoir, dans une première partie, écarté les interprétations erronées, nous étudierons, dans une deuxième partie, la doctrine catholique pour comprendre la sainteté de l'Église à la lumière de la doctrine paulinienne de corps du Christ. Puis, dans une troisième partie, nous nous intéresserons à l'œuvre de communication de la sainteté par l'Église sainte à ses membres pour les sanctifier¹.

¹ Pour ce travail, je me suis appuyée de façon très libre sur le travail de Charles Journet, sûrement le meilleur théologien de l'Église au XX^e siècle. Pour approfondir le sujet, je ne peux que conseiller de se référer à sa synthèse d'ecclésiologie, en particulier à son chapitre sur la sainteté de l'Église : C. JOURNET, *Théologie de l'Église*, Paris, DDB, 1958, p.235-258, (résumé des trois tomes de *L'Église du Verbe incarné*). Pour des introductions simples, spirituelles et priantes aux mystères évoqués ici, cf. C. JOURNET, *Entretiens sur l'Église et les sacrements*, Saint-Maur, Parole et

I. LA POSITION LUTHÉRIENNE DE LA SANCTIFICATION ET SON IMPACT EN ECCLÉSIOLOGIE

Pour répondre de la sainteté de l'Église sans nier le péché de ses membres, il existe plusieurs alternatives. La plus répandue aujourd'hui est celle de K. Rahner² pour qui l'Église est à la fois sainte et pécheresse, conception qui se retrouve dans le rapport Sauvé lorsqu'il reconnaît la responsabilité systémique de l'Église, donc lorsqu'il impute le péché non pas seulement aux membres de l'Église, mais à celle-ci comme institution.

Selon K. Rahner, si l'Église glorieuse est sainte, l'Église pérégrinant sur la terre demeure quant à elle à la fois sainte à cause de son union au Christ et pécheresse à cause du péché de ses membres qui, bien que demeurant marqués par le péché, mortel ou véniel, continuent de lui appartenir tant qu'ils professent la foi catholique. L'Église est alors l'« Église des pécheurs », déterminée par le péché de ses membres, appelée à se purifier, et sainte en tant que le Christ lui donne la possibilité efficace de fuir le péché, en lui donnant les moyens de salut (sainteté objective de l'institution), et en réalisant le fruit de ce salut dans la sanctification des fidèles (sainteté subjective des fidèles).

Notons d'ores et déjà que K. Rahner a raison de rappeler la doctrine traditionnelle selon laquelle tant qu'un chrétien, même en état de péché mortel n'apostasie pas et professe le credo, il reste membre de l'Église. Saint Augustin dit que le pécheur appartient alors à l'Église « de corps » mais non plus « par l'âme »3. Pourtant, la limite de la théorie de K. Rahner est double : d'une part, il considère l'appartenance à l'Église non à partir de l'intérieur mais à partir de l'extérieur, il ne part donc pas du noyau de l'union au Christ et de sa nature intime, mais de la périphérie de ses limites vi-

Silence 2008; Entretiens sur la Trinité, Saint-Maur, Parole et Silence, 2003; Entretiens sur la grâce, Saint-Maurice (Suisse), Ed. Saint-Augustin, 1958. Cf. aussi une très belle conférence : C. JOURNET, Le mystère de l'Église, conférence donnée à Fribourg en 1965 [en ligne : https://diocese-lgf.ch/wp-content/uploads/2019/10/Cardinal Journet conf%C3 %A9rence 196 5.pdf]. Pour une bonne introduction à l'ecclésiologie, cf. aussi B.-D. DE LA SOUJEOLE, Introduction au mystère de l'Église, Parole et Silence, 2006, qui insiste beaucoup sur la résolution spéculative des « oppositions » que semble à première vue receler le mystère de la réalité complexe qu'est l'Église.

² Cf. K. RAHNER, « Le péché dans l'Église », in *L'Église de Vatican II, Études autour de la Constitution* conciliaire sur l'Église, t.2, coll. « Unam Sanctam 51b », p.373-391.

³ S. Augustin, *De Bapt. C. Donat.*, V, 28-39 (PL 43, 197): « Certe manifestum est, id quod dicitur, in Ecclesia intus et foris, in corde et non in corpore cogitandum », cf LG II, n°14, n.12.

sibles. D'autre part, en refusant « d'hypostasier » l'Église, d'en faire une personne, K. Rahner tend à minimiser le fait que l'Église est plus que la somme de ses membres. L'Église est une personne, non pas une personne physique, ni une personne morale mais une personne mystique, qui puise sa vie et sa subsistance propre dans son union avec le Christ. Cela renvoie à l'image de l'Église épouse du Christ : l'épouse subsiste en elle-même même si elle forme dans son union à son époux une seule chair.

La deuxième solution pour résoudre le problème consiste à séparer Église visible et Église invisible en réservant la sainteté à l'Église invisible, Église de la grâce. C'est une conception d'origine protestante, assez prégnante aujourd'hui, par exemple, dans le rapport Sauvé, qui impute la responsabilité des abus à l'Église « institution » (visible). Cela revient à prétendre que l'on peut à loisir transformer les structures y compris dans des éléments essentiels sans que cela n'ait d'impact sur la fécondité de grâce.

Pour en comprendre la racine, il nous faut remonter à la conception luthérienne de la justification et de la sanctification, qui détermine ensuite logiquement les conceptions protestantes de l'Église. Pour Luther, l'homme est radicalement abîmé et définitivement et irrémédiablement détruit par le péché. Cette conscience exacerbée de la puissance du péché en lui, source de grandes angoisses, l'a conduit à faire l'expérience libératrice de la grâce. Il ne peut mettre sa confiance qu'en Dieu seul, non dans ses propres forces. Mais voilà, cette grâce, qui lui est obtenue gratuitement par le Christ et qui lui est donnée par la foi seule, c'est-à-dire par la confiance inébranlable en la puissance du Christ sur le péché et la mort, cette grâce n'est pas transformante. Le pécheur reçoit la grâce que lui a obtenu le Christ par substitution, en prenant son péché dans sa Passion, et en échange, il revêt le pécheur, il recouvre ses fautes, pour que son Père ne voie plus dans le pécheur que les mérites de son Fils bien aimé : le Père impute au pécheur de façon juridique et extrinsèque les mérites du Christ.

Pour illustrer cela de façon très simpliste, il faudrait dire que le pécheur reste sale et couvert de boue, mais, dans sa miséricorde, le Fils le revêt de son manteau, de l'extérieur, pour cacher cette saleté et le rendre juste et agréable aux yeux de son Père⁴. L'homme est la fois juste et pécheur, simul iustus et peccator. Certes, la reconnaissance envers le Christ nous conduira à

 $^{^4}$ « Le Christ et ses saints se placent pour nous devant Dieu, si bien que le péché ne nous est pas imputé selon le sévère jugement de Dieu » (WA. 744, 23-25).

des bonnes œuvres, pour remercier, car dans le cas contraire, cela signifierait que notre foi n'est pas absolue. Mais ces bonnes œuvres, non seulement ne nous transforment pas, mais restent sans aucun impact sur notre salut gratuit, mérité totalement par le Christ. La justification est extrinsèque.

Au contraire, pour un catholique, la grâce est transformante, elle nous donne de poser des œuvres méritoires rendues possibles justement par la grâce. Ces œuvres posées de façon méritoire sous l'action de la grâce permettront l'obtention de nouvelles grâces, et un cercle vertueux nous tire alors du péché et du poids de la concupiscence. C'est pourquoi, quand nous parlons d'une Église de pécheurs, ou de l'Eucharistie comme remède ou soutien des pécheurs, il faut toujours faire attention et rappeler cette distinction entre péché mortel et véniel. En effet, nous pouvons être juste et pécheur seulement en ce que la grâce continue de cohabiter avec le péché véniel et avec nos tendances déviées par la concupiscence, qui est la conséquence du péché originel. Mais la grâce, en revanche, ne peut jamais cohabiter avec le péché mortel. Pour faciliter, dans la suite de la communication, lorsque je parlerai d'un pécheur, cela signifiera un pécheur en état de péché mortel, pour le distinguer du juste qui, habituellement, n'échappe pas au péché véniel mais est en état de grâce.

Appliquée à l'Église⁵, cette conception conduit à une dissociation, une distinction qui devient très vite séparation. L'Église n'est pas totalement niée en tant que communauté, mais elle est spiritualisée, et détachée au maximum de ses réalisations concrètes et visibles : l'Église est l'assemblée sainte et spirituelle des croyants⁶. « Elle est le règne tout spirituel et invisible »⁷ Luther n'en rejette pas totalement la dimension visible⁸, mais ses successeurs iront plus loin: pour schématiser, l'homme, la raison, la nature de l'homme restant totalement souillée par le péché, tout ce qui, dans l'Église, est lié de près ou de loin à la condition charnelle de l'homme et à la médiation instrumentale humaine, c'est-à-dire ce qui est visible (l'institution, avec son caractère visible, ses rites, ses ministres, etc.) doit être non

⁵ Sur la nouveauté de l'ecclésiologie de Luther (vu sous l'angle du rapport au temporel), Cf. B. BOURDIN, « De Thomas d'Aquin à Luther : le renoncement à un savoir du bien commun », Transversalités, n°131-3, 2014, p.15-29.

⁶ M. LUTHER, « De la papauté à Rome », *Œuvres*, t.2, Genève, Labor & Fides, 1958, p.21-22.

⁷ Y. CONGAR, *Vraie et fausse Réforme dans l'Église*, Paris, Cerf, 1968, p.350.

⁸ Il n'en retient sa dimension minimale : l'Église visible tient à peu de choses près dans le baptême, la cène, la prédication de l'Évangile, les pasteurs et évêques.

seulement distingué, mais aussi séparé⁹ de la grâce, action spirituelle, directe, invisible et saisissable seulement par la foi.

On résout donc enfin, au moins apparemment, notre problème : le personnel de l'Église est pécheur, mais la vraie Église est sainte, l'Église purement spirituelle, l'Église de la communion avec Dieu. On a dissocié une Église visible et une Église invisible. C'est une déviance aux conséquences lourdes, qui a perduré dans le temps. Mais l'Église de la grâce, un peu trop invisible pour être vraiment réelle s'est estompée et a laissé la place à une Église institution, coupée de sa source de vie, de la grâce. Or, en coupant l'Église de sa source et de son divin fondateur, il ne reste plus qu'une écorce que l'on cherche à réformer sans la greffer sur la sève. C'est ce que tente le rapport Sauvé. Or, on ne peut pas « passer au crible » la structure de l'Église comme si tout en elle relevait de l'humain : célibat sacerdotal, constitution hiérarchique, etc. Telle n'est pas la conception catholique.

II. L'ÉGLISE CORPS DU CHRIST EST SAINTE DE LA SAINTETÉ DU CHRIST

La théologie catholique, surtout ces dernières décennies, a particulièrement scruté les différentes analogies ou métaphores bibliques de l'Église : Corps du Christ, épouse du Christ, Temple du Saint Esprit, Vigne du Père, Peuple de Dieu, etc. Or, en théologie, la plupart des erreurs proviennent d'un défaut d'équilibre dans l'articulation des diverses vérités de foi. Souvent, une déviation provient de l'importance excessive que l'on donne à telle vérité subordonnée au détriment de telle autre qui lui est antérieure,

⁹ Ce tournant est amorcé partiellement dès Luther, et est particulièrement clair dans sa doctrine des sacrements : « Le pardon des péchés [...] n'est pas au pouvoir du pape, des évêques, des prêtres [...] mais réside seulement dans la parole du Christ et dans ta propre foi » (WA 716, 13-16). En témoigne en particulier sa critique de l'ex opere operato. Mais Luther continue à tenir non seulement la dimension de signe, mais aussi l'instrumentalité du rite dans le don de la grâce, particulièrement dans la controverse sur l'Eucharistie, où il défend la présence substantielle (mais en refusant la transsubstantiation au profit de l'impanation). Mais ce qui est de l'ordre de l'institution, de la hiérarchie visible, des sacrements dans leur dimension visible reste pourtant secondaire. Ce que Luther n'a pas totalement rejeté le sera par la suite pour arriver à une conception où la hiérarchie, l'Église comme société devient un signe de la grâce et de l'Église invisible, mais n'en est pas l'instrument. À la rigueur, on peut s'affranchir du signe pourvu que la foi soit vive. Les protestants qui suivent Luther récusent les images, le faste des cérémonies, tout ce qui est extérieur. L'important est la foi qui rend présent le Christ spirituellement : la messe n'est pas un sacrifice, mais le mémorial qui rend présent le Christ. Les médiations humaines : sacrements, etc. ne sont là que pour extérioriser la foi, pour rendre manifester l'action directe de Dieu. Ils ne sont pas des instruments de communication de la grâce, Dieu communique sa grâce directement.

plus fondamentale ou qui est la fin de toutes les autres. Ici, pour la théologie de l'Église, l'expérience des errements de la théologie contemporaine a montré que les différentes images bibliques ne sont pas toutes de la même importance. On ne peut pas mettre sur le même plan l'image du Peuple de Dieu (donc l'Église comme société rassemblée par Dieu) et l'analogie du Corps du Christ développée par saint Paul. C'est cette analogie qui donne la nature profonde de l'Église et à partir d'elle pourront s'articuler les diverses autres images de l'Église. Pourquoi ?

L'Église, avant d'être une société, est un corps. Mais ce corps, contrairement à ce que pouvait penser Luther, n'est pas un corps purement spirituel, il est le corps mystique du Christ : le Verbe incarné et ses membres greffés sur son humanité sainte. Qu'est-ce que cela signifie ? L'Église, c'est l'union des chrétiens au Christ qui s'apparente à l'union des membres du corps avec leur tête pour ne plus former qu'une seule personne mystique. Le baptême nous incorpore au Christ, nous fait entrer en son corps, cela signifie que nous lui devenons des « humanités de surcroît », pour reprendre l'expression de sainte Élisabeth de la Trinité. Par notre union à son humanité, nous sommes unis à la nature divine, mais surtout, nous recevons en nous les trois personnes de la Trinité, notamment l'Esprit Saint sanctificateur qui nous greffe sur le Christ. C'est la première source de notre unité, nous sommes unis à Dieu grâce à l'habitation en nous de Dieu en personne. Nous sommes unis par un même hôte intérieur, une même Trinité simple et une qui habite en nous.

La deuxième source de notre unité consiste dans la communication que l'Esprit Saint qui habite en nous nous fait de la grâce du Christ, la grâce sanctifiante. Le chrétien appartient à l'Église parce que, par le baptême, il est greffé sur le Christ, il vit de la vie même du Christ que lui communique l'Esprit Saint, comme le sarment qui vit de la sève que lui envoie le cep. Le Christ, dans son humanité, possède en plénitude la grâce, de façon suréminente et débordante et la fait déborder sur tous les membres de son corps pour qu'elle nous transforme de l'intérieur. C'est la grâce sanctifiante, que nous recevons au baptême en même temps que la présence en notre âme de la Trinité.

Déjà, nous voyons là la première différence avec la conception protestante : le salut n'est pas extrinsèque, l'union au Christ nous communique la grâce, grâce donnée gratuitement sans mérite préalable de notre part et

qui nous transforme réellement : cette grâce ne nous recouvre pas d'un manteau extérieur : elle nous unit au Christ, nous fait vivre de sa vie, nous transforme pour que nous devenions, comme le dit sainte Élisabeth de la Trinité, ses humanités de surcroît : nous devenons Lui-même, Jésus, continué sur la terre. Bien sûr, il y aura toujours une distance infinie entre la filiation naturelle éternelle et divine du Fils de Dieu, et la nôtre, adoptive Pourtant, la vie qu'il nous communique est bien la sienne, et elle vise à ce que nous devenions des autres Christs, des saints, c'est-à-dire que nous soyons totalement transformés par la grâce pour que ce ne soit plus nous qui agissions, mais le Christ qui agit en nous.

Là, nous touchons à la deuxième erreur de Luther : c'est que cette grâce, qui ne nous est pas extérieure mais qui devient la nôtre et qui nous transforme de l'intérieur est aussi visible. Elle se manifeste à l'extérieur. Lorsque l'on croise Mère Teresa, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ou Padre Pio, on voit un saint transformé par la grâce. Quand un chrétien vit de la grâce, il rayonne par sa charité, même si (ou peut-être surtout si) c'est de façon cachée. Les sacrements eux aussi sont visibles, ils sont des signes visibles et des instruments visibles de la communication de la grâce : la hiérarchie est un signe visible et un instrument de la dispensation des sacrements et des moyens de salut. La foi elle-même n'est pas purement subjective. Certes, elle est un acte de confiance subjectif, mais elle a aussi un contenu tangible, des articles de foi qui nous enseignent qui est Dieu en qui nous croyons et nous permettent d'adhérer à lui, de le toucher. En somme, parce que nous sommes des hommes, et non des anges, donc que nous avons un corps et que nous connaissons par nos sens et notre intelligence, l'Église nous rend manifeste, nous rend visible et intelligible le mystère invisible. Le Christ total a certes une dimension invisible, la grâce sanctifiante, son travail dans les âmes, mais il a aussi une dimension visible, des limites visibles, celles de l'Église catholique comme institution, qu'il a doté des moyens de salut : mais ces deux dimensions, visibles et invisibles sont inséparables. Un peu comme M^{me} Durand, qui a un corps et une âme sans que nous puissions séparer les deux, à moins d'envisager une M^{me} Durand morte. Nous n'avons pas une Église visible et une invisible qui coïncideraient plus ou moins, mais nous avons une seule personne mystique. Le corps de l'Église, ce n'est pas seulement ses membres, c'est les membres, accrochés à la tête elle aussi visible qui est le Christ et qui fait partie en plein du Corps. L'Église grâce à l'humanité du Christ qui est visible (car le

Verbe invisible s'est fait chair) est sainte aussi dans sa dimension visible : l'Église en tant que corps n'est donc pas seulement une société, elle est surtout union au Christ, qui par son humanité (visible) nous communique la grâce et continue de la communiquer à travers la continuation visible de son corps que sont ses ministres et ses sacrements. De même que le Christ est homme et Dieu, l'Église ne peut pas être que spirituelle ou qu'humaine. Elle est la divinisation de l'homme qui est âme et corps, visible et invisible, matériel et spirituel. Et l'âme de l'Église, c'est la présence et le travail de l'Esprit Saint dans les âmes, indissociable des sacrements par lesquels elle nous est donnée en plénitude.

Mais me direz-vous, cela est très bien dans l'abstrait, dans le concret, ce qui se passe, c'est que dans l'Église, il n'y a pas que Padre Pio et Mère Teresa : mon voisin a beau être baptisé, cela ne se voit pas trop ! L'Église, dans sa dimension visible, semble être plutôt terne! Il faut rappeler que la grâce qui nous est donnée en surabondance dans notre baptême, ne nous transforme pas sans notre collaboration libre. Dans la grande majorité voire la quasi-totalité des cas, elle n'a pas transformé toutes les dimensions de notre être : elle a fait des progrès dans notre âme, elle a purifié telle ou telle tendance mauvaise, mais telle autre est encore bien vivace ou pas encore assez souple sous la motion de la grâce. La grâce a pu tenir en respect la gourmandise et l'attrait de mes sens gustatifs, mais mon intelligence résiste encore et toujours à l'envahissement de la grâce : l'orgueil ou la curiosité sont encore bien vivace. Alors, c'est tout simple : ce qui, en moi, est transformé et configuré au Christ par la grâce appartient à l'Église, le reste fait encore partie du monde. Ici, le cardinal Journet dans une expression très connue parce que lumineuse remarque que « les frontières entre l'Église et le monde passent en chacun de nos cœurs »10, ou encore que

¹⁰ C. Journet, « Regard rétrospectif. À propos du dernier livre du R.P. Congar sur l'Église », NV 38 (1963/4), p.294-312 ; cf. aussi C. Journet, *Théologie de l'Église*, Paris, DDB, 1958, p.244 : « les frontières de l'Église, précises et véritables, ne circonscrivent que ce qui est pur et bon dans ses membres, justes et pécheurs, prenant au-dedans d'elle tout ce qui est saint, même dans les pécheurs, laissant en dehors d'elle tout ce qui est impur, même dans les justes ; c'est en notre propre vie, en notre propre cœur que s'affrontent l'Église et le monde, le Christ et Bélial, la lumière et les ténèbres. Le Christ total, Tête et Corps, est saint dans tous ses membres, pécheurs et justes, attirant à lui toute sainteté, même celle de ses membres pécheurs, rejetant de lui toute impureté, même celle de ses membres justes. » ; *ibid.*, p.236 : « L'Église divise en nous le bien et le mal, elle retient le bien et laisse le mal. Ses frontières passent à travers nos cœurs. ». Dans une conférence donnée à Fribourg en 1965, *op. cit.*, C. Journet explique cela de façon très simple et accessible : « Nous appartenons à l'Église ayant en nous des choses oui

« les frontières de l'Église sont la charité », c'est-à-dire que les frontières de l'Église délimitent ce qui en nous, est transfiguré par l'amour de Dieu et purifié ou bien ce qui ne l'est pas. D'une certaine façon, l'appartenance à l'Église pourrait se comparer à un bateau : celui qui est dans sa cabine est totalement sur le bateau, celui qui est plié en deux sur la balustrade sur le pont pour regarder la mer a une partie de lui-même hors du bateau, mais il appartient au bateau par ce qui, en lui, est encore dans le bateau, en l'occurrence ses jambes... celui qui est tombé du bateau et s'agrippe à la balus-

sont authentiques, justes, surnaturelles, comme la foi, la marque du baptême, le caractère baptismal. Si je suis en état de grâce, il y a la charité. Mais il y a encore en moi des choses qui ne sont pas bien en ordre, des fautes vénielles, répréhensibles. Ce n'est pas à cause de cela que j'appartiens à l'Église, c'est à cause de ce qu'il y a d'authentique en moi. Mettons un chrétien en état de péché mortel, il n'a pas abandonné l'Église. Il sait bien qu'il n'a pas raison. Il ne se défend pas en disant « j'ai raison ». Il ne dit pas l'Église a tort d'appeler péché ce que moi je n'appelle pas péché. Je suis en état de péché mortel. Je n'abandonne pas l'Église. J'espère bien un jour pouvoir y rentrer. Je crois à tout ce qu'elle enseigne, au Credo ; j'assiste peut-être à la Messe le dimanche, je chante le Credo avec l'assemblée. Toutes ces choses-là sont des choses bonnes. Il y a donc en moi des choses qui sont encore surnaturelles : la foi, l'espérance. Mais si je suis en état de péché mortel, le principal de mon cœur est dans le péché ; il est au démon. Il y a quelque chose en moi par quoi je suis dans l'Église, et quelque chose par quoi je n'en suis pas. Dans l'homme qui est en état de grâce, il y a quelque chose qui est à l'intérieur de l'Église, le principal de lui-même, et quelque chose qui est en dehors de l'Église, ce sont ses péchés véniels, une quantité d'imperfection. C'est Claudel qui disait : « il y a dans mon cœur bien des régions qui n'ont pas encore été colonisées par la grâce. » Je crois qu'il faut aussi le dire en toute humilité pour chacun de nous. Ce n'est pas à cause de cela que nous appartenons à l'Église, c'est à cause de l'entrée en nous de la grâce : soit dans le cas du pécheur en état de péché mortel, soit dans l'état du juste avec encore des fautes, il y a des ombres et des lumières. La frontière entre l'Église et le monde passe à travers mon cœur. C'est moi qui suis en état de grâce. Le principal est au-dedans. Et quand vient la mort, je suis sauvé. Si je suis en état de péché mortel le principal était au-dehors et je suis perdu. La frontière entre l'Église et le monde passe à travers nos cœurs. » J. MARITAIN, Le Paysan de la Garonne, in OC XII, p.916 commente ces citations d'une façon plus technique : « Cela est vrai avant tout de ceux qui, tout en faisant des actes mauvais dont ils se confessent bien vite ou qui ne sont que des fautes vénielles, vivent habituellement de la vie de la grâce (vrai également des justes qui appartiennent à l'Église d'une manière seulement invisible, - le mot « frontières » se rapportant alors, non plus à la personnalité de l'Église, qui est propre à l'Église pleinement formée, mais à son âme et à son corps - anormalement privés du sceau de sa personnalité, - et dont ces justes font invisiblement partie). Et cela est vrai aussi des baptisés qui sont en état de péché mortel : la ligne de démarcation passe toujours au travers de leur cœur, séparant le mal qui vient d'eux seuls et le bien (surnaturel à quelque degré, quoique non salutaire) qui continue de venir de l'Église (des grâces actuelles qui passent en eux, et de toutes les choses saintes qui restent en eux, et dont il a été question plus haut p.260), comme aussi le bien d'ordre simplement naturel qui, parce qu'ils sont toujours membres (re, non voto) de l'Église, continue de leur venir de ce grand Corps qui enveloppe toute bonté en la vie morale de l'homme. C'est là un

trade fait encore partie du bateau, bien que le lien qui le retienne au bateau soit si ténu que sa situation périlleuse puisse le conduire à lâcher bientôt le bateau. En somme, par le baptême et la profession de la foi de l'Église, le *credo*, on entre dans le bateau, mais l'appartenance fondamentale se juge en fonction de l'avancée de la grâce en nous. Il se peut, si nous sommes en situation de péché mortel, donc que nous avons complètement perdu la grâce sanctifiante, que notre confession de foi soit purement verbale et contredise la réalité de notre appartenance au mystère de l'Église par la grâce, nous sommes *de facto* un membre mort. Le cardinal Journet parle d'une « Église sainte, mais non sans pécheur » ou bien remarque que « L'Église, qui n'est pas sans pécheurs, est néanmoins sans péchés ». Charles Journet en conclut :

On dira: « toutes les Églises doivent battre leurs coulpes »; non, pas l'Église catholique. Nous autres catholiques qui la trahissons, oui, pas elle. Elle n'a pas à faire pénitence pour ses péchés à elle. Elle fera pénitence pour les péchés de ses enfants. Vous comprenez la grandeur et la magnanimité de l'Église¹¹?

L'Église sainte c'est donc l'humain en ce qu'il est uni à Dieu et purifié par la grâce. Et cette grâce est communiquée de façon visible pour nous sanctifier.

III. L'ÉGLISE SAINTE COMMUNIQUE INSTRUMENTALEMENT LA SAINTETÉ

L'Église, parce qu'elle est sainte, communique de façon instrumentale la grâce du Christ donc la sainteté, elle est mère, mère de vie, de grâce et de sainteté. Si nous avons reçu en notre âme notre Dieu lors de notre baptême, c'est parce que, au nom de l'Église, un ministre ordonné nous a communiqué cette grâce avec des paroles très précises et des gestes très concrets. Et l'Église, parce qu'elle est sainte, peut communiquer cette grâce même par des membres pécheurs.

Or, aujourd'hui, avec la crise des abus, cette doctrine de l'efficacité de la grâce sacramentelle est mise en question en même temps que l'identité du prêtre agissant *in persona Christi capitis*. Le fait pour le prêtre, en raison de son ordination, de pouvoir communiquer la grâce, alors même qu'il pourrait l'avoir perdue par le péché mortel est considéré par certains comme

privilège dû au caractère du baptême. (Ceux qui n'ont pas ce caractère et qui vivent dans le péché ne sont membres de l'Église que d'une façon toute potentielle, et les frontières de l'Église ne passent pas en acte à travers eux comme elles passent, quoiqu'en un sens diminué, à travers les justes qui n'appartiennent à l'Église qu'invisiblement.) »

¹¹ C. JOURNET, « Le mystère de l'Église », *op. cit.*, p.10.

quelque chose de quasi « magique » et dangereux puisque mettant le prêtre en position de domination¹². L'une des recommandations du rapport Sauvé demande de réécrire cette « doctrine de la grâce sacramentelle » 13 au nom du scandale pour la victime qui sait que le ministre continue à communiquer la grâce malgré son péché. On comprend la souffrance de la victime. Il faut d'abord rappeler que l'ordination ou le charisme reçu n'implique pas que la personne soit canal de grâce dans toutes ses actions et les dimensions de sa vie. Ainsi, un ministre pécheur peut être cause de grands scandales, de grandes souffrances, de vies brisées. C'est seulement lorsque le prêtre célèbre un sacrement, parce qu'il le fait en la personne du Christ tête, que cette communication est efficace quelle que soit la sainteté du prêtre, car dans les actions sacramentelles, la grâce ne vient pas de notre propre fonds, mais de l'Église sainte.

Ceci étant posé, il faut toutefois rappeler que l'identité du prêtre exige que celui-ci se laisse totalement configurer par le Christ et centrer sur lui, pour que sa sainteté permette de réaliser en plénitude la mission qui lui est donnée. Pourtant, cette doctrine de l'efficacité de la grâce sacramentelle indépendamment de la sainteté du prêtre n'est pas négociable, car elle touche à la compréhension de la sainteté de l'Église : dans les actions sacramentelles, la grâce ne vient pas du propre fonds du prêtre, mais de l'Église sainte qui la reçoit de l'humanité du Christ que le prêtre rend présente : le prêtre agit en la personne du Christ tête qui communique la grâce à ses membres. C'est l'identité même du prêtre, qui suppose humilité et sainteté. Les abus ne viennent pas de cette identité sacerdotale, mais de son détournement¹⁴.

¹² COMMISSION INDÉPENDANTE SUR LES ABUS SEXUELS DANS L'ÉGLISE, « Audition du P. Stéphane Joulain, psychothérapeute et prêtre membre de la Société des Missionnaires d'Afrique », 13-09-2019 ligne: https://www.ciase.fr/wordpress/wp-content/uploads/2019/11/2019-09-13-CR-St %C3 %A9phane-Joulain-VF.pdf].

¹³ COMMISSION INDÉPENDANTE SUR LES ABUS SEXUELS DANS L'ÉGLISE, « Synthèse du Rapport final », 505-10-2021 [en ligne: https://www.ciase.fr/medias/Ciase-Rapport-5-octobre-2021-Les-violences-sexuelles-dans-l-Église-catholique-France-1950-2020.pdfl, p.30: « Recommandation n°9 : [...] passer au crible ce qui, dans l'énoncé de la grâce sacramentelle, est douloureux et inacceptable pour les victimes gardant un lien avec l'Église quand elles voient un prêtre abuseur continuer à officier. » (La mise en évidence est nôtre : il ne s'agit pas ici seulement du simple fait de voir un prêtre abuseur continuer à officier, ce qui est effectivement, en l'absence de conversion, scandaleux, mais de revoir l'énoncé de la grâce sacramentelle par lequel cela peut être possible, ce qui, là, est différent).

À l'origine de cette critique se trouve une fois de plus une mauvaise compréhension du rapport entre la grâce baptismale, celle qui nous sanctifie, et le « charisme » ministériel, qui est une grâce donnée non pas d'abord pour la sanctification de celui qui l'a reçoit, mais pour le service de l'Église, et pour la communication de la grâce sanctifiante. Le prêtre reçoit lors de son ordination le pouvoir de transmettre la grâce de façon instrumentale. Et cette communication est distincte de sa vie de sainteté, même si, bien sûr, la sainteté du prêtre en assure la plénitude des fruits. Le prêtre peut et doit se sanctifier en assurant son ministère de communication de la grâce, mais en se sanctifiant, c'est sa grâce sanctifiante reçue au baptême qu'il fera croître. Sur cette grâce se greffe pour toujours son sacerdoce ministériel, mais ce dernier n'est pas du même ordre quoique la grâce sanctifiante et le sacerdoce ministériel soient complémentaires : le prêtre se sanctifie en se donnant pour les âmes et en retour, un saint prêtre communique la grâce sanctifiante de façon infiniment plus féconde. Mais la différence d'ordre demeure : la grâce sanctifiante, comme son nom l'indique, sanctifie, tandis que la grâce de son ordination est au service de la communication de la grâce. Saint Augustin résume cela en disant : « Avec vous je suis chrétien, pour vous je suis prêtre ». Le cœur de la compréhension de l'identité sacerdotale est la notion d'instrument.

Pour bien comprendre cette notion d'instrument, il faut nous y arrêter quelque peu. Il y a beaucoup de réalités qui produisent des effets. Certaines peuvent les produire de façon, disons, « naturelle » : par exemple le rosier qui produit une rose : le rosier a en lui-même la capacité de produire des roses, c'est dans sa nature. D'autres causes peuvent produire des effets, non de façon naturelle mais de façon instrumentale. Dans ce cas, l'effet produit dépasse les capacités de l'instrument laissé à sa propre nature.

¹⁴ C. Journet, *Le mystère de l'Église, op. cit.*, p.10 : « La sainteté de l'Église. Il y a dans l'Église, des pécheurs – nous en sommes, nous.- Mais ce n'est pas à cause des péchés qui sont en nous que nous appartenons à l'Église. C'est à cause d'autre chose qui sera en nous. C'est une vérité qu'une quantité de théologiens n'arrivent pas à se mettre dans la tête. Les petits enfants la comprennent au catéchisme, j'en ai fait l'expérience. « Mes petits enfants, si, moi, qui suis prêtre, je vous dis un mensonge, est-ce parce que je suis prêtre que je dis un mensonge ? ou bien est-ce parce que je ne le suis pas assez ? » Les petits enfants répondent : « parce que vous ne l'êtes pas assez. » Voyez-vous, mes petits enfants, quand vous allez en classe et que vous êtes méchants avec vos camarades, jaloux, etc., est-ce parce que vous êtes baptisés ou bien est-ce parce que vous ne l'êtes pas assez ? » Les petits enfants répondent et comprennent très bien qu'ils sont de l'Église à cause de ce qu'il y a de Dieu en eux, mais pas du tout à cause de ce qu'il y a en eux de mal, de péchés, au contraire. »

Par exemple, la fresque de la chapelle Sixtine est certes un effet du pinceau. Mais laissé à sa propre causalité naturelle, le pinceau est incapable de produire des fresques. La fresque est donc le résultat de l'action de Michel Ange, qui communique au pinceau le mouvement, la souplesse, dans lesquelles l'artiste est passé maître et par lesquelles il produit la fresque. La peinture vient de Michel Ange, il n'aurait pas pu la réaliser sans son pinceau, mais la fresque n'est pas l'œuvre du pinceau lui-même.

Pour l'Église, il en est de même. Le Christ communique sa grâce par les sacrements, mais ce n'est pas le prêtre qui est la cause première de la grâce, il ne fait que la communiquer de façon instrumentale : il communique ce qui ne lui appartient pas lui-même mais qui appartient à l'Église sainte. C'est une école d'humilité. Lorsque la vie du prêtre correspond à la mission qui lui est donnée, il coopère à la grâce et s'efface devant cette grâce. Alors, le sacrement est manifesté aussi dans sa vie. Il manifeste cette vie qu'il transmet, et permet une réception plus fructueuse du sacrement en favorisant la ferveur du fidèle, en le stimulant en l'aidant à élever son âme pour qu'il puisse recevoir tout le fruit de grâce qui lui est communiqué dans le sacrement. C'est une école d'humilité et de sainteté pour le prêtre qui est appelé à centrer sa vie sur le Christ pour ne plus laisser que le Christ agir par lui. Il aide alors le fidèle à sortir de la routine, à être saisi par la sainteté de Dieu, à se convertir toujours plus et faire de l'espace à la grâce. Pensons aux conversions permises par les messes de Padre Pio, vécues intensément. Leur validité va de pair avec une fructuosité, des fruits de grâce surabondants qui découlent de l'identification du saint à son maître et Seigneur. C'est alors Jésus qui peut agir en plein et sans entraves. C'est alors que se révèle le vrai visage de l'Église : celui du Christ continué. Or, combien de vies données manifestent cette mission fondamentale de sanctification de l'Église!

En revanche, la fécondité de grâce du ministre est freinée par les péchés véniels ou mortels, bien qu'il puisse toujours transmettre dans les sacrements une grâce qui ne lui appartient pas mais qui appartient à l'Église sainte. Par exemple, même en état de péché mortel, s'il baptise, la grâce qu'il ne possède pas sera donnée à l'âme du baptisé, parce qu'il agit au nom du Christ tête, au nom de l'Église sainte, et c'est la sainteté de l'Église sainte qui est communiquée par le Christ par son acte, de façon instrumentale. Comment le comprendre ? Saint Thomas¹⁵ nous dit qu'un membre mort peut continuer à faire passer l'influx du corps. Par exemple, si ma main est paralysée voire nécrosée, je peux encore, en bougeant mon bras, communiquer un mouvement et faire tomber le micro qui se trouve ici avec ma main... c'est le corps vivant (ici l'Église sainte dans le Christ et ses saints) qui communique le mouvement au membre mort. De même le prêtre en état de péché qui donne un sacrement (par exemple la confession) le fait validement, la grâce passe par lui, mais comme à travers un membre mort. Le sacrement est valide : c'est-à-dire qu'en raison-même de son appartenance à l'Église sainte et de son charisme ministériel, la sainte-

¹⁵ C. Journet en reprenant la doctrine de la *Somme* (III^a, q.8, a.3) considère les membres pécheurs de l'Église comme des membres à part entière, mais des membres paralysés, en lesquels ne réside plus l'Esprit-Saint vivificateur, mais qui permettent toutefois de laisser passer la motion divine efficiente en étant « capables de transmettre comme des instruments certains mouvements inspirés par la pleine vie du tout collectif », comme « une âme spirituelle continue d'exécuter certains mouvements intelligents et ordonnés par le moyen de membres desséchés, et d'être ainsi présents en eux par son efficience » C. JOURNET, L'Église du Verbe Incarné, t.2, Paris, éditions Saint-Augustin, 1999, p.945. L'âme créée de l'Église est en eux non premièrement comme chez les justes, mais pourtant entièrement d'une certaine manière, par son efficience. C. Journet suit la doctrine de la Somme qui voit dans les pécheurs de vrais membres du corps mystique, là où les Sentences, n'y voyaient que des membres en un sens équivoque, ou en puissance. Cf. Sum. Theol. III^a, q.8, a.3, ad2 : « Quant à ceux qui sont esclaves de tels péchés, ils ne sont pas membres du Christ en acte mais en puissance, sauf peut-être d'une manière imparfaite par la foi informe. Car celle-ci unit au Christ d'une façon relative et non de cette façon absolue qui permet à l'homme d'obtenir par le Christ la vie de la grâce, selon saint Jacques (2,20) « La foi sans les œuvres est morte. » De tels membres reçoivent du Christ l'acte vital de croire et sont semblables à un membre mort que l'homme parvient à remuer quelque peu ». En Sum. Theol., IIIª, q.8, a.3 : « Le Christ est-il la tête de tous les hommes ? », saint Thomas envisage très clairement l'incorporation à partir de la présence ou de l'absence des vertus créées. « Le Christ est la tête de tous les hommes, mais à divers degrés : 1° d'abord et avant tout, il est la tête de ceux qui lui sont unis en acte par la gloire ; 2° il est la tête de ceux qui lui sont unis en acte par la charité ; 3° de ceux qui lui sont unis en acte par la foi ; 4° de ceux qui lui sont unis en puissance mais qui, dans les desseins de la prédestination divine, le seront un jour en acte [...]. » La perte de la charité dissocie du corps mystique parce qu'elle fait perdre l'Esprit Saint, et cela souligne la primauté de la présence d'habitation dans l'unité de l'Église. Encore faut-il souligner avec force qu'il s'agit là d'un cas limite, que C. Journet n'envisage pas comme pouvant être pris comme point d'appui pour faire de la causalité efficiente le principe d'unité le plus fondamental : il s'en explique très clairement, et avec sagesse : « C'est une aberration de vouloir définir la forme unificatrice de l'Église en partant d'en bas, c'est-à-dire des pécheurs [...] Les chrétiens pécheurs ne pourraient en s'unissant, faire apparaître à eux seuls l'unité de l'Église, une Église composée entièrement de pécheurs et sans la charité est un concept anti-évangélique et chrétiennement impossible », C. Journet, L'Église du Verbe..., op. cit, p.28 ; et p.891 : « la profondeur du mystère de l'Église c'est que la présence d'inhabitation par la grâce et la charité, qui ne se réalise directement que dans les membres justes, n'est pas sans atteindre indirectement, à travers eux, les membres pécheurs ».

té que lui-même ne possède plus peut être communiquée quand même. Cela ne signifie d'ailleurs pas qu'il doive continuer à célébrer pour sa propre condamnation personnelle! Cela n'atténue en rien le scandale du péché du ministre, au contraire, car sa vie fait obstacle à la fructuosité du sacrement : combien sommes-nous loin de la fécondité et du fruit que peuvent donner les saints! Il est certes scandaleux que des prêtres pécheurs célèbrent le cœur souillé, et continuent à célébrer s'ils ne se sont pas repentis par la confession et la pénitence, niant dans leur vie ce qu'ils célèbrent. Le scandale est là, dans le fait que la liberté peut dissocier le charisme, reçu ici par l'ordination, de la vie personnelle de grâce, pour la condamnation du pécheur. Mais la commission se trompe sur le remède qui ne consiste pas en une réécriture de la doctrine de la grâce. Que le prêtre pécheur puisse continuer à être malgré tout instrument de la grâce non en raison de sa sainteté mais en raison de son ordination, est au contraire une miséricorde pour le peuple des fidèles : imaginez qu'il faille vérifier (ce qui est impossible) si le prêtre qui vous absout est en état de grâce pour être sûrs d'être effectivement pardonnés! Ici, dans cette situation scandaleuse, nous voyons que la sainteté de l'Église est plus que la sainteté de ses membres.

Ainsi, lorsque l'on a commencé par dissocier l'Église visible de l'Église invisible dans une conception protestante, c'était pour délaisser l'Église institution au profit de la supposée seule vraie Église, l'Église de la grâce, l'Église invisible, accessible au-delà des réalisations trop humaines et trop médiocres. L'important, c'était le mystère, l'expérience directe avec Dieu, la grâce, et tout cela, ce n'était pas palpable, cela échappait bel et bien à l'institution. Paradoxalement, aujourd'hui, cette aspiration à une Église de la grâce par-delà l'Église institution s'est retournée. L'Église de la grâce, un peu trop sainte et invisible pour être vraiment réelle s'est estompée et a laissé la place à une Église institution, coupée de sa source de vie, de la grâce, et considérée comme une société parmi tant d'autres, une vaste organisation dont il faut réformer les structures défaillantes.

Face aux scandales d'abus, Benoît XVI a été le premier à nous donner l'exemple de l'attitude juste, aussi bien dans le refus de toute négligence à l'égard du travail de vérité et de justice que requiert la purification de l'Église face à cette défiguration monstrueuse et à ses conséquences dramatiques pour les âmes¹6, que dans un diagnostic clairvoyant des causes de la crise,¹7 diagnostic enraciné dans sa contemplation du Christ souffrant pour nos péchés¹8. C'est en rejoignant les causes du péché dans sa terrible réalité ultime de refus de Dieu et de sa grâce, et non par le seul biais des sciences sociales, que nous pourrons saisir le problème à la racine, sans arrière fond idéologique.

À ce titre, l'extrapolation statistique des chiffres et la pertinence douteuse de certaines analyses et recommandations de la CIASE peuvent laisser perplexes, alors même que l'on reste profondément meurtris de l'horreur de ces abus, et convaincus de l'urgence d'en soigner les causes réelles, y compris, puisque les causes d'abus sont humaines, au moyen de sciences humaines, en commençant par des mesures de bon sens et l'application du droit. Mais on ne peut « passer au crible » la structure de l'Église comme si tout en elle relevait de l'humain : célibat sacerdotal, constitution hiérarchique, etc. En coupant l'Église de sa source et de son fondateur, il ne reste plus qu'une écorce que l'on cherche à réformer sans la greffer sur la sève. Le présupposé non-dit est que l'on pourrait soi-disant réformer l'Église dans sa dimension humaine, y compris dans des éléments intangibles, pour préserver la pureté de la grâce. C'est au mieux une illusion. La grâce ne nage pas en apesanteur. Dieu a voulu nous communiquer sa grâce par la médiation de réalités sensibles et de personnes concrètes, non infaillibles. C'est par la sainteté, en remettant Jésus au centre que nous trouverons la réponse aux scandales. Ne nous trompons pas de cible : le péché pullule là où Dieu et sa grâce se retirent à cause de notre refus. Le péché pullule donc là où l'Église, dans son mystère de communion avec Dieu, se

¹⁶ BENOÎT XVI, Document : « Réponse au rapport de Munich (texte intégral) », *Vatican News*, 08-02-2022 [en ligne : https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2022-02/document-lettre-be-noit-xvi-rapport-munich-abus.html]. « J'ai appris à comprendre que nous sommes nous-mêmes entraînés dans cette grande faute quand nous la négligeons ou quand nous ne l'affrontons pas avec la décision et la responsabilité nécessaires, comme il est trop souvent arrivé et qu'il arrive encore ».

¹⁷ BENOÎT XVI, « L'Église et les abus sexuels – Lettre du Pape émérite Benoît XVI publiée le 11 avril 2019 », [en ligne: https://www.corse.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/17/2016/12/LE-GLISE-ET-LES-ABUS-SEXUELS-Lettre-du-Pape-emerite-Benoit-XVI-publiee-le-11-avril-2019.pdf].

¹⁸ BENOÎT XVI, « Réponse au rapport de Munich », *op. cit.* : « Je comprends de plus en plus la répugnance et la peur que le Christ a ressenti sur le Mont des Oliviers quand il a vu tout ce qu'il allait devoir surmonter intérieurement. Que les disciples dorment à ce moment-là, représente malheureusement la situation qui, aujourd'hui encore, se reproduit, et par laquelle je me sens aussi interpellé. »

retire. Il ne faut pas confondre le mal et le remède. Ce qui obscurcit l'Église, c'est le péché. La défaillance de certaines structures doit être interrogée, les sciences humaines peuvent être convoquées, mais fondamentalement, on ne répondra au péché qu'en regardant sa vraie nature : le refus de Dieu, et en l'appelant par son nom. C'est donc en rejoignant les causes du péché dans sa terrible réalité ultime de refus de Dieu et de sa grâce, et non par le seul biais des sciences sociales, que nous pourrons saisir le scandale à la racine et dans toute son horreur.

CONCLUSION

Au principe de toutes ces réflexions sur la sainteté de l'Église sourd le besoin constant de rendre compte de la richesse inépuisable de l'expérience chrétienne : c'est l'intimité de l'union à Dieu décrite par les saints, seuls vraies images du mystère de l'Église, dont saint Thomas et l'abbé Journet ont voulu rendre compte, tandis que d'autres, hypnotisés par la considération du mal, n'ont pas su en saisir le mystère si profond.

Ce que Charles Journet contemple dans l'Église, ce sont des noces mystiques : l'union transformante de l'humanité unie au Verbe et à l'Esprit-Saint pour retourner au Père, union opérée par la charité et reflétée de la façon la plus pure dans les âmes des saints où l'Esprit-Saint prépare à l'Époux le paradis de ses délices.

C'est un mystère absolument prodigieux que cette vie profonde de la Divinité, procession éternelle du Fils à partir du Père, spiration éternelle du Père et du Fils aboutissant à l'Esprit saint, toute cette vie trinitaire venant habiter dans notre âme si elle est en état de grâce, en la redébordant, bien sûr à la manière dont l'océan vient tout entier dans l'éponge : Mystère inconcevable 19.

L'âme configurée au Christ est alors plus pleinement figure de l'Église et manifeste alors la beauté du Corps mystique où se rejoignent le Verbe et l'Esprit Saint : « À Jésus qui vient à son Église pur et splendide comme l'étoile du matin : "Moi Jésus je suis la Racine et la race de David, l'étoile éclatante du matin", c'est l'Esprit, animant l'Église qui répond : "Et l'Esprit et l'épouse disent : - Viens !... Amen! viens Seigneur Jésus!" (Ap 22,16-20) »20

¹⁹ C. JOURNET, *Entretiens sur la Trinité*, *op. cit.*, p.109.

²⁰ C. JOURNET, L'Église du Verbe..., op. cit., p.843.

La synodalité et l'Église une, catholique et apostolique

Frère Clément-Marie DOMINI

INTRODUCTION

À qui a tant soit peu suivi la vie de l'Église ces derniers mois et années, il n'aura pas échappé que le thème de la synodalité est désormais omniprésent. Le prochain synode des évêques aura lieu en 2023, précisément sur la synodalité, et il est précédé de deux années de réflexion et de consultation du peuple de Dieu, à travers deux phases diocésaine et continentale, en vue de promouvoir une « Église synodale ». Des chrétiens sont enthousiasmés, d'autres sont hérissés... Il importe donc, pour appréhender sereinement cette situation, de voir exactement ce que recouvre ce terme, et ce qu'il ne recouvre pas, afin de se situer avec justesse sur cette question, qui, qu'on le veuille ou non, est désormais incontournable dans la vie de l'Église. C'est l'objet de cette brève présentation.

Nous commencerons par rappeler les quatre notes de l'Église. Puis nous nous demanderons si l'Église peut être synodale. Enfin nous essaierons de dégager quelques éléments pour une juste compréhension de cette synodalité.

I. L'ÉGLISE UNE, SAINTE, CATHOLIQUE ET APOSTOLIQUE

Nous le professons chaque dimanche, dans le *Credo* de Nicée-Constantinople : nous croyons que l'Église est « une, sainte, catholique et apostolique ». Ces quatre notes de l'Église sont l'expression de ce qu'elle est profondément, nous ne devons pas les oublier aujourd'hui.

— L'Église est une. Le Catéchisme de l'Église catholique décrit ainsi ce mystère d'unité : l'Église est une dans sa source, le Dieu Trinité ; elle est une dans son fondateur, le Christ Jésus, Notre Seigneur ; elle est une dans son âme, l'Esprit-Saint qui l'anime. Elle est également unie par des liens d'unité : la profession d'une seule foi reçue des apôtres, la célébration d'un même

culte (surtout les sacrements) et la succession apostolique qui a pour mission de maintenir le peuple de Dieu dans cette unité de la famille de Dieu¹.

Aujourd'hui beaucoup préfèrent qualifier l'Église de « plurielle ». Bien sûr, il existe dans l'Église un légitime pluralisme en théologie et une légitime pluralité de sensibilités – ou plutôt une légitime diversité ; mais l'Église est fondamentalement une dans son unique foi reçue des apôtres et dans la célébration des sacrements.

— L'Église est sainte – nous venons d'en parler dans une présentation précédente. Elle est sainte par son origine dans la Trinité ; sainte parce qu'elle est le Corps du Christ, qui est la Lumière des nations ; sainte par la plénitude des moyens de salut qu'elle tient de son Seigneur et qu'elle met à disposition des hommes ; sainte encore par tant de ses enfants qui forment au Ciel cette foule immense que nul ne peut dénombrer, et en premier lieu la bienheureuse Vierge Marie.

Aujourd'hui beaucoup préfèrent qualifier l'Église de « fragile ». Bien sûr, l'Église est marquée dans ses membres par la fragilité – disons même plus franchement et plus justement : par le péché – mais elle est fondamentalement sainte.

— L'Église est catholique. Ce terme désigne merveilleusement l'Église, qui est universelle, d'abord car elle a pour tête le Christ, plénitude de la divinité, et aussi parce qu'elle s'adresse, selon le commandement de Jésus, à toute la création, à toutes les nations, pour leur apprendre à garder ses commandements. Le *Catéchisme* la décrit très justement ainsi : « elle annonce la totalité de la foi ; elle porte en elle et administre la plénitude des moyens de salut ; elle est envoyée à tous les peuples ; elle s'adresse à tous les hommes ; elle embrasse tous les temps.² »

Aujourd'hui, beaucoup préfèrent qualifier l'Église d'« inclusive ». Bien sûr, l'Église a vocation à inclure tous les hommes – sans jamais toutefois inclure le péché; mais pour cela elle est dite plus justement et fondamenta-lement catholique, c'est-à-dire universelle³.

— L'Église est apostolique. C'est-à-dire qu'elle est fondée sur les apôtres, tenue à la fidélité à leur enseignement, et structurellement gouvernée par

¹ Cf. Catéchisme de l'Église catholique, n°813 à 816.

² *Ibid.*, nº868.

³ Cf. *Lumen Gentium*, n°13 en particulier, où il est question non d'inclusion mais de communion.

leurs successeurs les évêques, qui sont décrits par le canon romain comme « ceux qui veillent fidèlement sur la foi catholique reçue des apôtres. »

Aujourd'hui, beaucoup préfèrent qualifier l'Église de « synodale ». Bien sûr, les synodes sont d'anciennes institutions ; ils ont été et demeurent pour l'Église un moyen important de renouveau pour promouvoir et développer fidèlement la foi, et pour éclairer les fidèles dans les diverses époques de l'histoire; mais l'Église est fondamentalement apostolique.

Le « Credo médiatique » actuel, qui veut nous faire préférer une Église plurielle, fragile, inclusive et synodale, ne peut remplacer celui hérité des siècles: avant tout - et c'est là notre foi - l'Église est et demeure une, sainte, catholique et apostolique.

II. L'ÉGLISE EST-ELLE SYNODALE?

Mais alors, l'Église n'est-elle pas « synodale » ? Regardons tout d'abord la signification du terme. Le terme synode est composé du préfixe συν (avec) et du substantif οδος (chemin). Il signifie donc un chemin parcouru ensemble. « En grec ecclésiastique, la parole "synode" s'applique aux disciples de Jésus convoqués en assemblée, et dans certains cas, il est synonyme de la communauté ecclésiale. Saint Jean Chrysostome, par exemple, écrit que "l'Église est synonyme de 'faire chemin ensemble' (σύνοδος)".4 »

Si l'on cherche dans le Catéchisme de l'Église catholique des références à la synodalité, on aura vite fait le tour : il en est question à deux brèves occasions pour mentionner l'existence des synodes d'évêques⁵, et des synodes diocésains, auxquels participent des laïcs⁶. Dans le concile Vatican II, il n'est question du synode que dans le décret sur la charge pastorale des évêques, Christus Dominus:

Les évêques choisis dans les diverses régions du monde, selon des modes et des normes établis ou à établir par le Pontife romain, apportent au Pasteur suprême de l'Église une aide plus efficace au sein d'un conseil, qui a reçu le nom de Synode des évêques. Et du fait qu'il travaille au nom de tout l'épiscopat catholique, ce Synode est en même temps le signe que tous les évêques participent en une communion hiérarchique au souci de l'Église universelle⁷.

⁴ Commission Théologique Internationale, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église, 2*018, n°3.

⁵ Cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n°887.

⁶ Cf. *ibid.*, n°911.

⁷ Christus Dominus, n°5.

C'est clair : on ne parlait pas, jusqu'à une période très récente, de synodalité ou d'Église synodale. Mais le texte de la Commission théologique internationale, donné sur ce sujet en mars 2018, souligne que « bien que ni le mot ni le concept de synodalité ne se trouvent explicitement dans l'enseignement de Vatican II, on peut affirmer que la synodalité se trouve au cœur de l'œuvre de renouveau promue par le Concile. » La synodalité serait une conséquence de l'ecclésiologie de communion promue par le Concile, par laquelle tous les baptisés exercent activement leur sacerdoce baptismal, et prennent part à la mission évangélisatrice de l'Église.

Pourtant, si les termes « synodalité » et « Église synodale » sont très récents, le synode, lui, est assurément une très ancienne institution.

A. Les synodes dans l'histoire

La Commission Théologique Internationale estime que l'on peut reconnaître un « événement synodal » dans ce que la tradition appelle le « concile de Jérusalem », rapporté au chapitre 15 du livre des Actes des Apôtres¹º. En effet, la primitive Église se trouvait alors devant la grave difficulté de savoir quelle attitude il fallait adopter envers les païens qui entraient dans l'Église : que fallait-il leur imposer de la loi de Moïse et des coutumes judaïques ? Le texte rapporte les questionnements, évoque une discussion animée des disciples, différents témoignages et interventions, puis la décision prise dans la prière, qui conduit les disciples à l'unanimité¹¹.

Plus tard, les synodes ou conciles (le terme demeure très longtemps équivalent) permettent de réunir des évêques, le plus souvent pour répondre à des problématiques circonstanciées. Ils sont provinciaux, ou plus locaux, vécus parfois de manière périodique, et traitent de la discipline, du culte, de la

⁸ Commission Théologique Internationale, *La synodalité*, *op. cit.*, n°6.

⁹ Cf. *ibid.*, n°54 à 57.

¹⁰ Cf. *ibid*., n°20.

 $^{^{11}}$ Cf. *ibid.*, 0 21 : « Dans ce processus, tous sont acteurs, bien que leur rôle et leur contribution soient divers. [...] La décision est prise par Jacques, guide de l'Église de Jérusalem, en vertu de l'action du Saint-Esprit qui guide le chemin de l'Église en assurant sa fidélité à l'Évangile de Jésus : « Nous avons décidé, le Saint-Esprit et nous-mêmes » (15,28). Cette décision est reçue et faite sienne par toute l'assemblée de Jérusalem (15,22) puis par celle d'Antioche (15,30-31). À travers le témoignage de l'action de Dieu et l'échange du jugement de chacun, la divergence initiale des opinions et la vivacité du débat évoluent, grâce à l'écoute mutuelle du Saint-Esprit, vers un consensus et une unanimité (ὀμοθυμαδόν, cf. 15,25) qui est le fruit du discernement communautaire au service de la mission évangélisatrice de l'Église. »

doctrine, selon les circonstances. Cette pratique permet des échanges entre les Églises locales, et témoigne d'un sens ecclésial qui se développe. Ces échanges ne se déroulent pas toujours cependant de façon idyllique¹²...

Au cours du second millénaire, la pratique évolue. Le concile de Trente demandera des synodes réguliers dans les diocèses, afin de transmettre l'élan de la réforme tridentine à toute l'Église. Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, mettra en application ces demandes, et convoquera, durant son ministère épiscopal de vingt années (1564 à 1584), cinq synodes provinciaux et onze synodes diocésains. À noter, à partir de cette époque, le développement parallèle de la pratique synodale chez les protestants, après que la Réforme eut aboli la structure hiérarchique fondée sur le ministère apostolique. Les synodes sont alors les lieux de gouvernement et de prise de décision de la communauté.

Dans l'Église catholique occidentale, l'usage du synode tombera ensuite peu à peu en désuétude. 13 C'est le pape Paul VI qui, par le Motu proprio Apostolica sollicitudo (14 septembre 1965), instituera le synode des évêques tel qu'il a été vécu depuis le concile Vatican II. Il s'agit d'un « conseil permanent d'évêgues pour l'Église universelle, directement et immédiatement soumis à l'autorité du pape, auguel revient la tâche d'informer et de conseiller...¹⁴ »

Nous pouvons souligner les fruits extrêmement positifs qu'ont produit ces assemblées ordinaires du synode des évêgues, qui ont donné lieu à des exhortations apostoliques post-synodales telles que Familiaris consortio, Vita consecrata, Sacramentum caritatis, Verbum Domini et bien d'autres textes...

 $^{^{12}}$ Rappelons la phrase de saint Grégoire de Nazianze, déclinant une invitation à se rendre à une session d'évêques en 382 : « Pour dire la vérité, je considère qu'on devrait fuir toute assemblée d'évêques, car je n'ai jamais vu aucun concile avoir une issue heureuse ni mettre fin aux maux. » (Cité par Joseph Ratzinger, Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux, Téqui, Paris, 1985, p.411).

¹³ Il convient de souligner que, si le concile Vatican I a défini la doctrine du primat et de l'infaillibilité du pape, les souverains pontifes ont cependant eu conscience de l'importance de consulter les évêques et le peuple de Dieu sur des points importants, restant saufs leur autorité et leur pouvoir de décision : « En témoigne la consultation réalisée par l'entremise des évêques auprès de tout le Peuple de Dieu, voulue par le bienheureux Pie IX, en vue de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, pratique qui a été aussi suivie par Pie XII, en vue de la définition du dogme de l'Assomption de Marie. » (COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, La synodalité, op. cit., n°37).

¹⁴ *Ibid*..n°41.

B. Conclusion

Au terme de cette partie historique, soulignons d'abord un danger qui a guetté l'Église tout au long de cette histoire des conciles et des synodes : il s'agit de l'influence du monde, que ces assemblées ont de fait facilitée, et en particulier des puissants de ce monde – il s'agissait alors des empereurs, rois, gouverneurs, dont certains ont parfois convoqué ces assemblées ou les ont même présidées. C'est une leçon pour aujourd'hui : ce ne sont plus les rois ni les gouverneurs, mais les médias, les élites d'une mondialisation libertaire ou de la finance internationale, qui peuvent chercher à avoir une influence idéologique dont l'Église doit savoir rester libre...

Mais il nous faut répondre désormais à la question posée en titre de cette seconde partie : l'Église est-elle synodale ? Car il semble paradoxal de voir le peu de place de ce terme dans les documents magistériels tels que le concile Vatican II et le *Catéchisme de l'Église catholique*, et la place importante que ces assemblées ont eue dans l'histoire.

Nous pouvons cependant répondre que l'Église est synodale en ce sens qu'elle est en effet composée de pèlerins qui, comme ceux d'Emmaüs, sont en chemin avec le Seigneur ressuscité. Cette manière de vivre la communion depuis les débuts de l'Église montre que cette réalité fait partie du mode de vie normal de l'Église. La Commission Théologique Internationale indique : « La synodalité ne désigne pas un simple processus de fonctionnement, mais la forme particulière sous laquelle vit et opère l'Église. 15 » On peut dès lors considérer que les notes de l'Église - une, sainte, catholique et apostolique – sont de l'ordre de l'être même de l'Église, de ce qu'elle est fondamentalement ; alors que la synodalité est la « forme particulière sous laquelle vit et opère l'Église ». En quelque sorte, l'Église est fondamentalement une, sainte, catholique et apostolique, et secondement synodale. Dit autrement, l'Église est une, sainte catholique et apostolique dans son être, et synodale dans sa manière d'être. Si la synodalité est seconde par rapport aux notes de l'Église, elle n'est pas secondaire. C'est-à-dire que c'est une forme nécessaire pour l'Église. Et c'est en ce sens qu'elle doit être considérée comme « l'expression d'un élément structurel de la constitution de

¹⁵ *Ibid*.,n°42.

l'Église »16. Mais encore faut-il qu'elle soit vécue comme elle doit l'être. C'est l'objet de notre troisième partie.

III. QUELLE ÉGLISE SYNODALE?

Comme le disait Joseph Ratzinger, « on s'approche d'autant mieux de la nature d'une réalité que l'on constate au préalable ce qu'elle n'est pas. »¹⁷ Nous allons donc, dans un premier temps, voir ce que ne peut pas être une Église synodale!

A. Ce que ne peut pas être une Église synodale

Nous pourrions synthétiser en trois points ce que ne peut pas être une Église synodale.

1. Le « syndrome de la Castafiore »

L'Église synodale ne peut pas être une Église qui renvoie à elle-même et ne réfléchit que sur elle-même, bref, qui se regarde dans un miroir. On pourrait intituler ce premier point le syndrome de la Castafiore : « Ah, je ris de me voir si belle en ce miroir! » En effet, c'est un écueil possible pour un synode sur la synodalité. C'est un risque quand l'Église parle d'elle-même. Mais ce danger peut être surmonté lorsque, comme au Concile, elle montre d'abord le Christ, lumen gentium, lumière des nations.

Pour éviter cet écueil, il est donc capital de mettre en première place Dieu lui-même. Ce risque n'est pas, hélas théorique... Ainsi, la tribune du prêtre et théologien Jean-François Chiron dans « La Croix » le 17 décembre dernier est symptomatique : il n'y est jamais question de Dieu, ni de Jésus ni de l'Esprit-Saint. Mais le texte est émaillé de plus de vingt-cinq références à des problématiques de pouvoir, de prise de décision¹⁸... C'est là une exacte illustration de ce que pointait Joseph Ratzinger :

¹⁶ J. RATZINGER, Les principes de la théologie catholique, op. cit., p.419-420 : « Le changement de dénomination du Conseil des évêques en Synode des évêques ancre l'organe nouvellement créé dans ces données de la Tradition, si bien qu'il ne doit plus être compris comme le produit de nécessités conjoncturelles mais comme l'expression d'un élément structurel de la constitution de l'Église, sa raison d'être étant d'agir de telle ou telle façon comme correctif et complément de l'idée "monarchique". »

¹⁷ J. RATZINGER, *Église, Œcuménisme et politique*, Fayard, 1987, p.291-292.

¹⁸ Cf. https://www.la-croix.com/Debats/lÉglise-grand-nombre-baptises-devrait-participerdecision-2021-12-17-1201190701.

114 | Aimons l'Église, elle est notre Mère!

La crise de l'Église telle qu'elle se reflète dans la crise de la notion de peuple de Dieu, est une « crise de Dieu » ; elle résulte de l'omission de l'essentiel. Ce qui reste, c'est seulement une dispute autour du pouvoir. Celle-ci existe déjà assez ailleurs dans le monde, on n'a pas besoin de l'Église pour cela¹⁹.

C'est là en quelque sorte, renouvelée et actualisée, la dispute des apôtres pour savoir lequel d'entre eux était le plus grand²⁰...

2. Un parlement démocratique selon une synodalité protestante

L'Église synodale ne peut pas être non plus un parlement démocratique, à la manière de la synodalité protestante. Or ce danger de « protestantisation » est lui aussi très concret. Ainsi, le diocèse de Bâle a publié les premiers résultats du processus synodal. On peut y lire notamment :

77 % des personnes consultées sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle les femmes ne bénéficient pas des mêmes droits que les hommes au sein de l'Église catholique [...]. Plus de 60 % considèrent que les personnes LGBTQI+ et les divorcés-remariés sont laissés de côté. [...] Pour 55 %, l'écoute est rendue difficile par le fait qu'il existe des « vérités indiscutables »²¹.

Ou encore, on peut citer M^{gr} Raymond Poisson, évêque de Mont Laurier, au Québec, qui envisage ainsi la synodalité avec enthousiasme : « J'aimerais que nous invitions des personnes qui ne sont habituellement pas dans

¹⁹ J. RATZINGER, *Faire route avec Dieu ; l'Église comme communion*, Parole et Silence, 2003, p.118.

²⁰ Cf. *ibid.*, p.121 : « Tout comme pour la notion de « peuple de Dieu », on devait observer, ici aussi, une horizontalisation progressive, l'omission de la notion de Dieu. L'ecclésiologie-communio commençait à se réduire à la thématique de la relation entre l'Église locale et l'Église universelle, thématique qui, à son tour, dégénérait de plus en plus en question de répartition des compétences entre l'une et l'autre. Bien sûr, le motif égalitariste lui aussi s'étendait, motif selon lequel il ne peut y avoir que des personnes absolument égales dans une communio. Avec cela, nous sommes encore de retour à la dispute des disciples sur le rang à occuper, dispute qui apparemment ne veut disparaître dans aucune génération. Marc la raconte de la façon la plus marquante. Sur le chemin vers Jérusalem, pour la seconde fois Jésus avait parlé à ses disciples de sa passion future. Arrivés à Capharnaüm, il leur demanda de quoi ils avaient discuté en chemin. Mais eux se taisaient, parce qu'ils avaient discuté entre eux qui était le plus grand - une sorte de discussion sur la primauté (Mc 9,33-37). N'en est-il pas encore aujourd'hui ainsi ? Tandis que le Seigneur s'avance vers sa passion, tandis que l'Église souffre et luimême en elle, nous nous arrêtons à notre sujet de prédilection, à la question de nos privilèges. Et si Lui entrait parmi nous et nous demandait de quoi nous avons parlé, combien d'entre nous devraient rougir et se taire!»

²¹_https://www.cath.ch/newsf/processus-synodal-bale-publie-ses-premiers-resultats/.

l'Église, comme des journalistes, des associations, des élus municipaux... Eux ici auraient sûrement quelque chose à dire sur l'Église²². »

Outre qu'il est plus que surprenant de demander à des personnes extérieures à l'Église ce que celle-ci devrait être, il est clair que l'Église ne repose pas sur un fonctionnement à la majorité. « Une Église qui repose sur les décisions d'une majorité devient une Église purement humaine. Elle se voit réduite au niveau du faisable, des évidences et des opinions personnelles. L'opinion vient se substituer à la foi. »²³ Le cardinal Joachim Meisner disait d'ailleurs avec humour : « La démocratie dans l'Église suppose que l'on concède le droit de vote non seulement à la génération actuelle des chrétiens, mais encore aux générations qui ont cru, espéré, aimé et souffert avant nous.²⁴ » Et Benoît XVI avait dit aux prêtres lors de la conclusion de l'année sacerdotale : « Il n'y a pas une majorité contre la majorité des saints : la vraie majorité sont les saints dans l'Église et ce sont les saints qui doivent nous orienter!25 »

Par ailleurs, les conseils sont assurément un lieu nécessaire dans l'Église; mais il est vrai aussi que leur multiplication comporte le danger de

²² https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2021-10/phase-diocesaine-synode-synodaliteeglises-locales-2023.html.

²³ J. RATZINGER, *Appelés à la communion*, Fayard, 1991, p.121. De façon analogique, on peut également attribuer au synode ce que dit Joseph Ratzinger sur le concile : « La vérité n'est pas une question de majorité. Elle est ou elle n'est pas. C'est pourquoi les conciles n'engagent pas parce qu'une majorité de représentants qualifiés a décidé quelque chose. Comment pourraiton décider que quelque chose doit être vrai à l'avenir ? Ce n'est pas le consensus qui fonde la vérité, mais la vérité le consensus [...]. La foi dit que l'Église n'est pas simplement une communauté de consensus, mais qu'elle vit une unité qui vient d'une puissance supérieure. » (J. RATZINGER, Faire route avec Dieu, p.24). Et ailleurs : « Le concile ne vote pas sur la vérité – ce qui est impossible -, il constate l'unanimité de la foi : l'unité est pour lui le signe que l'unique foi est présente ici. [...] Le concile n'est pas un parlement, et les évêques ne sont pas des députés qui tiennent leur charge et leur pouvoir uniquement du peuple qui les a choisis. Ce n'est pas le peuple qu'ils représentent, c'est le Christ, dont ils ont reçu mission et consécration. C'est pourquoi, même lorsqu'il s'agit de ce qui est le plus propre à l'Église, c'est-à-dire garder la Parole émanée de Dieu, ils ne parlent pas à la place et au nom du peuple, mais à la place et au nom de Jésus-Christ. » (J. RATZINGER, Le nouveau Peuple de Dieu, Aubier, 1971, p.69 et 99).

²⁴ Joseph Ratzinger, qui le cite, en conclut : « Effectivement, il ne peut y avoir dans l'Église de majorité seulement synchronique ; elle doit toujours être diachronique, car les saints de tous les temps sont vivants et ils constituent la véritable Église. » (J. RATZINGER, Appelés à la communion, op. cit., p.83).

²⁵ Benoît XVI, « Veillée de prière pour la conclusion de l'année sacerdotale », 10-06-2010.

créer des superstructures qui risquent, en se superposant, de paralyser, par un fonctionnement lourd et paperassier, la mission de l'Église²⁶.

Enfin, la synodalité ne doit pas être non plus perçue comme une dynamique égalitariste qui entraîne une confusion entre la mission des pasteurs et celles des laïcs. L'Église est le peuple de Dieu, Corps du Christ; elle est aussi une « société organisée hiérarchiquement »²⁷, où les pasteurs ont leur rôle propre dans la mission de gouvernement de l'Église. Joseph Ratzinger le décrivait ainsi:

L'Église du Christ n'est pas un parti, elle n'est pas une association, elle n'est pas un club : sa structure profonde et intouchable n'est pas démocratique, mais sacramentelle et donc hiérarchique; parce que la hiérarchie, basée sur la succession apostolique, est une condition indispensable pour atteindre à la force, à la réalité du sacrement. L'autorité ici n'est pas fondée sur le vote à la majorité, elle est fondée sur l'autorité du Christ Lui-même, qui a voulu la communiquer à des hommes qui seraient ses propres représentants, jusqu'à son retour définitif²⁸.

 $^{^{26}}$ Cf. J. Ratzinger, Les principes de la théologie catholique, op. cit., p.419-420 : « C'est ainsi que, à la place des assemblées d'évêques qui jusqu'alors étaient restées informelles, on a créé la conférence épiscopale, dotée d'une solide organisation juridique et d'une substructure bureaucratique soigneusement mise au point. On a aussi créé, comme représentation de l'union de toutes les conférences épiscopales, le Synode des évêques, sorte de concile de remplacement siégeant régulièrement. Les Synodes nationaux se sont rassemblés et ont annoncé leur intention d'évoluer dans le sens d'une organisation permanente de l'Église de leurs pays. Dans les diocèses se sont formés des conseils presbytéraux et pastoraux, et dans les paroisses des conseils paroissiaux. Personne ne contestera que l'idée fondamentale est valable et que la réalisation communautaire de la mission de l'Église est nécessaire. Et personne non plus ne contestera que grâce à de tels organismes beaucoup de bien a été réalisé. Mais personne non plus ne peut douter que la multiplication non coordonnée de ces organismes a conduit à un excès de doublages, à un amoncellement insensé de papier et à des efforts inutiles, où les meilleures forces se sont perdues en des discussions sans fin que personne à vrai dire ne voulait, mais qui, du fait des nouvelles structures, semblent devenir inévitables. Les limites de ce christianisme paperassier et de la réforme de l'Église par le papier sont entre-temps devenues évidentes. Il est devenu visible que la collégialité est une chose, mais que la responsabilité personnelle en est une autre qui ne peut pas être remplacée, et qu'on n'a pas le droit d'écraser. La collégialité est l'un des principes de la réalité chrétienne, de la réalité ecclésiale ; la personnalité est l'autre principe, et ainsi c'est une des leçons de cette décennie que seul le bon équilibre des deux peut procurer liberté et fécondité. »

²⁷ *Lumen gentium*, n°8. Cf. aussi le beau paragraphe de *Lumen gentium*, n°37 sur les relations des laïcs avec la hiérarchie.

²⁸ J. Ratzinger, *Entretien sur la foi*, Fayard, 1985, p.54-55.

3. Une foire aux idées ou un lieu de contradiction de la doctrine

L'Église synodale ne peut pas être non plus une foire aux idées, un lieu de contradiction de la doctrine, avec pour but de changer l'Église, sa foi ou sa morale. Les thèmes évoqués plus haut sont récurrents, ce problème n'est pas d'aujourd'hui. Joseph Ratzinger écrivait en 1985 :

Partout où l'on se rend, partout où se réunit un forum diocésain ou n'importe quelle autre rencontre, on sait déjà quelles questions seront posées : le célibat, l'ordination des femmes et les divorcés remariés. Ce sont des questions tout à fait sérieuses. Mais il y a dans l'Église une manière de s'occuper constamment de soi, avec quelques points fixes. En même temps, on pense trop peu qu'il y a à l'extérieur quatre-vingts pour cent de non-chrétiens, qui attendent aussi l'Évangile ou auxquels en tout cas l'Évangile est aussi destiné²⁹.

Ce danger existe lui aussi aujourd'hui. M^{gr} Poisson, déjà cité, s'exprimait ainsi récemment :

Quand on parle de réforme, on parle donc de règles. Or, les règles ou la structure font partie de la vie. Il faut commencer par regarder comment nous vivons, pour voir si ces règles sont bien adaptées. Et par définition, elles ne le sont jamais... car la vie change. Il faut donc mettre les règles à jour³⁰.

Ces propos surprenants sont évidemment fort contestables, et à plus d'un titre... Rappelons seulement ce que disait encore Joseph Ratzinger :

Les vrais croyants n'attachent pas une trop grande importance à la lutte pour la réorganisation des formes extérieures de l'Église. Ils vivent de ce que l'Église est depuis toujours. Et si l'on veut savoir ce que l'Église est véritablement, c'est auprès d'eux qu'il faut aller. Car l'Église ne se trouve pas d'abord là où l'on organise, réforme, dirige, mais en ceux qui croient simplement et qui en elle accueillent le don de la foi et en vivent. Seul celui qui a expérimenté comment, par-delà le changement de ses serviteurs et de ses formes, l'Église réconforte les hommes, leur donne une patrie et une espérance, une patrie qui est espérance : chemin vers la vie éternelle, celui-là seul sait ce qu'est l'Église, autrefois et aujourd'hui³¹.

Il est clair que « l'Église n'a pas le droit de transformer la foi tout en exigeant toujours des croyants la même fidélité. »32

²⁹ I. RATZINGER, *Le sel de la terre*, Flammarion/Cerf, Paris, 1997, p.156.

³⁰ https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2021-10/phase-diocesaine-synode-synodaliteeglises-locales-2023.html.

³¹ J. RATZINGER, Foi chrétienne hier et aujourd'hui, Mame, 1969, p.248.

³² I. RATZINGER, *La communion de foi*, t.1 : « Croire et célébrer », Parole et silence, 2008, p.189.

Le récit des pèlerins d'Emmaüs, souvent proposé comme paradigme de l'Église synodale, est à ce titre très parlant : si nous ne reconnaissons pas le Christ qui marche avec nous, si nous n'écoutons pas sa Parole, nous sommes des « esprits sans intelligence » et des « cœurs lents à croire » (cf. Lc 24,25).

B. Ce que peut et doit être une Église synodale

Mais alors, que doit être l'Église synodale ? Le but d'une Église synodale, c'est de marcher ensemble – et ensemble signifie d'abord avec le Christ! Il s'agit donc avant tout d'une mission d'unité. Or le premier facteur d'unité, c'est la foi commune de l'Église. Il n'est certainement pas inutile de rappeler ce que dit le *Code de droit canonique* au sujet du synode des évêques :

Le synode des évêques est la réunion des évêques qui, choisis des diverses régions du monde, se rassemblent à des temps fixés afin de favoriser l'étroite union entre le Pontife Romain et les évêques et d'aider de ses conseils le Pontife Romain pour *le maintien et le progrès* de la foi et des mœurs, pour *conserver et affermir* la discipline ecclésiastique, et aussi afin d'étudier les questions concernant l'action de l'Église dans le monde³³.

Dans un long article théologique sur la mission du synode des évêques³⁴, Joseph Ratzinger soulignait : « Si le dialogue synodal est un "processus" il ne doit connaître d'autre prémisse intangible que celle de la vérité de la foi.³⁵ » Or cette unité de l'Église dans la foi a une double dimension, synchronique et diachronique. C'est-à-dire que cette unité dans la foi doit être vécue avec tous ceux qui ont la foi en notre temps sur toute la terre (synchronique) ; mais également avec tous ceux qui nous ont précédés, à travers le temps (diachronique). Cette dernière dimension assure la « continuité de l'unique sujet-Église »³⁶, dans la Tradition.

Une communauté ne peut vraiment être communauté ecclésiale, c'est-à-dire une entité d'une certaine importance qui va au-delà de la simple association privée, qu'à condition de ne pas être autonome, de ne pas être renfermée sur elle-même. Son ecclésialité se fonde précisément sur le fait qu'elle se positionne

³³ Code de droit canonique, n°342 ; c'est nous qui soulignons.

³⁴ Cf. J. RATZINGER, Église, Œcuménisme et politique, Fayard, 1987, p.67-88.

³⁵ *Ibid.*, p.87 ; il dit encore : « Dans la pratique, à quoi peuvent servir les synodes ? Leur véritable finalité est le développement de la foi, de l'espérance et de la charité, qui est augmentation de la présence réelle de l'Évangile dans l'Église et dans le monde. Je résumerai en trois mots clés la finalité immédiate concrète qui précède cette finalité principale : informer, corriger, promouvoir. » (p.86).

³⁶ BENOÎT XVI, « Discours à la Curie romaine », 22-12-2005.

dans un ensemble. En suivant cette logique, elle est communauté à condition de s'anéantir, de se libérer de sa propre volonté et de devenir un avec l'ensemble. Elle devient communauté en entrant dans la foi de toute l'Église, qui est synchronique et diachronique. Elle est Église dans l'Église quand elle s'abandonne à la foi de toute l'Église. Ce n'est qu'à ce moment-là, en effet, que le sensus fidei, la foi du peuple de Dieu, acquiert un caractère d'instance dans l'Église ; dans la mesure où elle est porteuse de continuité et lieu de cohésion au milieu des constructions intellectuelles et des échanges d'opinions individuelles ; portée par la force du Saint-Esprit qui se sert des modes de fonctionnement naturels du comportement humain³⁷.

Pour cela, il est nécessaire, dans toute démarche synodale, de mettre (ou de remettre) Dieu au centre, en nous rappelant que l'Église n'est pas notre Église, mais la sienne : « Tout ce qui n'est que notre Église n'est pas l'Église au sens profond du mot, cela relève de son aspect humain, par conséquent accessoire et transitoire »38. Car « une Église fabriquée par nous ne peut fonder l'espérance »39.

³⁷ J. RATZINGER, *Dogme et annonce*, Parole et Silence, 2005, p.36. Et ailleurs : « Lorsque nous parlons du "nous" des évêques, il faut ajouter une autre dimension : ce "nous" n'est pas seulement synchronique; il est également diachronique. Cela veut dire que l'on ne peut isoler une génération dans l'histoire de l'Église. Dans le Corps du Christ, la frontière temporelle de la mort ne compte plus ; en Lui se chevauchent passé, présent et futur. L'évêque n'est jamais représentant de lui-même ; ce ne sont pas ses idées personnelles qu'il prêche ; il est envoyé, et, en cette qualité, il est ambassadeur de lésus-Christ. Le poteau indicateur qui lui permet d'atteindre le message de l'Évangile, c'est le "nous" de l'Église, et plus précisément de l'Église de tous les temps. Une majorité réunie, où que ce soit, contre la foi de l'Église de tous les temps n'est pas une majorité : dans l'Église, la vraie majorité est diachronique ; elle traverse les siècles et, pour rester le "nous" apostolique, il faut écouter cette majorité tout entière. La foi fait éclater l'auto-absolutisation de l'instant présent prit isolément. En l'ouvrant à la foi de tous les temps, elle le délivre de l'illusion idéologique en même temps qu'elle maintient l'ouverture vers le futur. L'une des grandes tâches de l'évêque, corollaire du caractère collectif de sa fonction, est de se faire le porte-parole de cette majorité diachronique, d'être la voix de l'Église unificatrice des époques. » (J. RATZINGER, Appelés à la communion, op. cit., p.85-86).

³⁸ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi*, *op. cit.*, p.53-54.

³⁹ Benoît XVI, « Notes sur les racines des abus », 19-04-2019. Il avait souligné ailleurs : « Notre Église ainsi que toutes les nombreuses Églises se sont substituées à Son Église ; chacun a désormais la sienne. Les églises sont devenues nos entreprises dont nous sommes fiers ou dont nous avons honte ; beaucoup de petites propriétés privées se juxtaposent, il ne s'agit que de nos églises "à nous", que nous bâtissons nous-mêmes, qui sont nos œuvres et nos propriétés, et que nous voulons donc en conséquence transformer ou maintenir en place. Derrière "notre église" ou aussi derrière "votre Église", "Son Église" a disparu. Mais la seule qui compte, c'est la Sienne et, si elle n'existe plus, alors notre Église doit aussi démissionner. Une Église qui ne serait que la nôtre serait une entreprise vaine et puérile. » (J. RATZINGER, Discours fondateurs (1960-2004), Fayard, 2008, p.157-158).

Le sensus fidei

Enfin, on invoque aussi, dans cet esprit de synodalité, et à raison, le *sensus fidei* (sens de la foi) ou *sensus fidelium* (sens des fidèles), lequel a été défini ainsi par le Concile :

La collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint (cf. 1Jn 2,20.27), ne peut se tromper dans la foi ; ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste moyennant le sens surnaturel de foi qui est celui du peuple tout entier, lorsque, des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs, elle apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel⁴⁰.

Il doit être bien clair cependant que ce sens de la foi ne peut être invoqué contre le Magistère ou la Tradition de l'Église :

celui-ci n'est pas une sorte d'opinion publique ecclésiale, et il n'est pas pensable de pouvoir le mentionner pour contester les enseignements du Magistère, car le *sensus fidei* ne peut se développer authentiquement chez le croyant que dans la mesure où il participe pleinement à la vie de l'Église, et cela exige l'adhésion responsable à son Magistère, au dépôt de la foi⁴¹.

CONCLUSION

Comme nous le confessons dans la profession de foi, l'Église est fondamentalement une, sainte, catholique et apostolique. Mais la synodalité est constitutive de sa manière d'être, en tant qu'expression de la communion qui doit l'unir à son Chef et unir ses membres entre eux. Ainsi, l'Église est réellement synodale, c'est-à-dire en chemin, en pèlerinage, dans l'unité avec tous ses membres : ceux de l'Église militante (sur la terre), ceux de l'Église souffrante (au Purgatoire), et ceux de l'Église triomphante (au Ciel). C'est donc tous ensemble, avec notre tête, le Christ Jésus, Notre Seigneur, que « nous sommes l'Église »⁴².

⁴⁰ Lumen gentium, n°12.

 $^{^{\}rm 41}$ Benoît XVI, « Discours à la Commission Théologique Internationale », 07-12-2012.

⁴² C'est ce qui fit répondre à saint Thomas More, quand on lui signala que tous les évêques du Royaume étaient d'un avis différent de sien : « Dans toute la chrétienté, ce n'est pas le plus petit nombre qui est, en ceci, de mon opinion. Mais si je parlais de tous ceux qui sont déjà morts et parmi lesquels beaucoup sont à présent des saints au ciel, je suis bien assuré que c'est, de loin, le plus grand nombre d'entre ceux qui, de leur vivant, ont pensé à cet égard comme je pense à présent. [...] Pour un évêque qui est d'accord avec vous, j'en ai facilement une centaine dont certains sont parmi les saints. Et pour votre Parlement et votre statut, j'ai de mon côté tous les conciles généraux des mille dernières années. » (Jacques Mulliez, Thomas More ; Au risque de la conscience, Nouvelle Cité, 2013, p.272).

Concluons par trois remarques qui nous semblent importantes en ce temps de processus synodal engagé dans toute l'Église.

- Si la synodalité est constitutive de la manière d'être de l'Église, et est donc nécessaire, il est cependant évident - et l'actuel parcours synodal allemand en est une preuve patente - qu'elle est utilisée par certains comme un cheval de Troie dans le but de faire pénétrer dans l'Église des idées mondaines, pour ne pas dire totalement antiévangéliques. Il faut en être conscient. Cela n'enlève pas le caractère nécessaire de la synodalité, mais celle-ci peut être détournée à des fins contraires à sa nature. C'est le propre de l'Adversaire, Satan, de susciter de telles perversions...
- La synodalité signifie écouter vraiment ce que l'Esprit veut nous dire, et laisser vraiment la parole à tous, sans que les conclusions soient préparées d'avance! C'est un risque qui concerne toutes les assemblées humaines, en tous les temps de l'histoire. Ainsi, pour l'anecdote, lors du concile de Trente, comme le pape Pie IV envoyait régulièrement des consignes à ses légats pour faire savoir au Concile ce qu'il considérait comme utile à l'Église, l'ambassadeur de France au Concile, M. de Lansac, « écrivit qu'il serait bon que sa sainteté n'y envoyât pas le Saint Esprit en valise de Rome. Le mot fut répété dans toute la chrétienté »⁴³.
- Enfin, il ne faut pas oublier ce que Benoît XVI rappelait avec audace à Cologne, en Allemagne, en 2005 : « Les saints [...] sont les vrais réformateurs. Je voudrais maintenant l'exprimer de manière plus radicale encore : c'est seulement des saints, c'est seulement de Dieu que vient la véritable révolution, le changement décisif du monde. 44 » Le même Joseph Ratzinger disait déjà, bien avant d'être pape – et cela est certainement une conclusion des plus pertinentes en même temps qu'un appel qui nous est adressé :

Voilà pourquoi je dirais que les réformes, aujourd'hui, ne viendront certainement pas des forums et synodes, qui ont aussi leur raison d'être et parfois leurs nécessités. Les réformes viendront de personnalités convaincantes, que nous pourrons appeler des saints⁴⁵.

⁴³ Cité par Léonce Celier, *Saint Charles Borromée*, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1912, p.88.

⁴⁴ BENOÎT XVI, « Homélie de la veillée avec les jeunes », Cologne, 20-08-2005.

⁴⁵ J. RATZINGER, *Le sel de la terre*, *op. cit.*, p.261.

L'Église nous dit-elle toujours la vérité?

Frère Benoît Domini

L'Église nous dit-elle toujours la vérité ? Le titre de cet enseignement vous aura peut-être étonnés.

En effet, en tant qu'elle est un mystère divin qui nous transcende, l'Église est certainement *Mater et Magistra* : elle est, croyons-nous, le moyen voulu par Dieu pour nous enseigner la vérité. Mais l'Église est également composée d'hommes pécheurs, les chrétiens, qui réalisent parfois bien imparfaitement la mission divine qui leur a été confiée.

D'où cette question de la plus haute importance : l'Église, à travers son Magistère, nous dit-elle toujours la vérité ? À cette première question s'ajoute une seconde : comment nous, chrétiens, devons-nous vivre cette confiance dans l'Église qui est à la fois un mystère divin mais aussi une réalité humaine ? Ou, plus précisément : comment devons-nous adhérer aux enseignements du Magistère qui, très manifestement, portent à la fois la marque de Dieu qui ne peut se tromper ni nous tromper mais aussi la marque des hommes qui, quant à eux, sont faillibles ? Quelle attitude adopter : devons-nous faire une confiance aveugle à tout ce que l'Église déclare, en tout temps et en toutes circonstances ? Ou, au contraire, pouvons-nous adhérer aux enseignements du Magistère en fonction de notre seule réflexion personnelle ?

C'est à cet ensemble de questions que nous allons tenter de donner une réponse en trois temps. Nous rappellerons tout d'abord ce qu'est le Magistère de l'Église (I). Ensuite, nous montrerons que ce Magistère s'exprime à travers des déclarations qui possèdent une autorité différente (II). Enfin, nous réfléchirons sur la manière dont nous, chrétiens, devons recevoir l'enseignement de l'Église, en tenant compte des différents degrés d'autorité du Magistère (III).

I. Qu'est ce que le « Magistère »?

En premier lieu, arrêtons-nous sur le sens de l'expression « Magistère », si importante pour notre sujet.

Avant son Ascension, le Seigneur a confié à ses apôtres plusieurs charges ou fonctions. La « fonction magistérielle » est l'une d'entre elles. Elle consiste à conserver, exposer et annoncer la Parole de Dieu¹. Ce service, le Seigneur l'a confié aux apôtres et à leurs successeurs. Il est aujour-d'hui assuré par le Pape et les évêques unis à lui².

En effet, comme le rappelle la constitution conciliaire *Dei Verbum*, « pour que l'Évangile fût toujours gardé intact et vivant dans l'Église, les apôtres laissèrent comme successeurs les évêques, auxquels ils "transmirent leur proche charge d'enseignement" ». Les apôtres et leurs successeurs exercent donc aujourd'hui cette charge d'enseignement. On appelle « Magistère » le fruit de cet enseignement lorsque celui-ci est donné au nom de l'Église⁴.

Le service du Magistère a pour fins immédiates de « protéger le Peuple de Dieu des déviations et des défaillances » ainsi que « de lui garantir la

¹ Voir *Dei Verbum*, 10.

² La charge d'enseigner est étroitement liée à celles de sanctifier et de régir. Cf. *Lumen Gentium*, 24 : « Les évêques, successeurs des apôtres, recoivent du Seigneur [...] la mission d'enseigner toutes les nations et de prêcher l'Évangile à toute créature, afin que les hommes, par la foi, le Baptême et l'accomplissement des commandements, obtiennent le salut. » Néanmoins on distingue – sur un plan formel tout au moins – la fonction d'enseignement de la fonction de gouvernement exercées par la hiérarchie. Le pouvoir de gouvernement, ayant pour objet la gestion des biens et des personnes en vue du salut des âmes, concerne en effet directement les actes humains. Partant, il requiert, lorsqu'il commande ou interdit, l'obéissance du fidèle. Quant au pouvoir d'enseignement, il concerne la connaissance et s'adresse principalement à l'intelligence. On parlera alors de « foi » ou de « soumission de l'intelligence » ou encore d'« assentiment » plutôt que d'« obéissance » au Magistère même si saint Paul parle aussi de la foi comme étant une « obéissance » (Rm 1,5 ; 16,25) en un sens large, laquelle doit être distinguée de l'obéissance à un ordre. Sur la distinction entre le pouvoir doctrinal (Magistère) et le pouvoir disciplinaire (gouvernement) ainsi que sur les conséquences pratiques d'une telle distinction, voir R.-M. RIVOIRE, « La valeur doctrinale de la discipline canonique. L'engagement du magistère dans les lois et les coutumes de l'Église », Sedes Sapientiae n°136, p.35-45.

³ *Dei Verbum*, 7 ; CIC cc. 753-754. Et le texte conciliaire d'ajouter : « La prédication apostolique, qui se trouve spécialement exprimée dans les livres inspirés, devait être conservée par une succession ininterrompue jusqu'à la consommation des temps » (*Ibid.*, 8).

⁴ Par extension, on parlera de « l'exercice du Magistère » (*Catéchisme de l'Église catholique*, 892) pour désigner l'exercice de la fonction magistérielle ou encore du « Magistère vivant de l'Église » (*Dei Verbum*, 10) comme étant l'autorité légitime ayant reçu la fonction magistérielle.

possibilité objective de professer sans erreur la foi authentique⁵ ». Dès lors, comme le rappelait Paul VI, « Le Magistère des évêques est, pour les croyants, le signe et le chemin propres à leur faire recevoir et reconnaître la Parole de Dieu⁶ ». Nul ne saurait prétendre avoir une foi authentique s'il s'oppose absolument au Magistère⁷.

II. LA VARIÉTÉ DES DÉCLARATIONS MAGISTÉRIELLES ET LA DOCTRINE DES DEGRÉS D'AUTORITÉ

Ces points étant rappelés, il est très important d'ajouter que cette mission reçue par le Pape et les évêgues unis à lui ne s'exerce pas toujours de la même façon. En effet, l'Église n'entend pas donner à chacune de ses déclarations le même poids doctrinal : ses enseignements n'ont pas tous la même autorité.

A. La doctrine des degrés d'autorité du Magistère

Du Concile Vatican II jusqu'à nos jours, plusieurs textes émanant du Siège apostolique ou de la Congrégation pour Doctrine de la Foi ont en effet clairement rappelé qu'il existe différents degrés d'autorité dans l'exercice du Magistère suprême lorsque celui-ci est exercé par le Pape seul ou par le collège des évêques unis à lui8.

Cette différence d'autorité qui distingue entre elles les déclarations du Magistère s'explique par le fait que l'Église progresse « vers la vérité toute entière⁹ » (Jn 16,13). Ce mouvement de progression implique que les chrétiens ne sont illuminés par l'Esprit saint que d'une manière progressive 10.

⁵ Catéchisme de l'Église catholique, 890.

⁶ Paul VI, Exhortation apostolique *Quinque iam anni*, 1971.

⁷ Précisons que l'assistance divine est donnée d'une manière collective aux évêques, successeurs des apôtres, et, d'une manière personnelle, au Pape en tant que successeur de Pierre et Pasteur universel.

⁸ Sans prétendre à l'exhaustivité, mentionnons la Constitution conciliaire *Lumen Gentium* (1964), la déclaration Mysterium Ecclesiae (1973), le nouveau Code de droit canonique (1983), l'instruction Donum Veritatis (1990), le Catéchisme de l'Église catholique (1992) ou encore le motu proprio Ad tuendam fidem et son commentaire dans la note Inde ab ipsis (1998).

⁹ Cf. Catéchisme de l'Église catholique, 94 : « Grâce à l'assistance du Saint-Esprit, l'intelligence tant des réalités que des paroles de l'héritage de la foi peut croître dans la vie de l'Église ».

¹⁰ Ainsi, que le Magistère suprême n'engage pas toujours sa pleine autorité s'impose comme un corrélat nécessaire de la tradition vivante de l'Église, puisque « "la perception tant des choses que des paroles transmises" par et dans la tradition s'opère à travers l'histoire et le temps de l'Église par accroissements partiels et progressifs, non par saisie plénière et immé-

Les déclarations du Magistère obéissent elles aussi à cette loi de progression : certaines d'entre elles sont manifestement imparfaites, et donneront lieu à d'autres déclarations qui viendront les perfectionner.

Tout fidèle sera donc tenu d'adhérer au Magistère de la manière qu'il convient, c'est-à-dire en gardant à l'esprit que l'Église est en marche « vers la vérité toute entière¹¹ » (Jn 16,13). En d'autres termes, recevoir les textes du Magistère dans l'esprit de l'Église implique de les accueillir avec le degré d'autorité qui est le leur.

Ainsi, la doctrine des degrés d'autorité est très importante puisqu'elle permet de favoriser la communion des fidèles au Pape d'une manière ajustée à la nature de ses propos, sans les surévaluer ni les sous-évaluer indûment¹². Cette doctrine nous permet de distinguer légitimement dans les déclarations du Magistère ce qui représente une doctrine définitive de ce qui donnera lieu à des élaborations ultérieures¹³.

diate ». (H. DONNEAUD, « Préface », dans A.-M. AUBRY, *Obéir ou assentir ? De la « soumission religieuse » au magistère simplement authentique*, Paris, DDB [coll. « Sed Contra »], 2015, p.16).

¹¹ Cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, 94 : « Grâce à l'assistance du Saint-Esprit, l'intelligence tant des réalités que des paroles de l'héritage de la foi peut croître dans la vie de l'Église ».

¹² Loin de constituer une décharge censée justifier quelque dissentiment vis-à-vis de l'autorité hiérarchique, la doctrine des degrés d'autorité du Magistère – et celle, attenante, des réponses proportionnées que ces degrés réclament de la part du fidèle – représente un bien-commun doctrinal qui ne saurait être négligé sans graves préjudices. La Commission théologique internationale affirme en ce sens : « Le fait que la Tradition soit une réalité bien vivante explique que l'on rencontre une grande variété de déclarations du Magistère dont l'importance diffère et dont le caractère obligatoire revêt différents degrés. Pour apprécier ces déclarations avec exactitude et pour les interpréter, la théologie a élaboré la doctrine des qualifications théologiques, qui a été en partie reprise par le Magistère de l'Église. Ces derniers temps, elle est malheureusement plus ou moins tombée dans l'oubli. Mais elle est utile pour l'interprétation des dogmes et devrait donc être renouvelée et développée ». (COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, L'interprétation des dogmes [1989]).

¹³ CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Note doctrinale *Inde ab ipsis*, 3 : « La promesse du Christ Seigneur de donner le Saint-Esprit qui « conduira à la vérité toute entière » soutient constamment la marche de l'Église. C'est pourquoi, dans le cours de l'histoire, quelques vérités ont été définies comme désormais acquises grâce à l'assistance du Saint-Esprit et comme des étapes visibles de l'accomplissement de la promesse originelle. D'autres vérités, toutefois, doivent être plus profondément comprises encore avant qu'on atteigne la plénitude de ce que Dieu, dans son mystère d'amour, a voulu révéler aux hommes pour leur salut. »

B. Brève typologie des degrés d'autorité du Magistère

Présentons maintenant plus en détails les différents degrés d'autorité des déclarations du Magistère.

Comme l'a rappelé avec une particulière clarté une Note de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi publiée en 1998 (cf. *Note doctrinale illustrant* la formule conclusive de la Professio fidei [1998]), l'Église distingue quatre degrés d'engagement de l'autorité du Magistère.

On discerne tout d'abord un suprême degré d'engagement de l'autorité du Magistère lorsque celui-ci professe « les doctrines de foi divine et catholique que l'Église propose comme divinement et formellement révélées et, comme telles, irréformables¹⁴ ». Par exemple, les vérités du *Credo*, ou encore les dogmes de l'Église sur le Christ font partie de ces vérités infaillibles qui réclament l'adhésion de notre foi. Les nier nous mettrait en « situation d'hérésie »15.

Vient ensuite une seconde catégorie de vérités auxquelles le fidèle est également tenu d'« accorder [...] son assentiment ferme et définitif16 ». Cet assentiment, ajoute la Congrégation, est « fondé sur la foi dans l'assistance que l'Esprit Saint prête au Magistère de l'Église, et sur la doctrine catholique de l'infaillibilité du Magistère dans ces domaines¹⁷ ». De nature dogmatique ou morale, les doctrines magistérielles qui correspondent à ce second niveau « sont nécessaires pour garder et exposer fidèlement le dépôt de la foi, même si elles n'ont pas été proposées par le Magistère de l'Église comme formellement révélées¹⁸. » Le statut explicitement définitif de leur promulgation (sententia définitive tenenda) explique en dernière analyse le fait que l'assentiment du fidèle soit lui aussi « ferme » et « définitif ».

¹⁴ *Ibid.*, 5. Comme le précise la Congrégation (cf. CIC c. 751), « ces doctrines sont contenues dans la Parole de Dieu écrite ou transmise et, dans un jugement solennel, elles sont définies comme vérités divinement révélées soit par le Pontife romain quand il parle « ex cathedra », soit par le Collège des Évêques réuni en concile, ou encore, elles sont infailliblement proposées à la foi par le Magistère ordinaire et universel. [Cf. CIC, c. 750]. Ces doctrines requièrent l'assentiment de foi théologale de tous les fidèles. Pour cette raison, qui les mettrait obstinément en doute ou les nierait se mettrait dans une situation d'hérésie, comme cela est indiqué dans les canons respectifs des codes canoniques ».

¹⁵ Voir *ibid*., 11.

¹⁶ *Ibid.*. 6.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Ibid.

Parmi les nombreux exemples de ces vérités définitives bien que n'ayant pas été formellement révélées par Dieu, pensons à cette vérité selon laquelle le sacerdoce ne peut pas être conféré à des femmes mais seulement à des hommes. Cette vérité, a en effet déclaré le Pape, est définitive. L'Église pourra mieux l'expliquer dans les siècles à venir, mais elle ne pourra pas la contredire. Pensons également à l'illicéité de l'euthanasie ou de la prostitution qui sont elles aussi des vérités irréformables, bien que non formellement révélées par Dieu¹⁹.

Le troisième degré d'autorité concerne toutes les doctrines soutenues par le Magistère authentique ordinaire. Comme l'affirme la Congrégation, il s'agit là des

enseignements proposés par le Magistère authentique ordinaire sur un mode non définitif, qui requièrent des degrés d'adhésion divers, selon l'esprit et la volonté manifestée spécialement, soit dans la nature des documents, soit dans le fait de proposer fréquemment la même doctrine, soit dans la teneur de l'expression employée²⁰.

Les vérités correspondant à ce troisième degré d'autorité du Magistère sont innombrables car, dès lors que le Pape entend enseigner, même sans engager avec force son autorité, ses propos appartiennent à ce que nous venons d'appeler le « Magistère authentique ordinaire ». Comme nous allons le montrer, les déclarations du Magistère ordinaire peuvent avoir un poids doctrinal très différent selon les circonstances.

Enfin, soulignons qu'il peut arriver que, de propos délibéré – ou, à tout le moins, selon une claire évidence –, le Pape émette un conseil ou un avis sans néanmoins prétendre engager son autorité magistérielle.

Pour ne prendre qu'un exemple, l'attachement de notre Pape François à telle équipe de football n'engage pas l'enseignement de l'Église. De même lorsqu'il s'exprime librement sur ses opinions artistiques ou politiques. Comme tout catholique, le Pape a lui aussi le droit d'exprimer ses opinions personnelles²¹.

¹⁹ Voir *ibid.*, 11.

²⁰ Ibid.

²¹ En ce cas, le Souverain Pontife bénéficie du droit, commun à tous les fidèles du Christ, de pouvoir tenir et exprimer des opinions personnelles sur des matières contingentes : l'estimation de situations politiques concrètes, l'évaluation de points théologique encore en discussion, etc. Sans cela, on nierait au Pape le droit d'avoir et d'exprimer des opinions.

Dans ce dernier cas, une réelle liberté d'appréciation est laissée aux fidèles, encore qu'ils soient toujours tenus au respect et à la bienveillance envers le Pape. Ce point est particulièrement important. En effet, depuis saint Jean-Paul II, les Papes ont pris l'habitude de s'exprimer couramment dans les médias. Dès lors, il importe de rappeler qu'il existe une frontière entre ce qui ressort de leurs opinions et ce qui appartient à leurs enseignements proprement dits. Faute de percevoir cette frontière, certains fidèles sont conduits à absolutiser certaines opinions du Pape ou, a contrario, à éprouver des troubles qui dégénèrent parfois en une attitude d'hostilité systématique vis-à-vis de sa personne ou de son Magistère.

III. LA JUSTE RÉCEPTION DU MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE

Venons-en maintenant à la question qui nous intéresse tous : quelle attitude devons-nous adopter vis-à-vis du Magistère ? Comment devons-nous accueillir la parole des Papes ? La réponse à cette question demande de revenir sur la doctrine des degrés d'autorité du Magistère.

En effet, aux vérités qui bénéficient des deux premiers degrés d'autorité du Magistère, nous devons l'assentiment ferme et définitif de notre foi. Autrement dit, nous avons l'obligation de les croire.

À l'opposé, au sujet des déclarations des Papes qui ne sont que des opinions, le fidèle n'est pas nécessairement tenu d'y adhérer. C'est, par exemple, le cas lorsqu'un Pape publie un livre de théologie, ou encore de libres entretiens. Benoît XVI écrivait ainsi dans la Préface du premier opus de sa trilogie Jésus de Nazareth : « Il n'est certainement pas nécessaire que je précise que ce livre n'est en aucune manière un acte du magistère, mais qu'il n'est que l'expression de ma recherche personnelle [...]. Chacun est donc libre de me contredire²² ». Nous pouvons ainsi avoir une opinion différente de celles des Papes sur bien des sujets contingents, sans pour autant tomber dans la critique systématique et malveillante de leurs opinions ou de leur personne.

La difficulté se concentre donc principalement sur les affirmations de l'Église qui appartiennent à ce qu'on a appelé le « Magistère authentique ordinaire », soit le « troisième degré » : comment les recevoir dans un es-

²² J. RATZINGER-BENOÎT XVI, *Jésus de Nazareth*, in *Œuvres complètes*, Paris, Parole et Silence, p.116. Et le Pape ajoute : « Je demande seulement aux lectrices et aux lecteurs de me faire l'avance de leur sympathie, sans laquelle aucune compréhension n'est possible. » (Ibid.).

prit authentiquement ecclésial? La plupart des déclarations des Papes entrent en effet dans cette catégorie.

Le Concile Vatican II a répondu à cette importante question au numéro 25 de la Constitution *Lumen gentium*. Il y est en effet affirmé que le Magistère ordinaire appelle de la part du fidèle l'« assentiment religieux de la volonté et de l'intelligence²³ » [religiosum voluntatis et intellectus obsequium]:

Cet assentiment religieux de la volonté et de l'intelligence [religiosum voluntatis et intellectus obsequium] est dû, à un titre singulier, au Souverain Pontife en son magistère authentique, même lorsqu'il ne parle pas ex cathedra, ce qui implique la reconnaissance respectueuse de son suprême magistère, et l'adhésion sincère à ses affirmations, en conformité à ce qu'il manifeste de sa pensée et de sa volonté et que l'on peut déduire en particulier du caractère des documents, ou de l'insistance à proposer une certaine doctrine, ou de la manière même de s'exprimer²⁴.

Toute la doctrine de l'Église sur notre sujet est contenue dans l'expression d'« assentiment religieux ». Elle désigne une adhésion du fidèle au Magistère qui n'est ni absolue, comme dans le cas de la foi, ni non plus de l'ordre de la simple opinion. Par l'assentiment religieux de son intelligence et de sa volonté, le fidèle adhère en effet pleinement à ce que l'Église lui dit, mais tout en gardant à l'esprit que ce que l'Église lui dit dans ce cas n'est pas infaillible, et qu'il doit donc être reçu selon la manière dont cela est dit et de sa récurrence²⁵. Autrement dit, le chrétien ne donnera pas la même adhésion à un enseignement qui lui est fermement présenté comme traditionnel et à une doctrine qui lui est proposée comme un enseignement prudentiel, une hypothèse la plus probable, un conseil pour l'action ou encore comme une simple mesure disciplinaire. Dans ces derniers cas, l'en-

²³ Cf. CIC c. 752.

²⁴ Lumen Gentium, 25a (Nous soulignons).

²⁵ Plus précisément, une telle attitude peut être définie comme une adhésion probable du fidèle qui, éclairé par la foi, reconnaît docilement le caractère propre du magistère simplement authentique. Ni acte d'obéissance volontaire, ni simple considération respectueuse, l'assentiment religieux représente l'attitude ajustée de l'esprit croyant face à un enseignement qui, quoique bénéficiant de l'assistance divine et méritant de facto une entière docilité, n'en reste pas moins sujet à erreur et, partant, objet d'une adhésion qui ne saurait être absolue. Nous renvoyons sur ce point à l'ouvrage du P. A.-M. Aubry dont nous synthétisons ici le propos. Voir A.-M. AUBRY, Obéir ou assentir ? De la « soumission religieuse » au magistère simplement authentique, op. cit., passim. Voir aussi B. LE PIVAIN (dir.), L'Église, servante de la vérité, Regards sur le Magistère, Paris, Ad Solem, 2006.

seignement magistériel « est destiné à nourrir la réflexion des croyants [... mais] n'est pas définitif [et] peut être révisé26 ».

Bref, « le poids doctrinal des différents enseignements [du Magistère ordinaire] et l'assentiment qu'ils requièrent doivent être évalués en fonction de leur nature, de leur degré d'indépendance par rapport à des éléments contingents et variables et de la fréquence avec laquelle ils sont rappelés²⁷ ». La manière dont le Magistère s'exprime nous révèle la manière dont nous devons recevoir ce qu'il dit. L'assentiment religieux que nous devons au Magistère authentique ne nous dispense donc pas de réfléchir à son sujet, bien au contraire. L'Église nous demande de recevoir son enseignement de tout notre cœur, c'est-à-dire en sollicitant le plein exercice de toues nos facultés, et donc celui de notre intelligence.

Autrement dit, l'accueil du Magistère est un exercice spirituel : il implique en effet que nous formions notre intelligence et que nous développions nos vertus. Notre relation vis-à-vis du Magistère est bien différente de celle de l'homme du rang vis-à-vis de son caporal²⁸. La dignité du chrétien consiste bien plutôt à mettre en œuvre toutes les dimensions de son être, et donc son intelligence, dans l'accueil des enseignements que le Magistère lui donne au nom du Seigneur.

CONCLUSION

Concluons. La réponse à notre question initiale nous a conduits à établir certaines distinctions que certains pourront trouver un peu alambiquées. En fait, ces distinctions entre les différents degrés d'autorité du Magistère sont très importantes car c'est à leur lumière que nous comprenons comment nous devons recevoir les enseignements de l'Église.

En réalité, faute d'établir ces distinctions, le risque est grand soit d'absolutiser toutes les déclarations du Magistère, soit de les relativiser d'une facon excessive. Le juste milieu à tenir et que nous recommande l'Église est

²⁶ Voir J.-L. BRUGUÈS, *Précis de théologie morale générale*, Paris, Mame, 1995, p.41-45.

²⁷ Cf. Conseil Pontifical Justice et Paix, Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, Paris, Bayard-Cerf-Fleurus-Mame, 2007, p.44, n°80.

²⁸ Ainsi, loin de constituer une décharge censée justifier quelque dissentiment vis-à-vis de l'autorité hiérarchique, la doctrine des degrés d'autorité du Magistère - et celle, attenante, des réponses proportionnées que ces degrés réclament de la part du fidèle - représente un biencommun doctrinal qui ne saurait être négligé sans graves préjudices.

d'assentir docilement à ce qu'enseigne le Magistère en tenant compte de sa nature et de la manière dont il s'exprime.

L'Église nous dit certainement la vérité, mais sous un mode humain, et donc progressif. Oublier cela, ce serait oublier que Dieu a voulu prendre le risque de nous faire collaborer, nous pécheurs, à l'œuvre du salut.

Le Seigneur se sert d'instruments faillibles pour nous donner sa vérité. C'était là un risque de sa part mais c'était surtout un magnifique témoignage de sa confiance et de son amour à notre égard.

ANNEXE: PEUT-ON ÊTRE EN DÉSACCORD AVEC LE MAGISTÈRE?

Des textes récents du Saint-Siège ont évoqué un travers qu'on a pu appeler « dissentiment²⁹ ». Sous cette dénomination, on entend désigner « les attitudes d'opposition systématique, qui en viennent même à se constituer en groupes organisés³⁰ » d'une manière publique contre le Magistère. En ce qu'elles portent gravement atteinte à l'unité de l'Église, de telles attitudes doivent être rejetées avec la plus grande fermeté.

Selon l'instruction *Donum Veritatis*, l'attitude du dissentiment doit être distinguée des difficultés qu'un théologien peut éprouver à l'égard d'une ou plusieurs affirmations du Magistère³¹. Ces difficultés d'adhésion ne sont légitimes que si elles se limitent au Magistère authentique ordinaire :

La volonté d'acquiescement loyal à [l']enseignement du Magistère en matière de soi non-irréformable doit être la règle. Il peut cependant arriver que le théologien se pose des questions portant, selon les cas, sur l'opportunité, sur la forme ou même le contenu d'une intervention³².

L'instruction mentionne alors la conduite à tenir en un tel cas, laquelle nous semble devoir être adoptée mutatis mutandis par les prêtres qui rencontreraient une difficulté similaire. En effet, de par leur état, ces derniers participent à la charge d'enseignement du Peuple de Dieu confiée aux évêques.

²⁹ Congrégation pour la doctrine de la foi, Instruction *Donum Veritatis*, 32 et sq.

³⁰ Ibid.

³¹ Cf. *ibid.*, 32 : « [...] On veut ici parler en particulier de cette attitude publique d'opposition au magistère de l'Église, appelée encore « dissentiment », et qu'il convient de bien distinguer de la situation de difficulté personnelle dont on a parlé plus haut. »

³² *Ibid.*, 24. L'instruction évoque quelques numéros plus loin le cas similaire où le théologien éprouverait de « sérieuses difficultés à accueillir, pour des raisons qui lui paraissent fondées, un enseignement magistériel non-irréformable. » (*Ibid.*, 28).

Ainsi, dans le cas où un théologien serait en désaccord avec une affirmation magistérielle non-irréformable, Donum Veritatis préconise « avant tout [de] vérifier soigneusement quelle est l'autorité de cette intervention, telle qu'elle résulte de la nature des documents, de l'insistance à proposer une doctrine et de la manière même de s'exprimer ». Une telle investigation pourrait en effet résoudre certaines difficultés, notamment si l'enseignement soulevant question possède une autorité magistérielle qui, de toute évidence, s'avère relativement faible.

L'instruction se poursuit en évoquant la possibilité qu'un texte magistériel présente des éléments d'erreur, encore qu'un tel constat ne peut justifier une attitude systématique de méfiance :

Dans ce domaine des interventions d'ordre prudentiel, il est arrivé que des documents magistériels ne soient pas exempts de déficiences. Les Pasteurs n'ont pas toujours perçu aussitôt tous les aspects ou toute la complexité d'une question. Mais il serait contraire à la vérité de conclure, à partir de certains cas déterminés, que le Magistère de l'Église puisse se tromper habituellement dans ses jugements prudentiels, ou qu'il ne jouisse pas de l'assistance divine dans l'exercice intégral de sa mission. En effet, le théologien, qui ne peut bien exercer sa discipline sans une certaine compétence historique, est conscient de la décantation qui s'opère avec le temps. Ceci ne doit pas être entendu dans le sens d'une relativisation des énoncés de la foi. Il sait que certains jugements du Magistère ont pu être justifiés à l'époque où ils furent prononcés, parce que les affirmations visées mêlaient inextricablement des assertions vraies et d'autres qui n'étaient pas sûres. Seul le temps a permis d'opérer le discernement et, à la suite d'études approfondies, d'aboutir à un vrai progrès doctrinal³³.

Donum Veritatis note également que si le théologien doit pouvoir s'exprimer dans un dialogue bienveillant et ouvert mené avec les autorités compétentes, il ne « présentera pas ses opinions ou ses hypothèses divergentes comme s'il s'agissait de conclusions indiscutables », et il « renoncera à leur expression publique intempestive³⁴ ».

Invité à la discrétion, il reste néanmoins qu'il ne sera pas tenu au secret : il pourra donc légitimement exprimer ses difficultés dans un cadre privé. Ce faisant, il se donnera les moyens de mieux comprendre l'enseignement

³³ Ibid., 24.

³⁴ *Ibid.*, 27.

vis-à-vis duquel il se trouve en désaccord, en restant humblement disponible aux éclairages qui pourraient lui être apportés³⁵.

Enfin, l'instruction *Donum Veritatis* évoque la situation du théologien qui, malgré ses efforts, persévérerait dans sa difficulté :

Il peut aussi arriver qu'au terme d'un examen de l'enseignement du Magistère, sérieux et mené dans une volonté d'écoute sans réticences, la difficulté demeure, car les arguments en sens opposé semblent au théologien l'emporter. Devant une affirmation à laquelle il ne pense pas pouvoir donner son adhésion intellectuelle, son devoir est de rester disponible pour un examen plus approfondi de la question. Pour un esprit loyal et animé par l'amour de l'Église, une telle situation peut assurément représenter une épreuve difficile. Ce peut être un appel à souffrir dans le silence et la prière, avec la certitude que si la vérité est vraiment en cause, elle finira nécessairement par s'imposer³⁶.

Là encore, on admirera l'équilibre de ces lignes et la justesse de l'attitude ainsi préconisée, loin de tout autoritarisme de la part de la hiérarchie et de toute indépendance excessive de la part du théologien. Ce faisant, « là où demeurent des divergences qui ne mettent pas en cause cette communion, on sauvegardera "l'unitas caritatis" ».

Lorsque le Magistère se trouve devant la nécessité de retirer à un théologien sa mission canonique ou son mandat d'enseigner, ou encore de déclarer ses écrits non-conformes à la doctrine de la foi, le jugement ne sera porté qu'« au terme d'un examen approfondi fixé par des procédures déterminées et après que l'intéressé ait pu dissiper les possibles malentendus sur sa pensée ». En outre, ce jugement ne portera pas « sur la personne du théologien, mais sur ses positions intellectuelles publiquement exposées³8 ». On notera d'ailleurs que de telles sanctions ne sont infligées que lorsque le désaccord porte sur la foi de l'Église et non sur de simples opinions divergentes. Enfin, pour éviter toute injustice, l'accusé sera invité à s'expliquer pour ne pas être accusé à tort.

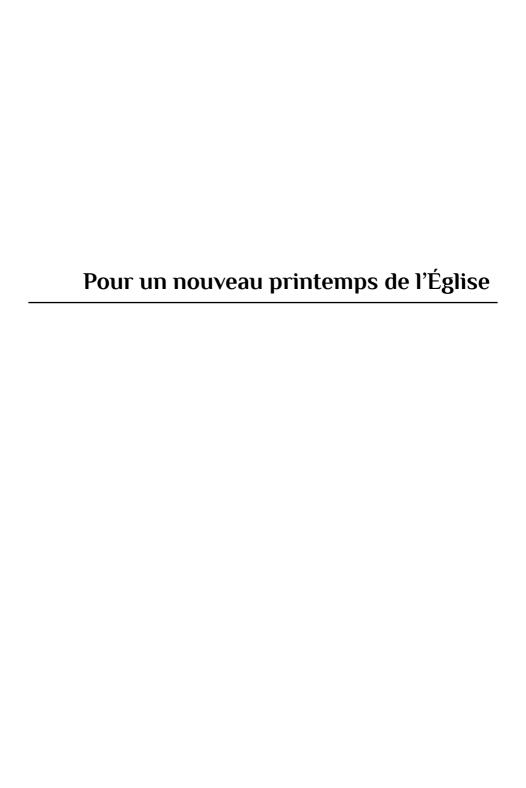
³⁵ Cf. *ibid.*, 29 : « Jamais en tout cas ne pourra manquer une attitude fondamentale de disponibilité à accueillir loyalement l'enseignement du Magistère, comme il convient à tout croyant au nom de l'obéissance de la foi. C'est pourquoi le théologien s'efforcera de comprendre cet enseignement dans son contenu, dans ses raisons et dans ses motifs. À cela il consacrera une réflexion approfondie et patiente, prompt à revoir ses propres opinions et à examiner les objections qui lui seraient faites par ses pairs. »

³⁶ *Ibid.*, 31.

³⁷ *Ibid.*, 26.

³⁸ *Ibid.*, 37.

On remarquera donc l'insistance avec laquelle le Siège apostolique a souligné la valeur de la doctrine – dont découle la praxis ecclésiale – des degrés d'autorité du Magistère. Si une telle doctrine ne peut nullement justifier une guelconque attitude de « dissentiment » vis-à-vis du Pape et de son magistère, il reste qu'elle souligne tout particulièrement la dimension historique de l'Église et le caractère vivant de la tradition apostolique. Ainsi, en face d'une situation de litige - réel ou apparent - vis-à-vis du Magistère, il conviendra de juger la réalité des faits à la lumière des principes énoncés par le Magistère sur sa légitime réception. On évitera alors de durcir ce qui ne saurait l'être, en préservant ainsi l'unité des esprits dans la vérité et l'union des cœurs dans la charité.



L'Église a-t-elle besoin d'être réformée ?

Sœur Gaëtane Domini

L'Église doit-elle être réformée ? C'est par cette interrogation que nous ouvrons ce quatrième forum consacré au nouveau printemps de l'Église.

Sûrement vous vient-il à l'esprit le vieil adage du XVII^e siècle : « Ecclesia semper reformanda ! » = l'Église doit toujours être réformée ! Il s'agit d'une expression apparue dans le milieu de la Réforme protestante¹, et qui a été popularisée par le théologien protestant Karl Barth autour de 1947.

Mais s'agit-il d'une idée vraiment « catholique »?

I. LA SOIF ET LA NÉCESSITÉ DE RÉFORME

Comme nous l'avons vu dans les interventions précédentes, l'Église a traversé au long des siècles différentes tempêtes ou périodes troublées et, dans ces temps-là, nul doute que les chrétiens – ou tout du moins les saints – ont ardemment désiré une « réforme de l'Église », cette Mère qu'ils aimaient.

Pensons à sainte Catherine de Sienne qui n'a pas hésité à écrire aux Papes de son temps à ce sujet : à Grégoire XI par exemple elle écrivait :

Ce qui m'afflige surtout, et ce qui est le plus abominable devant Dieu, c'est de voir les fleurs qui sont plantées dans le corps mystique de la sainte Église, les fleurs qui devraient répandre une bonne odeur, ceux dont la vie devrait être le miroir des vertus, ceux qui devraient goûter et aimer l'honneur de Dieu et le salut des âmes, ceux-là, au contraire, répandent l'odeur infecte du péché; ils s'aiment eux-mêmes, et unissent leurs vices à ceux des autres, surtout pour persécuter la douce Épouse du Christ et Votre Sainteté².

et elle exhortait le Pape à y porter remède...

Pensons aussi à saint Charles Borromée qui, à « une époque sombre parsemée d'épreuves pour la communauté chrétienne, pleine de divisions

¹ On l'attribue à un théologien hollandais, Jodocus von Lodenstein, qui l'a employé dans un livre publié en 1675.

² SAINTE CATHERINE DE SIENNE, « Lettre à Grégoire XI » (vers 1376), n°12.

et de convulsions doctrinales, d'affaiblissement de la pureté de la foi et des mœurs, de mauvais exemples de la part du clergé [ne s'est pas contenté] de se lamenter ou de condamner. Pour changer les autres, il commença par réformer sa propre vie ³» et il est devenu l'instrument principal de la mise en œuvre du Concile de Trente.

Plus récemment, l'idée du Concile Vatican II est venue à l'esprit du bon Pape Jean comme un « aggiornamento » nécessaire pour donner à l'Église « un peu d'air frais »⁴.

L'idée de réforme de l'Église n'est donc pas étrangère à l'Église catholique. Plus profondément même, cela fait partie de sa « nature ».

Revenons à l'image de la vigne développée par saint Jean : « Moi, je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron » (Jn 15,1) nous dit Jésus. Depuis que le Fils est devenu Lui-même la Vigne, celle-ci ne peut plus être arrachée, elle ne peut plus être livrée au pillage.

Mais – nous dit Benoît XVI – elle a toujours à nouveau besoin d'être nettoyée, purifiée. Purification, fruit, demeurer, commandement, amour, unité – voilà les grands mots clés du drame d'être dans la vigne, dans le Fils et avec Lui, drame que, par ses paroles, le Seigneur pose devant notre âme. Cette purification, l'Église, l'individu en ont sans cesse besoin – continue-t-il. Les processus de purification, aussi douloureux que nécessaires, traversent toute l'histoire ; ils traversent la vie des hommes qui se sont donnés au Christ. Dans cette purification, le mystère de la Mort et de la Résurrection est toujours présent. L'exaltation propre à l'homme et aux institutions doit être émondée. Ce qui a trop poussé doit être à nouveau ramené à la simplicité et à la pauvreté du Seigneur Lui-même. C'est seulement à travers ces processus de mort que la fécondité se préserve et se renouvelle⁵.

La réforme, la purification est donc nécessaire à l'Église. Mais quelle réforme ?

³ Benoît XVI, « Message au Cardinal Dionigio Tettamanzi, Archevêque de Milan (Italie), pour le quatrième centenaire de la canonisation de saint Charles Borromée », 04-11-2010.

⁴ « Les lumières de ce Concile seront pour l'Église, Nous l'espérons, une source d'enrichissement spirituel. Après avoir puisé en lui de nouvelles énergies, elle regardera sans crainte vers l'avenir. En effet, lorsque auront été apportées les corrections qui s'imposent et grâce à l'instauration d'une sage coopération mutuelle, l'Église fera en sorte que les hommes, les familles, les nations tournent réellement leurs esprits vers les choses d'en-haut. » : JEAN XXIII, « Gaudet Mater Ecclesia, Discours d'ouverture du Concile Vatican II », 11-10-1962.

⁵ Benoît XVI, *Jésus de Nazareth*, t.1, chap.8 : « Les grandes images de l'Évangile de Jean », Paris, Flammarion, 2007, p.287.

II. QUELLE RÉFORME?

En plein cœur du Concile Vatican II, saint Paul VI publiait l'encyclique *Ecclesiam suam* dans laquelle il écrivait :

Au jugement de [bon nombre de fidèles], la réforme de l'Église devrait consister surtout à régler ses sentiments et sa conduite sur ceux du monde. Si puissante est aujourd'hui la séduction exercée par la vie profane! À bien des gens le conformisme apparaît comme inévitable et même sage. [Pourtant] Le grand principe énoncé par le Christ s'impose avec toute son actualité et toute sa difficulté: être dans le monde sans être du monde⁶.

La réforme ne consiste donc pas à se calquer sur le monde, ni même à utiliser pour ce faire les « techniques » du monde. Bernanos disait à ce sujet :

C'est [...] un fait d'expérience qu'on ne réforme rien dans l'Église par les moyens ordinaires. Qui prétend réformer l'Église par ces moyens, par les mêmes moyens qu'on réforme une société temporelle, non seulement échoue dans son entreprise, mais finit infailliblement par se trouver hors de l'Église⁷...

Rappelons-nous ce que nous avons dit sur le mystère de l'Église : celle-ci est à la fois divine et humaine.

Pour les catholiques, explique le Cardinal Ratzinger, l'Église est certes composée d'hommes qui en forment le visage extérieur ; mais, derrière cela, les structures fondamentales sont voulues de Dieu Lui-même, et sont donc intouchables. Derrière la façade humaine se trouve le mystère d'une réalité surhumaine sur laquelle réformateur, sociologue et organisateur n'ont aucune autorité pour intervenir⁸.

Et c'est ainsi que Paul VI donnait dans son encyclique les grands principes de la réforme à envisager au moment du Concile :

Celle-ci – écrit-il – ne saurait concerner ni l'idée à se faire de l'essence de l'Église catholique ni ses structures fondamentales. Nous ferions du mot réforme un emploi abusif si nous lui donnions pareil sens. Nous ne pouvons accuser d'infidélité cette sainte Église de Dieu, notre Église bien-aimée ; nous considérons comme une grâce suprême de lui appartenir ; d'elle nous recevons en notre esprit l'attestation « que nous sommes enfants de Dieu » (Rm 8,16). [...]

Ainsi, en ce domaine, s'il est permis de parler de réforme, celle-ci ne doit pas s'entendre comme un changement, mais plutôt comme l'affermissement de la

⁶ PAUL VI, Lettre encyclique *Ecclesiam suam* sur l'Église du Christ, 06-08-1964, n°50.

⁷ G. Bernanos, *La vocation spirituelle de la France*, Frère Martin, Plon, 1975, p.229 et suiv.

 $^{^{8}}$ J. Ratzinger, *Entretien sur la foi*, Fayard, 1985, p.50-51.

fidélité qui garde à l'Église la physionomie donnée par le Christ lui-même et qui, mieux encore, veut ramener constamment l'Église à sa forme parfaite⁹.

Nous avons dit hier que l'Esprit-Saint était l'âme de l'Église, or on dit aussi en philosophie que l'âme est la « forme » du corps ; ainsi, l'Esprit-Saint serait comme la « forme du Corps qu'est l'Église », ce qui lui donne son identité propre. La réforme de l'Église consiste donc essentiellement à Le laisser, Lui, l'Esprit-Saint, à nouveau et toujours plus « informer », « re-former » l'Église, pour qu'elle retrouve la « forme parfaite » dont parle Paul VI.

Et Paul VI continue:

Nous disions que l'Église veut se voir [dans le Christ] comme dans un miroir : si ce regard révélait quelque ombre, quelque déficience sur le visage de l'Église ou sur sa robe nuptiale, que devrait-elle faire d'instinct et courageusement ? C'est clair : elle devrait se réformer, se corriger, s'efforcer de recouvrer cette conformité avec son divin Modèle qui constitue son devoir fondamental¹⁰.

La forme que l'Esprit-Saint doit donner à l'Église, c'est donc la forme du Christ Lui-même.

Mais dans quels domaines alors peut se situer cette réforme ? Réfléchissant à ces questions, le Père Congar dans les années 50 a publié un ouvrage intitulé *Vraie et fausse réforme dans l'Église*¹¹: pour lui, sans toucher à la nature et à la structure de l'Église, il fallait que l'Église s'adapte au monde en réformant sa « vie », son « vécu » c'est-à-dire sa « pastorale » : cela passait notamment par la formation dans les séminaires, la catéchèse des enfants et des adultes, la liturgie, les relations entre prêtres et laïcs dans le fonctionnement concret des paroisses, etc.

Pourtant, quelques années plus tard, force était de constater que les réformes envisagées dans ces domaines n'avaient pas produit les fruits espérés, c'est-à-dire un renouveau de ferveur et de foi, une nouvelle évangélisation des peuples...

⁹ PAUL VI, *Ecclesiam suam*, op. cit., n°48-49.

 $^{^{10}}$ PAUL VI, « Discours d'ouverture de la 2 $^{\rm e}$ session du Concile Vatican II », chap.2 : « Le renouveau de l'Église », 29-09-1963.

¹¹ Cf. L. Perrin, P. M. Gitton, « *Vraie et fausse réforme dans l'Église* du P. Congar, soixante ans plus tard », Bimestriel *Résurrection* n°140 (janvier-février 2011), [en ligne : https://www.revue-resurrection.org/Vraie-et-fausse-reforme-dans-l].

Pourquoi ? Parce que les réformes mises en place l'ont été non seulement sans tenir compte de la nature propre de l'Église, mais plus encore en niant sa nature divine pour la réduire à une structure purement humaine. Il existe un lien étroit entre la vie de l'Église, sa « pastorale », et ce qu'elle « est », et on ne touche pas à sa vie sans impact sur ce qu'elle est. C'est pourquoi, comme n'a cessé de le rappeler le Cardinal Ratzinger au sujet du Concile Vatican II, les textes « pastoraux » doivent être lus et interprétés à la lumière des textes « dogmatiques »!

Il s'agit donc bien de réformer les éléments humains de l'Église – et à cet égard les pistes suggérées par le Père Congar sont bonnes – mais en ayant le regard fixé et le cœur ouvert sur ses éléments divins. L'Église n'a pas la mission temporelle des États mais une mission spirituelle : continuer la mission de Jésus en ouvrant aux hommes les trésors de grâces de la Rédemption.

En d'autres termes, pour le dire avec le Cardinal Ratzinger,

si quelqu'un se demande : « Que dois-je faire pour que l'Église se forme et progresse? » La réponse ne peut être que : « Tu dois faire en sorte que se vivent la foi, l'espérance et la charité ». C'est la prière qui construit l'Église, avec la communion aux sacrements dans laquelle la prière elle-même vient à notre rencontre¹².

Voyons donc en ce sens quelques pistes pour une vraie réforme de l'Église.

III. DES PISTES POUR UNE VRAIE RÉFORME

A. Prière et sacrements

Comme nous venons de le dire, la réforme de l'Église commence par un retour à la prière, à « la Parole de Dieu [... qui] convoque l'Église et la recrée

¹² J. RATZINGER, Église, œcuménisme et politique, Fayard, 1987, p.14-15. Ou encore : PAUL VI, « Discours d'ouverture de la 2^e session du Concile Vatican II », op. cit. : « Au Christ vivant doit répondre l'Église vivante. Si la foi et la charité sont les principes de sa vie, il est clair que rien ne devra être négligé pour donner à la foi certitude joyeuse et nourriture nouvelle. [...] Une étude plus assidue et une dévotion plus grande envers la Parole de Dieu seront certainement la base de cette réforme. Ensuite, l'éducation de la charité aura la place d'honneur : nous devrons aspirer à l'Ecclesia caritatis, l'Église de la charité, si nous voulons qu'elle soit apte à se renouveler profondément elle-même et - ce qui est particulièrement ardu et difficile - à renouveler le monde autour d'elle. De plus, la charité, comme chacun le sait, est la reine et la racine de toutes les autres vertus chrétiennes : l'humilité, la pauvreté, la piété, l'esprit de sacrifice, le courage de la vérité, l'amour de la justice et les autres formes d'action de l'homme nouveau. »

à nouveau en tout temps ¹³» et aux sacrements. Comme aime à le dire le Cardinal Sarah, « Vous voulez relever l'Église ? Mettez-vous à genoux. ¹⁴ » Par la prière, la liturgie, nous sommes comme « plongés en Dieu ».

À partir de là, nous aurons les yeux ouverts pour découvrir que « nous n'avons pas à inventer une Église. L'Église est l'œuvre de Jésus. Nous avons à retirer tout le surplus que nos péchés et nos compromissions avec le monde ont ajouté à son œuvre, jusqu'à finir par masquer sa beauté. 15 » Il s'agit, selon le Cardinal Ratzinger, de « s'appliquer à faire disparaître, dans la plus grande mesure possible, ce qui est de nous, en sorte qu'apparaisse mieux ce qui est de Lui, le Christ. 16 »

B. Unité

La réforme de l'Église doit être une réforme vers l'unité. Comme nous l'avons vu, l'Église est « communion », elle est comme le « sacrement ¹⁷» qui doit permettre la réconciliation des hommes avec Dieu et des hommes entre eux, selon le double commandement de l'amour ¹⁸. « Ut sint unum » : « qu'ils soient UN pour que le monde croie ! » prie Jésus (Jn 17,21). Elle ne doit donc pas être le siège de luttes intestines.

Pour le Cardinal Sarah,

l'unité de l'Église a sa source dans le Cœur de Jésus-Christ. Nous devons nous tenir près de Lui, en Lui. [...] L'unité de l'Église – continue-t-il – repose sur quatre colonnes. La prière, la doctrine catholique, l'amour de Pierre et la charité mutuelle doivent devenir les priorités de notre âme et de toutes nos activités 19.

C. Vérité et fidélité

Mais nous ne retrouverons pas l'unité sans la vérité et la fidélité.

¹³ J. RATZINGER, *Faire route avec Dieu, l'Église comme communion*, chap.6 : « *L'ecclésiologie de Lumen gentium* », Parole et silence, 2003, p.115.

¹⁴ R. Saraн avec Nicolas Diat, *Le soir approche et déjà le jour baisse,* Fayard, 2019, р.18.

¹⁵ *Ibid.*, p.382.

¹⁶ J. Ratzinger, *Entretien sur la foi*, *op. cit.*, p.59.

¹⁷ Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique *Lumen gentium* sur l'Église, 1964, n°1 : L'Église est « en quelque sorte le sacrement [...] de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain. »

 $^{^{18}}$ Cf Mt 22,37-39 : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

¹⁹ R. Sarah avec Nicolas Diat, *Le soir approche*, *op. cit.*, p.17.

La vérité – dit encore le Cardinal Sarah – est le milieu où la foi et l'amour sont vécus de facon authentique. C'est pourquoi nous devons créer des îlots de vérité. Chaque famille chrétienne, chaque école, chaque paroisse doit devenir un îlot où tout mensonge est banni, un lieu où nous refusons toute compromission avec l'idéologie du monde, le relativisme et la séduction²⁰.

Il faut aussi retrouver la fidélité à la foi transmise par les Apôtres.

Mais alors, dira-t-on, « ne peut-il y avoir, dans l'Église du Christ, aucun progrès de la religion? » C'est la question que posait déjà saint Vincent de Lérins au V^e siècle et à laquelle il a admirablement répondu :

Si, assurément, et un très grand - écrivait-il. Car qui serait assez jaloux des hommes et ennemi de Dieu pour essayer d'empêcher ce progrès ? À condition du moins qu'il s'agisse d'un véritable progrès dans la foi, et non d'un changement. Car il y a progrès, si une réalité s'amplifie en demeurant ellemême; mais il y a changement si elle se transforme en une autre réalité.

Et plus loin il continuait :

Nos ancêtres ont jeté autrefois dans ce champ de l'Église les semences du froment de la foi. Il serait tout à fait injuste et inconvenant que nous, leurs descendants, nous recueillions au lieu du froment de la vérité authentique l'ivraie de l'erreur semée en fraude. [...] À Dieu ne plaise que les plants de roses de la doctrine catholique se transforment en chardons et en épines![...] Tout ce qui, dans le champ de l'Église de Dieu, a été semé par la foi des pères, il faut que cela même soit cultivé et surveillé par le zèle des enfants, que cela même fleurisse et mûrisse, que cela même se développe et soit conduit à sa perfection. Il est légitime que, avec le développement des temps, ces anciens dogmes de la philosophie céleste soient dégrossis, limés, polis, mais il est criminel qu'ils soient altérés, criminel qu'ils soient tronqués, criminel qu'ils soient mutilés. Ils peuvent recevoir plus d'évidence, plus de lumière et de précision, oui ; mais il est indispensable qu'ils gardent leur plénitude, leur intégrité, leur sens propre²¹.

Une très belle synthèse du développement de notre foi nous a été offerte avec le Catéchisme de l'Église Catholique : ouvrons-le, étudions-le!

D. Par la souffrance et la Croix

Enfin, une vraie réforme de l'Église ne pourra s'obtenir sans souffrance.

Bernanos disait en effet:

²⁰ *Ibid.*, p.395.

²¹ SAINT VINCENT DE LÉRINS, Commonitorium, chap.23.

On ne réforme l'Église qu'en souffrant pour elle [...]. On ne réforme les vices de l'Église qu'en prodiguant l'exemple de ses vertus les plus héroïques. Il est possible que saint François d'Assise n'ait pas été moins révolté que Luther par la débauche et la simonie des prélats. Il est même certain qu'il en a plus cruellement souffert, car sa nature était bien différente de celle du moine de Weimar. Mais il n'a pas défié l'iniquité, il n'a pas tenté de lui faire front, il s'est jeté dans la pauvreté, il s'y est enfoncé le plus avant qu'il a pu, avec les siens, comme dans la source de toute rémission, de toute pureté. Au lieu d'essayer d'arracher à l'Église les biens mal acquis, il l'a comblée de trésors invisibles, et sous la douce main de ce mendiant le tas d'or et de luxure s'est mis à fleurir comme une haie d'avril²².

On reconnaît ici la fécondité de la Croix. Par sa souffrance offerte, sa mort sur la Croix, c'est l'amour de Jésus qui est vainqueur. « Dieu semble faible, si nous pensons à Jésus Christ qui prie, qui se fait tuer. Une attitude faible en apparence, faite de patience, de douceur et d'amour, démontre que telle est la vraie façon d'être puissant! Telle est la puissance de Dieu! Et cette puissance vaincra!²³ » disait Benoît XVI en janvier 2013.

En définitive, comme il le disait déjà en 2005 aux jeunes à Cologne, « Les saints [...] sont les vrais réformateurs. Je voudrais maintenant l'exprimer de manière plus radicale encore : c'est seulement des saints, c'est seulement de Dieu que vient la véritable révolution, le changement décisif du monde. ²⁴» Et donc de l'Église. Et je laisse sœur Ursule continuer sur ce sujet...

²² G. Bernanos, La vocation spirituelle de la France, op. cit., p.229 et suiv.

²³ BENOÎT XVI, « Audience générale », 30-01-2013.

 $^{^{\}rm 24}$ Benoît XVI, « Homélie pour la veillée avec les Jeunes », JMJ de Cologne, 20-08-2005.

Renouveau de l'Église et sainteté des prêtres et des laïcs

Sœur Ursule Domini

Sœur Gaëtane vient de nous expliquer que l'Église a toujours besoin de se recentrer sur le Christ pour rester fidèle à sa mission. Nous allons montrer comment cette recherche de la sainteté peut et doit s'appliquer dans la vie des prêtres et des laïcs. En effet, Joseph Ratzinger disait en 1985 dans *Entretien sur la foi*:

Tout Concile est d'abord une réforme du sommet qui doit ensuite s'étendre jusqu'à la base des croyants. Autrement dit, tout Concile, pour donner réellement du fruit, doit être suivi d'une vague de sainteté. C'est ainsi qu'il en est allé après le Concile de Trente, lequel, justement grâce à cela, a atteint son objectif de vraie réforme. Le salut pour l'Église vient de l'intérieur d'elle-même, mais il n'est pas du tout dit qu'il vienne des décrets de la hiérarchie. Il dépend de tous les catholiques, appelés à lui donner vie, que Vatican II et ses fruits soient considérés comme une période lumineuse pour l'histoire de l'Église. Comme disait Jean-Paul II en commémorant saint Charles Borromée à Milan : « L'Église d'aujourd'hui n'a pas besoin de nouveaux réformateurs. L'Église a besoin de nouveaux saints »¹.

I. LA SAINTETÉ DU PRÊTRE

Dans une période de la vie de l'Église fortement bouleversée par la publication de graves scandales, nous ne pouvons que constater le besoin d'un renouveau du sacerdoce. Suite au Concile, nous avons assisté à une crise sans précédent de celui-ci, caractérisée par de nombreuses défections et par une pénurie de vocations. Deux aspects essentiels pour surmonter cette crise sont la restauration de l'identité sacerdotale et la sainteté des prêtres.

A. L'identité sacerdotale

L'identité du prêtre se fonde sur sa configuration à Jésus Christ. Il nous suffit de penser à la célèbre formule du Curé d'Ars : « le sacerdoce, c'est

¹ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi*, Fayard, 1985, p.46

l'Amour du Cœur de Jésus ». L'identité sacerdotale se caractérise en effet par l'identification particulière du prêtre au Christ. Au cours de ces dernières années, nombreux sont ceux qui, dans et hors de l'Église, ont eu tendance à confondre le rôle des prêtres et celui des laïcs. Certains prêtres ont fini par perdre leur identité à force d'exalter le rôle des laïcs, au point de placer le sacerdoce commun des baptisés sur le même plan que le sacerdoce ministériel ; certains laïcs aussi ont eu tendance à confondre les fruits du sacrement du Baptême avec ceux du sacrement de l'Ordre. C'est pourquoi le Pape Jean-Paul II a décidé d'aborder la guestion de la crise de l'identité sacerdotale au Synode des Évêques qui s'est tenu à Rome en 1990 et dans son Exhortation apostolique post-synodale Pastores dabo vobis sur la formation des prêtres dans les circonstances actuelles. Il y déclare notamment : « Le prêtre trouve la pleine vérité de son identité dans le fait d'être une participation spécifique et une continuation du Christ lui-même, souverain et unique prêtre de la Nouvelle Alliance : il est une image vivante et transparente du Christ prêtre »². S'il est vrai que tous les catholiques, prêtres et laïcs, sont incorporés au Christ et à son Église par leur baptême, il existe néanmoins une différence substantielle entre les prêtres et les laïcs. Les prêtres, en vertu des Ordres sacrés, ont avec le Christ Grand Prêtre une relation spéciale, qui diffère non seulement en degré, mais aussi en nature, de la relation qui existe entre le Christ et ses fidèles laïcs.

L'exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici* de 1988 nous donne un éclairage supplémentaire :

C'est par l'ordination que ce lien se forge et que le prêtre devient un *alter Christus*. [...] Dès lors que les prêtres cessent de sanctifier, enseigner et gouverner, leur identité est défigurée et détournée, et les laïcs sont privés des éléments fondamentaux du service sacerdotal qui sont « absolument nécessaires pour leur vie dans l'Église et pour leur participation à sa mission³.

Le cardinal Sarah nous rappelle les paroles du Pape François qui « n'a cessé d'inviter les prêtres à une restauration de leur être le plus profond. En nous demandant de rompre avec l'autoréférentialité, le Pape nous invite à retrouver un sacerdoce qui ne renvoie pas à lui-même mais qui soit bel et bien une icône du Christ-prêtre.⁴ »

² Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis*, 1992, n°12.

³ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici*, 1988, n°22.

⁴ Cardinal R. Sarah, *Pour l'éternité*, Fayard, 2021, p.14.

B. La sainteté des prêtres

Lorsque l'identité sacerdotale a besoin d'être renforcée, la sainteté des prêtres en a besoin aussi. Le sacrement de l'Ordre est la source de la sainteté des prêtres. Si la grâce du sacerdoce réside dans le prêtre lui-même, qui s'efforce de suivre le Seigneur à la recherche de sa sainteté personnelle, elle apparaît avec encore plus de force dans sa sollicitude pastorale à l'égard des hommes qui lui sont confiés⁵. En recherchant la sainteté dans son ministère, le prêtre devient plus saint à mesure qu'il s'identifie à son rôle de prêtre, en faisant ce que font les prêtres : en offrant le sacrifice eucharistique, en absolvant les péchés et en donnant l'onction aux malades, pour ne citer que ces trois fonctions principales. Le prêtre n'a pas de plus grand rôle à jouer au ciel et sur terre que celui d'être un prêtre. Ni travailleur social, ni conseiller, ni thérapeute, ni médiateur, ni responsable, ni facilitateur, ni tous les autres rôles trop souvent remplis par les prêtres ou que les personnes mal informées croient être leur rôle, le prêtre n'a pas de fonction plus impérative et plus sanctificatrice que celle qui lui a été confiée directement par le Christ Grand Prêtre, qu'il est appelé à imiter en toute chose, comme prêtre, prophète et roi. Les prêtres ont une fonction vitale et irremplacable à remplir pour la sainteté de l'Église tout entière. Le Concile a dit clairement que l'Eucharistie est la « source et le sommet de la vie chrétienne » (LG 11). Le prêtre est indispensable à la sainteté de l'Église. Le Sacrifice de la Messe, acte suprême d'adoration, est une source intarissable de grâce et de sainteté⁶.

Contemplons avec Benoît XVI le sacerdoce de Jésus :

Jésus est tourné vers son Père. C'est dans l'intimité de la prière et du silence que Jésus s'initie donc à la volonté de son Père. [...] L'efficacité de son ministère

⁵ « Dès lors qu'il tient à sa manière la place du Christ en personne, tout prêtre est, de ce fait, doté d'une grâce particulière ; cette grâce lui permet de tendre plus facilement, par le service des hommes qui lui sont confiés et du peuple de Dieu tout entier, vers la perfection de Celui qu'il représente ; c'est encore au moyen de cette grâce que sa faiblesse d'homme charnel se trouve guérie par la sainteté de Celui qui est devenu pour nous le Grand Prêtre "saint, innocent, immaculé, séparé des pécheurs" (He 7,26) » (Presbyterorum ordinis, n°12). Voir aussi l'homélie de Benoît XVI pour la solennité du Sacré Cœur en l'année sacerdotale 2009 [en ligne : https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/homilies/2009/documents/hf benxvi hom 20090619 anno-sac.html].

⁶ Pour la sainteté de l'Église, le rôle du prêtre « est absolument irremplaçable, parce que sans prêtre il ne peut y avoir d'offrande eucharistique » (Pastores dabo vobis, op. cit., n°48).

s'enracine dans la dépendance qu'il entretient avec son Père dans la prière. Cette dernière est l'âme de tout son agir sacerdotal.

« Se laisser conquérir par le Christ », « se revêtir du Christ », « être dans une communion existentielle avec le Christ », autant d'expressions fortes du Pape pour appeler les prêtres à la sainteté⁷.

Bref, « il ne s'agit pas évidemment d'oublier que l'efficacité substantielle du ministère demeure indépendante de la sainteté du ministre ; mais on ne peut pas non plus ignorer l'extraordinaire fécondité produite par la rencontre entre la sainteté objective du ministère et celle, subjective, du ministre. »8.

Le cardinal Sarah poursuit :

On voit fleurir çà et là des propositions pour changer l'institution [du sacerdoce], la rénover, la moderniser. Toutes ces initiatives seraient légitimes si le sacerdoce était une institution humaine. Mais nous n'avons pas inventé le sacerdoce, il est un don de Dieu. On ne réforme pas un don divin en le surchargeant de nos idées humaines pour le rendre conforme aux goûts du moment. Au contraire, on le restaure en le débarrassant des couches de badigeon qui empêchent l'original de révéler sa splendeur. [...] Le sacerdoce nous oblige à briller de sainteté. « En effet, affirme saint Jean Chrysostome, l'âme du prêtre doit être plus pure que les rayons du soleil, pour que jamais l'Esprit-Saint ne l'abandonne, pour qu'il puisse dire : « je ne vis plus, mais c'est le Christ qui vit en moi ». Le sacerdoce est le bien le plus précieux de l'Église. Il doit irradier le monde de la lumière et de la sainteté de Dieu. Il n'y a pas de sanctification possible sans le sacerdoce, « car de même que sans le soleil, aucune lumière ne se lèverait sur la terre, de même, sans le sacerdoce, il ne nous viendrait plus aucune grâce ni sainteté dans l'Église. Le soleil déverse sur le monde ses rayons lumineux ; le sacerdoce opère en tous, prodigue ses dons, et répand sur tous le parfum de la sainteté. Car le but pour leguel il a été institué par le Christ, c'est que l'Église reçoive de lui toute sa sanctification, toute sa beauté, toute sa splendeur⁹.

⁷ COMMUNAUTÉ SAINT MARTIN, « Qu'est-ce qu'un prêtre » [en ligne : https://www.communautesaintmartin.org/es/article/pretre-par-don-louis-herve-guiny/].

⁸ BENOÎT XVI, «Lettre aux prêtres », 16-06-2009 [en ligne: https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/letters/2009/documents/hf ben-xvi let 20090616 anno-sacerdotale.html].

⁹ Cardinal R. SARAH, *Pour l'éternité*, *op. cit.*, p.10-12.

II. LA SAINTETÉ DES LAÏCS

Le contact avec les saints, nous dit le cardinal Sarah, est un autre lieu où nous renouvelons notre espérance. l'ai eu l'occasion de rencontrer des saints, vieux ou jeunes, malades ou bien portants, connus ou inconnus. [...] Dans leur regard, il y avait toujours cette lumière de l'espérance, cette jeunesse du désir de Dieu, comme une présence anticipée du Ciel. Dans Jeanne, relapse et sainte, G. Bernanos écrivait : « Notre Église est l'Église des saints. [...] Qui ne voudrait avoir la force de courir cette admirable aventure? Car la sainteté est une aventure, elle est même la seule aventure. Qui l'a une fois compris est entré au cœur de la foi catholique, a senti tressaillir dans sa chair mortelle une autre terreur que celle de la mort, une espérance surhumaine »¹⁰.

Paul VI nous parle de cette aventure :

L'Église, on le sait, n'est point séparée du monde ; elle vit dans le monde. Les membres de l'Église subissent l'influence du monde ; ils en respirent la culture, en acceptent les lois et en adoptent les mœurs. Ce contact intime avec la société temporelle crée pour l'Église une situation toujours pleine de problèmes; aujourd'hui ceux-ci sont particulièrement aigus. D'une part la vie chrétienne, que l'Église sauvegarde et développe, doit sans cesse et courageusement se défendre de toute déviation, profanation ou étouffement ; il lui faut comme s'immuniser contre la contagion de l'erreur et du mal. Mais d'autre part la vie chrétienne ne doit pas simplement s'accommoder des manières de penser et d'agir présentées et imposées par le milieu temporel, tant qu'elles sont compatibles avec les impératifs essentiels de son programme religieux et moral; elle doit de plus tâcher de les rejoindre, de les purifier, de les ennoblir, de les animer et de les sanctifier: voilà encore une tâche en vue de laquelle l'Église est tenue de contrôler continuellement sa propre attitude et de garder sa conscience éveillée : requête particulièrement pressante et grave de notre temps¹¹.

En effet, chez les fidèles comme chez les pasteurs, le Concile réveille le désir de préserver et d'accentuer dans l'existence chrétienne le caractère d'authenticité surnaturelle ; à tous, il rappelle le devoir d'imprimer fortement à leur conduite personnelle ce cachet positif; il aide les chrétiens trop mous à devenir vraiment bons, les bons à s'améliorer, les meilleurs à se montrer généreux, les généreux à devenir des saints. À la sainteté, il suggère des façons nouvelles de se manifester ; il donne à l'amour un génie inventif ; il suscite des élans nouveaux de vertu et d'héroïsme chrétien¹².

¹⁰ R. Sarah avec Nicolas Diat, *Le soir approche et déjà le jour baisse,* Fayard, 2019, p.405.

¹¹ Paul VI, Lettre encyclique *Ecclesiam suam* sur l'Église du Christ, 06-08-1964, n°44.

¹² *Ibid.*. n°45.

Sur la vocation universelle à la sainteté, le Concile Vatican II s'est exprimé en termes lumineux. [...]. Dans *Christifideles laici* nous lisons que

cette orientation n'est pas une simple exhortation morale, mais une exigence incontournable du mystère de l'Église : l'Église est la Vigne choisie, par le moyen de laquelle les sarments vivent et grandissent de la sève même du Christ, sainte et sanctifiante ; elle est le Corps mystique dont les membres participent à la même vie de sainteté que la tête, qui est le Christ ; elle est l'Épouse aimée du Seigneur Jésus, qui s'est livré pour la sanctifier (cf. Ep 5,25s). [...] Il est aujourd'hui plus urgent que jamais que tous les chrétiens reprennent le chemin du renouveau évangélique, recevant avec générosité l'invitation de l'Apôtre à « être saints dans toute la conduite » (1P 1,15). [...]

La vie selon l'Esprit, dont le fruit est la sanctification (Rm 6,22 ; cf. Ga 5,22), suscite en tous les baptisés et en chacun d'eux le désir et l'exigence de suivre et d'imiter Jésus-Christ, en accueillant ses Béatitudes, en écoutant et méditant la parole de Dieu, en participant de façon consciente et active à la vie liturgique et sacramentelle de l'Église, en s'adonnant à la prière individuelle, familiale et communautaire, en s'ouvrant à la faim et à la soif de justice, en pratiquant le commandement de l'amour dans toutes les circonstances de la vie et dans le service auprès de leurs frères, spécialement de ceux qui sont humbles, pauvres et souffrants¹³.

Quels sont alors les éléments que nous devons avoir ou développer pour être un saint ?

Avoir la foi dans les 12 articles du *Credo* et pas uniquement du bout des lèvres récité à la messe dominicale, mais avec toute la ferveur et la conviction de notre être, vivre des 7 sacrements, surtout de l'Eucharistie et de la confession et vivre les 10 commandements, en plus de notre vie de prière.

Avoir le courage de prendre parti : Combien de catholiques ont peur de s'engager, peur de choisir, parce que choisir c'est sacrifier. On ne peut pas être animé à la fois par l'esprit du Christ et l'esprit du monde. Si l'on choisit le Christ, il faut sacrifier le monde et ses séductions trompeuses : le gain, la jouissance, l'orgueil. N'essayons-nous pas trop souvent de vivre à la frontière du monde pour ne pas avoir à renoncer à tous ses plaisirs, sans pour autant perdre le Christ ? Ayons le courage de refuser les compromissions et les demi-mesures.

Être des âmes unifiées : Notre âme est souvent divisée ou tout au moins dispersée. Sans doute, nous aimons Dieu, mais nous aimons en même

¹³ SAINT JEAN-PAUL II, *Christifideles laici, op. cit.,* n°16.

temps les biens qu'il nous a donnés, les êtres qu'il nous a confiés. Notre attention est souvent accaparée par ces êtres créés, ce qui est dans l'ordre et conforme à Sa volonté. Toutefois notre amour de Dieu devrait être tellement intense que nos autres amours ne lui soient pas subordonnés, mais qu'au contraire, ils soient pénétrés et enveloppés par lui. Que nous aimions vraiment « en Dieu ». N'acceptons jamais de reprendre ou de morceler notre don total, ainsi nous aimerons ceux que Dieu aime comme Il les aime, et l'amour que nous leur donnerons n'enlèvera rien à notre attention à Dieu. L'amour de Dieu fera l'unité en notre âme.

Laisser Dieu agir en nos vies : Nous ne sommes pas tous des génies, nous n'avons pas tous de grands dons naturels, et pourtant en chacun de nous se trouvent des ressources nombreuses pour ne jamais nous contenter du médiocre. Tous ceux par exemple qui connaissaient l'abbé Vianney, quand il était jeune, pensaient qu'il avait reçu fort peu de talents, et sans doute étaitce l'avis du jeune prêtre lui-même. Mais qui peut connaître les ressources d'une âme avant qu'elles aient été vivifiées et amplifiées par la grâce?

N'oublions pas que la première étape en vue de la canonisation d'une personne est la reconnaissance de l'exercice des vertus de façon héroïque. Les formes de sainteté sont aussi nombreuses que les personnes, les uns auront exercé la patience, les autres la douceur, d'autres encore la discipline de vie. À nous maintenant de nous décider pour vivre notre chemin de sainteté personnel, chaque jour.

Sous maints aspects, la santé et la vitalité du sacerdoce vont de pair avec la santé et la vitalité de l'Église et des fidèles qui la composent. Le saint est le témoignage le plus éclatant de la dignité conférée au disciple du Christ. Écoutons encore le cardinal Sarah s'adressant éminemment aux prêtres, mais il nous semble que son exhortation est valable pour chacun d'entre nous :

Nous vivons aujourd'hui au milieu d'un monde sans Dieu. Dans l'aride désert d'une société occidentale où progresse à grands pas l'apostasie silencieuse de l'homme qui croit être plus heureux sans Dieu, je viens vous inviter à devenir toujours plus clairement des signes évidents de la Présence de Dieu dans le monde. Je vous invite à vous asseoir souvent aux pieds de Jésus pour l'écouter et nous parler de l'amour infini du Père, et réapprendre de Lui la tâche première et fondamentale que le Seigneur nous confie¹⁴.

¹⁴ Cardinal R. SARAH, *Pour l'éternité*, op. cit., p.17.

154 Aimons l'Église, elle est notre Mère!

Le mot de la fin revient à Benoît XVI:

Les saints réformèrent en profondeur l'Église non en proposant des plans pour de nouvelles structures, mais en se réformant eux-mêmes. C'est de sainteté et non pas de management qu'a besoin l'Église pour répondre à chaque époque aux besoins de l'homme¹⁵.

¹⁵ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi, op. cit.*, p.59

La mission des nouvelles formes de vies consacrées pour le renouveau de l'Église

Père Bernard DOMINI

Bien chers amis, nous voici au terme de notre Forum avec ce thème : « La mission des nouvelles formes de vies consacrées pour le renouveau de l'Église »¹. Le Cardinal Joseph Ratzinger, dans une Conférence donnée pour la Pentecôte 1998 : « Les Mouvements d'Église et leur lieu théologique » donnait ce témoignage :

Ce fut pour moi un événement merveilleux, lorsque, au début des années soixante-dix, j'entrai plus étroitement en contact pour la première fois avec des mouvements comme le Néo-catéchuménat, Communion et Libération, les Focolarini, et que je découvris l'élan et l'enthousiasme avec lesquels ils vivaient leur foi, et se sentaient poussés à communiquer aussi aux autres cette joie rayonnante de la foi, qui leur avait été donnée comme un don gratuit. C'était l'époque que Karl Rahner et d'autres ont appelée l'hiver de l'Église ; il semblait en effet, qu'après le grand élan du Concile, étaient arrivés, à la place du printemps, le froid, et au lieu d'une nouvelle vitalité, la lassitude. La dynamique paraissait alors se présenter en des endroits tout différents, là où on se disposait à faire, par ses propres forces et sans faire appel à Dieu, le meilleur des mondes à venir. Qu'un monde sans Dieu ne puisse être bon, encore moins le meilleur des mondes, était évident pour chacun. Mais où était Dieu ? L'Église, après tant de débats et après s'être épuisée à travers la recherche de nouvelles structures, n'était-elle pas en effet devenue sans forces et sans ressort ? La parole de Rahner était tout à fait compréhensible, elle rendait compte d'une expérience que nous faisions tous. Mais voici que surgit brusquement quelque chose que nul n'avait prévu. Voilà que l'Esprit Saint avait, pour ainsi dire, demandé à nouveau la parole. Et une foi neuve poussait droit chez les jeunes gens, et les jeunes filles sans « si » ni « mais », sans faux-fuyants ni dérobades, dans toute son intégrité, ressentie comme un don et comme un cadeau précieux, qui faisait vivre².

Joseph Ratzinger précisait :

¹ Le texte écrit de cette intervention est l'expression synthétique des idées développées plus largement dans la conférence orale.

² J. RATZINGER, « Les nouveaux mouvements ecclésiaux et leur lieu théologique », *Communio* n°144 (1999), p.77-103.

L'Esprit Saint, là où il fait irruption, perturbe toujours les projets personnels des hommes. Mais il y avait et il y a encore des difficultés plus sérieuses. En effet, dans ces mouvements on pouvait déceler des signes de maladies de jeunesse. En eux la force de l'Esprit se laissait percevoir mais il agissait à travers des hommes et ne les libérait pas d'un seul coup de leurs faiblesses. Il y avait des tendances à l'exclusivisme, à l'imposition unilatérale des vues personnelles, et par conséguent, l'incapacité à s'insérer dans la vie des Églises locales. Poussés par leur enthousiasme tout neuf, ils étaient convaincus que l'Église locale devait, pour ainsi dire, se hausser à leur ressemblance et à leur niveau, et, inversement, qu'ils ne devaient pas se laisser entraîner à entrer dans quelque chose qui était parfois en vérité comme une structure rigidifiée. On en arriva à des conflits, où les responsabilités des deux parties étaient engagées d'une manière telle qu'on ne pouvait les démêler Il est apparu nécessaire de réfléchir à la manière dont les deux réalités pouvaient instaurer des relations constructives, entre le renouveau apporté par les mouvements dans la réalité et les structures permanentes de la vie de l'Église, paroisses et diocèses³...

Après avoir parlé des charismes des communautés religieuses qui, par saint Basile, saint Benoît, saints François et Dominique, saint Ignace et d'autres grands fondateurs, ont permis à l'Église de surmonter les défis de leur temps, le Cardinal Ratzinger disait :

La polémique parisienne entre le clergé séculier et les représentants des nouveaux mouvements [au temps de saint Thomas] reste d'une grande importance. Une idée étroite et appauvrie de l'Église, fondant de manière absolue la structure de l'Église locale, ne pouvait tolérer la nouvelle classe des prédicateurs, qui de leur côté, trouvèrent nécessairement leur soutien auprès de celui qui porte la charge d'un ministère ecclésial universel, auprès du Pape, garant de l'envoi missionnaire et de l'organisation de l'Église... Dans l'Église, doivent toujours être présents également des services et des missions qui ne soient pas de nature seulement locale, mais qui soient au service de l'ensemble de l'Église et de la propagation de l'Évangile... de même que les vocations au sacerdoce ne peuvent être produites ni établies de manière administrative, ainsi les mouvements ne peuvent être organisés et fondés systématiquement par l'autorité. Ils doivent être donnés comme un cadeau, et ils le sont... Mais un discernement est à opérer : Le critère essentiel est... l'enracinement dans la foi de l'Église. Celui qui ne partage pas la foi apostolique ne peut prétendre à l'activité apostolique... il est presque inévitable qu'il y ait des risques de conflit avec la communauté locale à cause de la vivacité et de l'intransigeance du nouveau mouvement, conflit dans lequel les deux parties peuvent se blesser et subir des dommages spirituels qu'elles se reprochent mutuellement. Les Églises

³ Ibid.

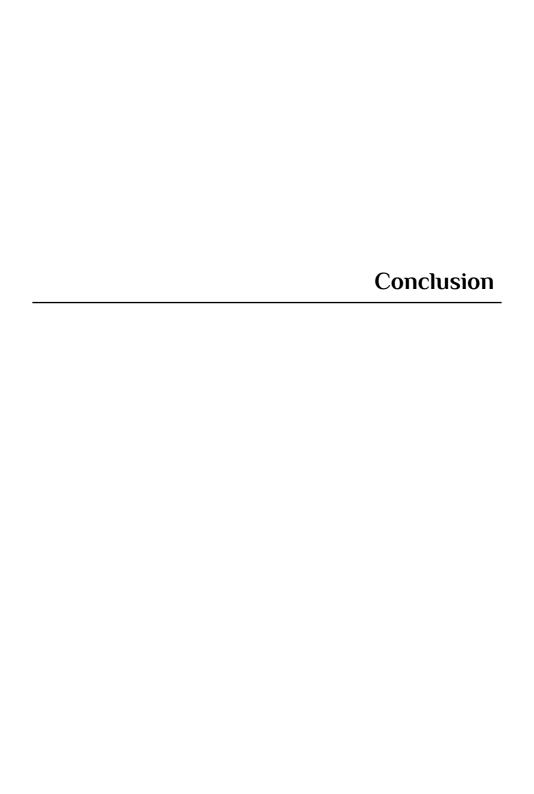
locales peuvent en être venues à pactiser avec le monde dans un certain conformisme, le sel peut s'affadir comme Kierkegaard le jeta à la figure de la chrétienté de son temps dans une critique cruelle. même là où l'éloignement de l'essence de l'Évangile n'est pas arrivé au point ,âprement censuré par Kierkegaard, l'irruption de la nouveauté est ressentie comme troublante, surtout si elle s'accompagne de faiblesses, d'infantilismes et d'erreurs, comme cela se produit souvent. Les deux parties doivent se laisser éduquer par l'Esprit Saint et également par les autorités de l'Église; elles doivent apprendre l'oubli de soi sans lequel le consentement intérieur à la multiplicité des formes d'une foi vivante n'est pas possible. Les deux parties doivent se préparer l'une et l'autre à se laisser purifier à se supporter et à trouver le chemin qui conduit à ces comportements dont parle Paul dans son hymne à la charité (1Co 13,4)....

Mais il faut aussi que l'on dise clairement aux Églises locales, et même aux évêques, qu'il ne leur est pas permis de prétendre de quelque manière à l'uniformité absolue dans les organisations et les programmes pastoraux. Ils ne devraient pas mettre leurs propres projets pastoraux à un niveau supérieur à celui des œuvres de l'Esprit Saint ; pour des raisons de planification, il peut arriver que les Églises se rendent impénétrables à l'Esprit de Dieu, énergie qui les fait vivre. Il n'est pas légitime de prétendre que tout doit s'intégrer dans une organisation unique; il vaut mieux moins d'organisation et plus d'Esprit Saint! Avant tout, on ne peut pas soutenir un concept de communion selon lequel la valeur pastorale suprême consiste à éviter les conflits. La foi est toujours aussi une épée, et peut exiger réellement le conflit par amour de la Vérité et de la Charité (cf. Mt 10.34)... Il n'est pas souhaitable également de laisser s'instaurer une attitude hautaine de supériorité intellectuelle qui taxe de fondamentalisme le zèle de personnes animées par l'Esprit Saint et leur foi spontanée dans la Parole de Dieu, qui ne supporte qu'une façon uniforme de croire, où les formes de vie et d'expression de la foi apparaissent comme plus importantes que son essence même... dans ce lieu et à cette heure, remercions le Pape Jean-Paul II. Il nous précède tous dans la capacité d'enthousiasme, dans la force du rajeunissement intérieur dans la grâce de la foi, dans le discernement des esprits, dans une lutte humble et courageuse, afin que soient toujours plus nombreux les services rendus à l'Évangile. Il nous précède tous dans l'unité avec les évêques de toute la planète que, infatigablement, il écoute et guide. Nous rendons grâces pour le Pape Jean-Paul II, qui est pour nous tous le guide vers le Christ. Le Christ vit et lui envoie, du Père, l'Esprit Saint : telle est l'expérience vivifiante et joyeuse, qui nous est accordée en vérité dans la rencontre avec les mouvements ecclésiaux de notre temps⁴.

⁴ Ibid.

158 | Aimons l'Église, elle est notre Mère!

Pour conclure, je voudrais distinguer les « nouvelles Communautés » dont parlait Joseph Ratzinger et les nouvelles formes de vie consacrée. En ce qui concerne la FMND, il s'agit d'une nouvelle forme de vie consacrée, née non dans les années 70 mais dans les années 40. Nos Fondateurs ont voulu vivre l'évangile à la manière de saint François d'Assise mais aussi de saint Benoît, de saint Ignace et des grands Fondateurs. Vivre l'évangile cela suppose adhérer à la Foi de l'Église dans son intégralité et exercer l'apostolat de l'Amour. Nous nous retrouvons parfaitement dans la constatation du Cardinal Ratzinger: notre Fondateur s'est opposé aux deux idéologies qui ont causé les divisions de notre Église : le progressisme moderniste et l'intégrisme. Si vous participez à ce Forum, c'est parce que vous souffrez de la division de notre Église. Notre Communauté veut vous aider à être de petits instruments du renouveau de l'Église. Aujourd'hui, nous devons développer le courage pour ne pas céder aux modes du moment et pour persévérer dans la marche à contre-courant. L'intégralité de la Foi. La fermeté de l'espérance. Le rayonnement de la charité. Ne nous effrayons pas devant la tempête actuelle qui va s'aggraver, mais soyons fidèles comme saint Hilaire, saint Athanase, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin et tant d'autres ont été fidèles. Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat!



Conclusion du forum

Père Bernard Domini

Notre Père Fondateur a donné sa vie pour l'Église et il nous a appris à l'aimer. Reprenons ces paroles de saint Jean-Paul II aux jeunes à Lyon, en 1986 :

Voyez, chers amis, l'Église demeure sainte, parce qu'elle a été sanctifiée par le Christ. Mais la sainteté effective de ses membres n'est jamais achevée, comme une maison "clés en main". Il reste toujours à bâtir, à rebâtir, à purifier. Et comment juger des défauts de nos aînés, si le péché nous atteint nous-mêmes? Devant le Sauveur, nous sommes tous pauvres et pécheurs. Et pourtant l'Église nous conduit aux sources de la sainteté depuis notre baptême. Elle est notre Mère. Une Mère qui nourrit et qui réconcilie. Une Mère, on ne peut pas la critiquer comme une étrangère, car on l'aime, celle qui nous a donné la vie¹!

La crise de l'Église actuelle est probablement la plus grande crise de l'Église. Dieu permet, comme la vision de Léon XIII le confirme, à Satan de s'acharner contre l'Église pour la détruire. Pourquoi le permet-Il? Nous ne pouvons pas répondre. Lui Seul nous répondra lorsque nous vivrons au Ciel, pour le moment, ne doutons pas. Ayons confiance, quoiqu'il arrive. Une grande partie des membres de l'Église d'Allemagne sont dans une situation schismatique... d'autres Églises risquent de les imiter... Mettons en pratique les demandes de Notre-Dame à La Salette :

J'adresse un pressant appel à la terre ; j'appelle les vrais disciples du Dieu vivant et régnant dans les cieux ; j'appelle les vrais imitateurs du Christ fait homme, le seul et vrai Sauveur des hommes ; j'appelle mes enfants, mes vrais dévots, ceux qui se sont donnés à moi pour que je les conduise à mon divin Fils, ceux que je porte pour ainsi dire dans mes bras, ceux qui ont vécu de mon esprit.

Enfin, j'appelle les Apôtres des derniers temps, les fidèles disciples de Jésus-Christ qui ont vécu dans un mépris du monde et d'eux-mêmes, dans la pauvreté et dans l'humilité, dans le mépris et le silence, dans l'oraison et dans la mortification, dans la chasteté et dans l'union avec Dieu, dans la souffrance et inconnus du monde.

¹ SAINT JEAN-PAUL II, « Discours du Saint Père aux jeunes », Lyon, 05-10-1986 [en ligne : https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/1986/october/documents/hf-jp-ii-spe-19861005-giovani-stadio-lione-francia.html].

Il est temps qu'ils sortent et viennent éclairer la terre. Allez et montrez-vous comme mes enfants chéris ; je suis avec vous en vous pourvu que votre foi soit la lumière qui vous éclaire dans ces jours de malheurs. Que votre zèle vous rende comme des affamés pour la gloire et l'honneur de Jésus-Christ. Combattez, enfants de lumière, vous petit nombre qui y voyez ; car voici le temps des temps, la fin des fins.

Je voudrais conclure par le témoignage de notre Père Fondateur. J'ai eu la grâce de bénéficier de son éducation pendant 30 années. Il a toujours aimé l'Église, il nous a toujours encouragé à faire confiance en l'Église, Une, Sainte, Catholique et Apostolique et à obéir dans la confiance et l'amour au Magistère de l'Église. Il a souffert des divisions dans l'Église mais il nous a permis d'avoir confiance dans les textes du Concile Vatican II et de le mettre en application dans l'herméneutique de la continuité. Notre Fondateur a collaboré avec M. Gérard Soulages qui a fondé le groupe « Fidélité et Ouverture ». La fidélité à la Foi, à la grande Tradition de l'Église, à la Vérité doit s'accompagner de l'ouverture au monde de ce temps. Fidélité sans ouverture n'est pas conforme à l'évangile. Jésus est allé à la rencontre de toutes les personnes de son temps. Ouverture sans fidélité est une trahison de l'Évangile, car elle devient compromission avec l'esprit du monde. Jésus n'a pas été « oui » et « non » mais toujours « oui ». En avant pour servir l'Église, aimer l'Église et avec l'Église universelle et tous les baptisés annoncer Jésus et l'Évangile du Salut, car ne l'oublions pas, l'Église, Seule, est sacrement du Salut par l'union intime des hommes avec Dieu et l'unité du genre humain. Dieu n'a fondé qu'une seule religion : l'Église, Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

Famille Missionnaire de Notre-Dame 65 rue du Village 07450 Saint Pierre de Colombier France https://fmnd.org